Au Sacré-Coeur

Cours d'été

La Révérende Soeur Supérieure de notre école paroissiale, Sr Marie Maximilla, a suivi des cours de tissage, cet été, à l'Académie St-Joseph. Les cours étaient donnés par deux religieuses: Sr Marie-Donalda, de l'Académie St-Joseph, et Sr Alphonse d'Avila, de l'école de Ste-Martine, P.Q.

Le métier dont les RR. SS. viennent de faire l'acquisition est tout prêt pour les élèves en septembre. La Révérende Soeur Supérieure a déjà tissé de magnifiques morceaux.

Musique

La Révérende Sr Rose-Parmélia a également suivi des cours de "Forme et Analyse musicale", donnés par le professeur Zimmerman, à l'Académie St-Joseph.

Obédiences

La Révérende Sr Ida de France quitte notre école pour aller demeurer au couvent de St-Jean-Baptiste, Man. Nous la remercions bien sincèrement de son dévouement inlassable auprès des petits de notre école.

Les RR. SS. Emélie des Anges et Rose-Irène ont reçu leur obédience pour notre couvent du Sacré-Coeur. Nous leur souhaitons à toutes deux la plus cordiale bienvenue.

* * *

M. Guyot, notre dévoué bedeau, a fait la toilette de l'école durant les vacances. Elle est toute prête à recevoir les enfants que nous souhaitons nombreux cette année.

Nous engageons les parents à penser déjà à l'ouverture des classes. Qu'ils préparent déjà les enfants pour qu'ils viennent tous dès le premier jour.

Rappelons-nous que tous les gens de langue française de la ville de Winnipeg sont paroissiens du Sacré-Coeur et devraient envoyer leurs enfants à notre école.

Malgré l'absence de plusieurs familles durant la saison d'été, l'assistance fut très satisfaisante à l'église paroissiale, les dimanches.

Nous engageons tous les parents à venir à leur église pour bénéficier du service religieux en français, et d'envoyer leurs enfants à notre école pour garder à ces petits le bel héritage de leur langue maternelle.

Petites Annonces

PETITE NOTE

M. et Mme Chaput sont de retour d'un voyage à Minneapolis, où ils ont visité leur fils, M. Lucien Chaput, autrefois de Winnipeg.

WINNIPEG

France libre

Le comité provincial de France Libre pour le Manitoba est heureux de féliciter le cercle local de Ste-Rose du Lac qui, lors de son grand pique-nique organisé avec l'aide des cercles locaux de Toutes Aides, Ste-Amélie, Laurier, McCreary, a pu réaliser la somme de $680.00, et cela malgré une température très inclémente. Cette belle somme que nous avons reçue en nos bureaux sera convertie en dons divers pour le confort des marins, aviateurs et soldats des Légions du général Charles de Gaulle.

Nous félicitons également Mme Bélanger et à M. Jean Jacob, organisateurs d'un "tag day" à Transcona, qui a rapporté la somme de $102.69.

D'autres cercles encore ont eu ou vont avoir un pique-nique dont nous donnerons les rapports plus tard, sitôt reçus.

A tous, les plus chaleureux remerciements du comité provincial, au nom de France Combattante.

Don de la France au général de Gaulle

LONDRES — Une "certaine quantité de la terre sacrée de France" et une plaque d'argent représentant la swastika broyée par une clé anglaise, symbole de la pression grandissante des Britanniques sur le royaume nazi, ont été présentées au général Charles de Gaulle par une femme d'origine anglaise qui a réussi à s'enfuir de la France.

"Le peuple britannique ne réalise pas que de Gaulle est considéré comme un dieu par des millions de Français", a-t-elle déclaré en atteignant sa demeure des Midlands.

"La France occupée et inoccupée attend avec impatience le jour où les Britanniques et le général de Gaulle débarqueront sur son sol. La Grande-Bretagne doit se porter à leur secours avant que l'hiver ou la famine n'enlève à la population la force dont elle aura besoin pour cette heure tant désirée".

La terre apportée par la messagère fut recueillie dans un jardin, avant son départ de la France, tandis que la plaque lui fut remise par un Français avec mission de la transmettre au général de Gaulle.

Prières pour la France

Ainsi qu'il a été annoncé la semaine passée, nous donnons ici le programme de la cérémonie de prières qui aura lieu à la grotte de la paroisse belge, de St-Boniface.

En comptant que la température sera favorable, la réunion aura lieu le samedi 15 août, à 8 heures du soir.

La cérémonie commencera par un cantique à la Sainte Vierge, suivi du sermon.

Après le sermon, exposition du Très Saint-Sacrement avec motet et récitation du chapelet.

Ensuite motets, versets et oraisons à la Sainte Vierge et à Saint Joseph. Tantum ergo et bénédiction. Un cantique clora la cérémonie.

Si la pluie rend la réunion impossible le samedi, elle aura lieu le dimanche soir, 16 août, à 8 h.

Nous renouvelons l'appel à tous les nôtres de venir, avec leurs enfants et leurs amis, prier Notre-Dame pour la Patrie et pour tous ses enfants sans exception.

Que la Vierge, Mère de Dieu et des hommes, hâte la réalisation de nos espérances chrétiennes et patriotiques. Qu'elle console tant de coeurs endoloris et obtienne pour tous la force d'âme nécessaire pour demeurer fidèles à Dieu, malgré tout.

L. PEALAPRA, O.M.I.,
Membre actif du Comité de la Fédération des Sociétés Françaises.

Appel de Mlle E. de Miribel

Nous venons de recevoir au bureau une demande du général Leclerc de Hautecloques, héros de Koufra, faisant appel à votre générosité à chacun pour la construction d'une église au Tchad.

Le jeune général et ses soldats ont exécuté, récemment, un raid désormais historique: 3,000 kilomètres dans un désert supposé infranchissable.

Quoi de plus impossible maintenant que de construire une église sur les bords du lac Tchad, en été 1942.

Je vous transmets, sans autres commentaires, l'appel du général, souhaitant que vous y répondiez tous, suivant la mesure de vos moyens:

"Le Gouverneur du Tchad, le Général Leclerc, et les habitants de Fort-Lamy ont décidé de construire dans cette ville une église dédiée à Notre-Dame des Victoires.

"Ils se font un devoir, pour ne pas charger les finances publiques, de faire appel exclusivement à la générosité privée.

"Ils sont certains que tous ceux qui approuvent cet acte de foi et de courage s'y associeront par dons et par leur adhésion.

"L'édification de l'Eglise "Notre-Dame des Victoires", face à l'ennemi, sera une nouvelle preuve du respect que la France Libre porte aux traditions sacrées de la Patrie et de son travail constant pour la grandeur du pays non seulement dans le présent immédiat, mais encore pour l'avenir lointain."

Les dons peuvent être envoyés à nos bureaux, 600, Edifice Great West Permanent, et seront transmis de suite à Mlle de Miribel.

Les 3 membres de l'état-major sont catholiques

Les trois membres du nouvel état-major canadien conjoint, à Washington, sont des catholiques. Le trio est composé d'officiers supérieurs représentant chacun les trois chefs d'état-major canadien. Le président du groupe est le major-général, Maurice Pope. Les autres membres sont le contre-amiral, V. G. Brodeur, qui représente la marine, et le vice-maréchal de l'Air, George Victor Walsh, délégué du chef de l'état-major de l'Aviation.

Nos relations avec la France

(Suite de la première page)

M. Coldwell demande ensuite quelle reconnaissance le Canada a accordée aux représentants du général de Gaulle et des Français libres.

"Récemment, répond M. King, la Grande-Bretagne a décidé que les Français combattants seraient le corps qui serait reconnu pour l'échange des communications. Je crois que le but était de ne pas rattacher les choses de cette nature à une seule personnalité.

Les Français combattants ne sont pas un gouvernement à l'heure actuelle. "M. King dit qu'il y a certainement coopération sur les questions militaires, mais que les Français libres n'ont pas le même statut que les pays qui ont un gouvernement en Grande-Bretagne.

"Je ne dirai pas que nous ne les reconnaissons pas officiellement, poursuit le premier ministre, nous coopérons avec eux partout où il est possible. En autant que le gouvernement de Pierre Laval est concerné, nous n'avons certainement aucune considération pour lui. Nous considérons Laval comme le porte-parole des Allemands et non pas du peuple français."

M. King dit que le ministre de France au Canada est "le représentant du peuple français".

"Le ministre reçoit ses instructions de Vichy," dit M. Coldwell.

"Oui, répond M. King, mais je doute beaucoup qu'il reçoive des instructions qui soient de nature à nous causer des embarras."

De la monnaie fiduciaire en Angleterre

LONDRES.—La monnaie fiduciaire, c'est-à-dire la monnaie sans couverture-or, a été portée à 800 millions de livres par le nouveau lancement sur le marché de 50 millions de livres ($220,000,000), a annoncé le chancelier de l'échiquier, Sir Kingsley Wood.

Les plus forts salaires et les plus fortes économies réalisées par des travailleurs qui thésaurisent le numéraire au lieu de le placer à la banque, et l'utilisation plus grande du papier-monnaie dans les transactions au lieu des chèques et autres considérations du temps de guerre, nécessitent cette monnaie additionnelle. En dépit des travaux des économistes, personne ne peut dire le résultat d'une telle mesure et les observateurs se demandent si cette émission de papier-monnaie sans couverture ne créera pas un mouvement inflationnaire très fort à cause du mécanisme très délicat de l'économie. La Grande-Bretagne n'a pas l'intention de revenir à l'étalon-or après la guerre, disent les milieux bien renseignés.

Nouvelle pièce de monnaie mise en circulation

OTTAWA.—La nouvelle pièce de cinq sous dodécagonale sera mise en circulation le mois prochain, a dit l'hon. J. L. Ilsley, ministre des Finances. Il a ajouté que cette pièce sera composée de cuivre, de zinc et d'un alliage connu sous le nom de tombac.

M. H. E. Ewart, a dit qu'il avait été proposé d'utiliser tous les cinq sous actuels avant d'utiliser la nouvelle pièce de monnaie, mais on croit que le cinq sous dodécagonal sera en circulation au mois de septembre.

M. Ilsley, en annonçant aux Communes l'intention du gouvernement d'adopter un nouveau cinq sous, avait dit que cette mesure était prise pour ménager l'approvisionnement de nickel du Canada.

La grandeur, la pesanteur et l'épaisseur de la pièce est exactement la même que le cinq cents actuellement en circulation. Elle pourra ainsi être utilisée dans les appareils publics de téléphone ou dans les cinémas, les tramways et les autobus.

On espère sauver avec la nouvelle pièce au moins 50 tonnes de nickel qui pourront être utilisées à des fins de guerre.

La fête champêtre de France Libre de St-Vital remporte un beau succès

La fête champêtre organisée par le comité de St-Vital au parc Riel, le dimanche 2 courant, fut un réel succès. Quinze-cents personnes environ sont venues affirmer par leur présence, leur confiance et leur sympathie à la France combattante. Le temps fut magnifique et la foule fut animée d'une ferveur patriotique et d'une confiance absolue dans la victoire finale.

Les orateurs de l'après-midi furent MM. Camille Teillet, J.-O. Callède, son honneur le maire Queen, de Winnipeg, le capitaine Leslie Mutch, M.P. de Winnipeg Sud, et M. Lloyd Clark, M.L.A. de St-Boniface.

M. C. Teillet remercia l'assistance d'être venue si nombreuse. Il fit un appel aux Français, leur demandant de s'unir dans l'action. Il leur dit que s'ils pouvaient écouter la voix de la vraie France qui est prisonnière et baîllonnée, ils entendraient ce cri angoissé: "Vous qui êtes libres, luttez si vous pouvez combattre; si vous ne le pouvez, aidez de toutes vos forces; soyez généreux dans votre sacrifice et votre dévouement". Le salut de la France ne peut venir que du dehors, dit M. Teillet. Notre seul espoir est dans le Général de Gaulle et les alliés. Le petit groupe de collaborateurs n'est pas la France; ces gens ne sont que des serviteurs d'Hitler. Unissons-nous autour de la croix de Lorraine, pays de Ste-Jeanne d'Arc, qui a dit, "bataillez et Dieu donnera la victoire".

M. Teillet présenta M. J.-O. Callède, représentant du Général de Gaulle et président du comité France Libre au Manitoba. Il dit que M. Callède fut l'initiateur du mouvement au Manitoba, et depuis, n'a cessé de donner toute son énergie pour la cause de France Libre.

M. Callède expliqua le mouvement de la France combattante, il fit l'éloge du Général de Gaulle qui releva l'épée que d'autres avaient laissé tomber et qui n'accepta jamais la défaite. Il invita aussi tous les Français à se grouper autour de cette grande figure qui incarne tous les espoirs de la France.

Son honneur le maire Queen, qui fut très applaudi par l'auditoire, fit un bel éloge de de Gaulle et des forces de la France combattante. Il déclara que la figure héroïque du général fera l'admiration des siècles futurs. Il paraîtra au premier rang des plus grands hommes de l'histoire. M. le Maire dit ensuite sa confiance inébranlable dans la victoire finale et la destruction complète du Nazisme et du Fascisme.

Le capitaine Leslie Mutch prit ensuite la parole. Il a exprimé son admiration pour le soldat français qu'il connaît bien, parce qu'il a combattu pendant deux ans à ses côtés.

M. Lloyd Clark dit que les deux peuples, français et anglais, doivent s'entendre, s'unir, parce qu'ils seront nécessaires l'un à l'autre, surtout après la guerre, pour imposer la paix à l'humanité.

Après les discours, il y eut une partie de balle-au-camp entre l'équipe 'Tigrerettes', de St-Vital, et l'équipe de Niverville. St-Vital sortit gagnant du tournoi. Le soir, le fameux orchestre Del Genthon se fit entendre, et, comme toujours, il a soulevé beaucoup d'enthousiasme, surtout parmi les jeunes.

Parmi les visiteurs, on remarquait le consul de la Tchécoslovaquie, M. Slavicek. M. l'abbé Normandin, de Thibaultville, nous fit une courte visite.

SIMCOE, Ont.—On a retrouvé à 25 milles au sud-est de Port Dover, le corps du chef aviateur Harold Burnep, un des quatre aviateurs qui se sont tués le 23 juillet dans le lac Erié.

Directive d'un archevêque aux Français

OTTAWA. — L'archevêque de Toulouse (France non-occupée), Mgr Saliêges, qui ne cesse de faire preuve d'une magnifique fermeté de conscience, vient de donner dans sa dernière lettre pastorale l'avertissement suivant: "Au moment où l'Eglise est menacée par de graves dangers que seuls ne voient pas les aveugles; au moment où les familles sont désagrégées par des événements qu'on dit issus de la défaite; au moment où un journal du Sud-Ouest qui n'est pas imprimé à Toulouse écrit que le shintoïsme est bien supérieur au catholicisme, n'osant pas écrire le reste, le reste qui viendra, le reste qui vient, je vous dis: Soyez forts et fermes dans la foi. D'autre part, l'archevêque a prescrit que dans toutes les églises de l'archevêché il y ait des récitations de Pater et d'Ave pour les ouvriers partant pour l'Allemagne, "afin de leur obtenir la grâce de conserver la foi chrétienne et l'espoir familial".

WASHINGTON—Le président Roosevelt a remis, la semaine dernière, un navire chasseur de sous-marin à la reine Wilhelmine de Hollande en déclarant qu'une fois de plus, le peuple hollandais saurait gagner et maintenir son indépendance.

400 millions de dommages aux usines Renault

PARIS—Les réclamations pour réparation des dommages donnent une idée des dégâts causés par les bombardements de la R.A.F. dans la Seine et la Seine-et-Oise. D'après une évaluation préliminaire, les usines Renault demandent 400 millions de francs. Les dégâts causés aux chantiers navals représentent 300 millions de francs, dont 20 millions pour les Docks de Nantes.

Les usines connues qui furent détruites furent celles de Gnôme et Rhône à Gennevilliers, la fonderie Sautes, l'usine Lorraine-Dietrich. L'usine Ericsson a été incendiée. Deux usines Goodrich, les dépôts contenant les approvisionnements et les immeubles contenant les pièces de rechange et de réserve furent détruits. L'usine d'avions Amiot et celle de Matford à Poissy ont été entièrement détruites. Le dépôt de sous-marins du Trait, en Seine-Inférieure, a été gravement endommagé. Dans la partie détruite, trois sous-marins étaient en voie de construction. Environ 200 ouvriers ont été tués.

Un conseil pour ceux qui ont passé l'âge mûr

Notre Feuilleton

Penchée sur son coeur

par JOCELYNE

NUMERO 8

Une autre surprise attendait la chère femme, surprise dont Martine allait tirer une grande satisfaction.

Lionel, debout, appuyé à la cheminée, semblait, non plus un malade convalescent, mais un homme du monde qui attend d'agréables visites.

—Mon chéri, tu circules tout seul? s'exclama Mme de Rives.

—Oui, maman; je pense descendre dans un jour ou deux.

—Quelle joie!

—Vous permettez, maman, que je finisse ma cigarette?

—Grand Dieu! si je le permets! Je suis trop contente de te voir redevenir un homme.

Une ondée de sang envahit les joues de Lionel. Martine, qui le regardait, discerna très bien le double sentiment que venait de faire naître en lui cette phrase: fierté d'être jugé capable de reprendre son rang, joie de noter que sa mère admettait qu'il ne pût pas demeurer le "petit garçon infirme" qu'il avait cru devoir toujours être.

—Est-ce que je dois ouvrir le paquet, Madame? demanda le domestique.

—Mme de Rives a voulu que les livres fussent déballés ici, expliqua Martine, afin que vous pussiez, Monsieur Lionel, choisir avec elle ce qui vous plaira.

Et prenant un à un les romans, Martine en énuméra les titres.

M'est avis, fit gaiment le jeune homme, qu'il faut commencer par le plus court.

—Certainement! approuva Mme de Rives, qui ne quittait pas du regard son grand fils.

Une larme descendit sur sa joue ridée.

Quelle douleur poignante de considérer cet adolescent, merveilleux type d'athlète, et de le savoir à jamais enfermé dans ces ténèbres!

Martine suivait, compatissante, les pensées de la mère aimante et douloureuse.

D'autre part, elle craignait que Lionel ne comptât trop sur ses forces renaissantes.

N'allait-il pas être, tout à coup, victime de quelque étourdissement? Et si, se précipitant, elle le préservait d'une chute, éviterait-elle la violente vexation qu'il ressentirait?

Il fallait donc agir et parler afin de ne pas laisser le fils deviner le trouble de sa mère.

—Permettez-moi aussi un avis, fit-elle. Le volume le moins épais sera préférable, pour cette raison que je suis sans doute une mauvaise lectrice et que vous seront ainsi épargnées des pages que j'aurais involontairement gâtées.

—Vous lirez très bien, affirma Mme de Rives; mais comme nous n'avons pas l'habitude d'écouter, le roman le moins étendu nous placera plus rapidement au coeur de l'action et nous plaira davantage.

Martine profita de cette explication pour tendre une chaise à Lionel.

Elle avait choisi un des sièges les plus légers; elle glissa le dossier dans les doigts du jeune homme dont le bras gauche pendait le long du corps.

Comprit-il qu'il devait ainsi attirer la chaise et la placer lui-même à l'endroit voulu? Apprécia-t-il la délicatesse du geste qui l'obligeait à exécuter ce mouvement et déterminait de quelle façon il devait se tourner pour prendre place?

—Tenez, avait dit Martine, vous pourriez vous asseoir.

—Merci, murmura-t-il seulement, tandis que Mme de Rives poursuivait après une pause:

—Qu'en penses-tu, mon fils?

....

Martine avait commencé depuis un moment sa lecture, quand elle fut interrompue par une exclamation de Lionel:

—Cela ne vous fatigue pas?

—Nullement!

—Le récit débute bien! jugea Mme de Rives. N'est-ce pas, Lionel?

—Oui, ce n'est pas ennuyeux! Celui qui m'aurait annoncé, il y a six mois, que je serais le 19 janvier en train d'écouter la lecture à haute voix d'un roman... je l'aurais menacé d'internement à brève échéance!

—Mon cher enfant! dit doucement Mme de Rives, j'aurais fait la même réflexion à quiconque m'eût prédit pareille éventualité.

—Tiens, c'est drôle! Et vous, Mademoiselle Martine, si il y a six mois, on vous avait présagé votre sort d'aujourd'hui?...

Martine hésita; elle avait quelque pudeur à exprimer les pensées qui se présentaient à son esprit.

"Il y a six mois, songeait-elle, si quelqu'un m'avait annoncé que le 19 janvier, je serais la lectrice d'une dame bienveillante et d'un jeune infirme plein de tact et de bonté, j'aurais dit à l'évocateur d'un tel rêve: "Taisez-vous, ce serait trop beau!"

Elle se contenta de déclarer, pour montrer à ces deux infortunés que leur destinée n'était pas la pire de toutes:

—Il y a six mois, je venais d'enterrer mon père!

Un lourd silence tomba. Et comme Julien venait de frapper:

—Descendons dîner, Mademoiselle Martine, fit Mme de Rives, tout à coup.

"Bonsoir, mon chéri, continua-t-elle en embrassant son fils.

Celui-ci s'était levé. Il franchit la distance que le séparait de son fauteuil placé devant le couvert que disposait maintenant le domestique.

Lorsqu'il fut installé, Martine s'approcha:

—A demain matin, Monsieur Lionel?

—Je le pense bien!

Il lui tendait la main.

—Bonsoir, Mademoiselle; merci de la bonne journée passée. En fin de compte, je crois que, partie pour une course très normale, vous exécuterez un raid foudroyant.

—Tant mieux!

—Oui.

Comme il lui tenait toujours la main, il hésita et poursuivit:

—Il y a six mois, j'ignorais qu'il y eût des personnes aussi compréhensives de la détresse d'autrui. Je ne peux oublier que c'est vous qui me l'avez appris.

Martine répondit par une pression des doigts, et sortit en songeant:

"Combien Lisa sait juger ce garçon!... Il a, en effet, tant de coeur!"

X

—A quel moment désirez-vous descendre à Briançon? s'enquit Lionel, dès que le jeune fille se présenta ce matin du troisième jour de l'"épreuve sportive" engagée.

—Je crois, répondit Martine, que vous devriez prier votre mère de s'occuper de cet achat. Elle se verrait forcée de sortir pour rendre service, et ce serait tellement bien pour elle!

—Je ne sais, Mademoiselle Martine, comment Mme Delmas vous a présenté les obligations de votre tâche éventuelle; mais, certainement elle n'a pu prévoir qu'ayant à soigner l'infirme que je suis, vous auriez en outre à vous occuper de sa mère.

—Il n'a jamais été question de soigner; mais bien de tenter de distraire vos heures. Il est naturel que je considère comme un devoir de chercher ce qui peut être un agrément pour Mme de Rives.

—Admettons. Je m'incline devant votre décision; mais je crains beaucoup que ce ne soit vous qui commenciez à vous ennuyer au Roc! Je pensais à cette promenade pour vous délasser. Je parlerai à ma mère... D'autre part, j'ai réfléchi; vous allez écrire, sous ma dictée, au chirurgien; mais je comptais que vous jetteriez vous-même cette lettre à la poste.

—Nous attendrons à demain; je descendrai, à mon tour, à Briançon, ce que votre mère trouvera tout naturel.

Mme de Rives se fit quelque peu prier, lorsqu'il fut question de faire cette course. Depuis l'accident de son fils, elle jugeait impossible de s'absenter; son tempérament très nerveux l'inclinait volontiers à appréhender toutes les catastrophes, en cas d'éloignement.

Comme Martine l'avait prévu, cette course s'imposait d'ailleurs à la mère vigilante, puisqu'elle tendait à satisfaire un désir de Lionel. Elle partit donc, après avoir fait à tous mille recommandations.

—Cette pauvre Mme de Rives! murmura Martine en se retournant vers Lisa, qui avait été convoquée avec ordre de ne pas quitter le couloir du premier étage, afin de mieux veiller sur le jeune homme.

—Oui, répondit Lisa en hochant la tête. On peut même dire: pauvres gens, Mademoiselle! Ils sont malheureux tous les deux. L'argent, ça facilite bien des choses, mais il y a des fois où ça complique tout!

Martine eut un sourire sceptique:

—Vous en êtes bien sûre, Lisa?

—Oui, Mademoiselle. Si les de Rives n'avaient pas une grosse fortune et que Madame eût été obligée de travailler, même chez elle et de faire à la maison la cuisine, le ménage, elle ne se serait pas enfermée ainsi dans cette pensée constante de malheur, et le petit, au lieu de s'immobiliser sur un fauteuil, aurait essayé de l'aider un peu dans le logis: des riens, mettre le couvert, éplucher certains légumes. Elle aurait trouvé naturel de sortir pour le marché, et lui, de recevoir, pendant ce temps, un camarade. Au lieu de cela, vous assistez à ce qui se passe.

—C'est aussi une question de caractères. Dans une telle épreuve, l'argent peut procurer des agréments. Mme de Rives a éprouvé une violente secousse; moralement, elle est aussi atteinte que son fils. Ce qui est navrant c'est de constater leur isolement. Ils sont cependant très bons, vous me l'avez dit; j'en ai jugé moi-même; comment se fait-il que personne ne soit venu les secourir?

Lisa haussa les épaules:

—Vous êtes encore toute jeune, petite Mademoiselle, vous avez des illusions. Il y a une foule de gens qui sont toujours là quand on s'amuse et qui s'évanouissent en fumée dès qu'on pleure!

—Entendu! Toutefois, dans cette foule, il se trouve aussi, souvent, un véritable ami. Mme Delmas a beaucoup d'affection pour Mme de Rives. Je la crois incapable de ne fréquenter les gens que les jours de thé et de bridge.

—Je n'en disconviens pas, Mademoiselle, mais Mme Delmas a sa famille, ses oeuvres; Briançon n'est pas Bois-Colombes; il est plus malaisé de venir en un lieu où, même en y restant peu, il faut compter deux jours l'aller et le retour.

—C'est vrai! M. de Rives me parlait d'un ami: un certain Jehan, le connaissez-vous?

—Très bien. C'étaient deux inséparables, durant leur jeunesse. Ils ont fait le service militaire dans le même régiment; seulement c'est encore cet argent qui les a séparés!

Martine hocha la tête.

—Oui, oui, je dis la vérité, reprit Lisa. Il faut reconnaître qu'il est impossible de douter des bons sentiments de Monsieur Jehan; s'il aimait M. Lionel, ce n'était nullement par intérêt; mais il est pauvre. M. Jehan est d'une famille très noble qui cache, autant que possible, sa misère.

"Etudiant en médecine, je n'affirmerai pas que le jeune homme mangeait à sa faim. Son travail, ces dernières années, le retenait tout le jour. Ils se voyaient moins tous les deux; vous comprenez, leur genre de vie ne concordait guère.

"Cependant, lorsque M. Jehan devait passer à la maison, M. Lionel lâchait toute occupation pour l'attendre. Celui-là, il serait venu en troisième classe, ou même caché dans un fourgon, s'il n'avait pu payer le voyage, pour voir son ami devenu aveugle. M. Lionel m'a priée de lui envoyer une lettre qui a produit son effet; ce garcon n'a pas osé paraître ou écrire.

—Pourquoi avez-vous envoyé cette lettre, ma bonne Lisa?

—Eh! Mademoiselle, je juge parfois mes maitres, c'est peut-être mal; mais quand ma conscience parle, je ne peux l'empêcher; jamais je n'ai refusé d'exécuter un ordre.

—C'est tout à fait à votre honneur, Lisa. Seulement, M. Lionel était malade; ses ordres, parfois, ne correspondaient pas exactement à ses désirs.

—Savoir! c'est un garçon qui a son caractère. Ses désirs peuvent sembler bizarres; mais ce sont ses désirs. Si je n'avais pas fait sa commission, M. Jehan arrivait, et dame! je ne sais comment il eût été reçu.

—Que lui a-t-il donc fait dire?

—Quand M. Lionel partait pour des trois jours, ils correspondaient peu, probablement. Lorsque l'accident est arrivé, fin juin, M. Lionel revenait d'un voyage aux îles... là-bas, en Océanie. Comme tout le monde le connaissait, par ici, dès qu'il a été retrouvé, sans conscience, la tête fendue, on l'a reconnu; on a télégraphié à Madame; elle a défendu que cela paraisse dans les journaux.

"Alors, j'imagine que M. Jehan pensait parfois: "Sûrement, Lionel est encore en voyage!"

"J'ai écrit il y a trois mois. M. Lionel m'a signifié: "Lisa, mettez un mot de ma part à Jehan; ceci, Lisa: "Pour des raisons particulières qu'il vous expliquera plus tard, Monsieur Lionel vous fait savoir qu'il est revenu au Roc avec Madame pour quelques semaines et il vous demande de n'écrire, ni de donner signe de vie, avant de recevoir un autre avis".

—Lisa, ce jeune homme n'a dû rien comprendre! Et il n'a pas bougé?

—Non, il n'a pas bougé! Déjà, tout jeune, il écoutait toujours les ordres de M. Lionel. Je me suis souvent reproché de n'avoir pas ajouté un mot; mais c'était difficile; prévenu du malheur, je vous répète que rien n'eût retenu M. Jehan de venir ici.

—C'est étrange! Pourquoi M. de Rives a-t-il écarté cette affection sûre, capable de lui offrir un soutien? Eloigne-t-on un être cher, quand on souffre?

—Voilà, Mademoiselle; je vous disais, c'est un garçon qui a son caractère, un caractère pas aisé à suivre. Quant à moi, j'ai eu beau chercher, je n'ai pas deviné pourquoi il cachait ainsi la vérité.

—Comment se fait-il que ce jeune homme ne l'ait pas apprise par des amis communs?

—Je ne sais pas, Mademoiselle; peut-être qu'il ne fréquente pas les maisons où on parlait de la chose. Puis, c'est un coeur délicat; s'il a entendu raconter la catastrophe, il a dû mal juger son ami et a pu se froisser.

— Comment, vous affirmiez qu'il serait venu envers et contre tous!...

—Avant de recevoir mon billet; mais s'il a su la vérité après...

—Tout cela est étrange et triste, conclut Martine. La vie place déjà assez d'embûches sur la route pour séparer ceux qui s'aiment; si l'on y ajoute des complications, des mystères, il n'y a plus d'entente possible. Allons, je vais chez Monsieur Lionel. Et vous, Lisa, vous remontez dans la lingerie?

—Non, Mademoiselle. Madame m'a sommée de rester à monter la garde dans le corridor.

—Mettez-vous alors dans ma chambre; la porte ouverte, vous serez aussitôt alertée, en cas de besoin, et moins tristement installée que dans ce sombre passage.

—Mademoiselle est bien bonne.

....

—Je vous attendais impatiemment, Mademoiselle Mauclaire, déclara Lionel.

—Je viens de conduire votre maman à sa voiture; suis-je en retard?

—Trois heures n'ont pas sonné; vous n'êtes pas en retard; moi, je le suis, car je veux descendre et faire à ma mère la surprise de la recevoir en bas!

—Oh! Madame de Rives ne rentrera pas avant un bon moment.

—Briançon est à dix minutes; le jour de votre arrivée, vous l'avez avoué vous-même, le verglas empêchait l'auto d'avancer; pour ma part, j'ignore si je ne mettrai pas une partie de l'après-midi pour descendre un escalier.

—Vous plaisantez.

—Je n'en ai pas la moindre envie! D'abord, il y a le corridor; mais depuis hier, j'ai fait des progrès: je vais, je viens sans étourdissements.

—Bien entendu!

Malgré cette assurance, Martine eut préféré appeler Julien, afin qu'il se tînt aux côtés du convalescent, lequel pouvait avoir un malaise en parcourant des distances inhabituelles.

Mais, de plus en plus, et les propos échangés avec Lisa avaient affermi sa conviction, il lui paraissait indispensable de prendre toute précaution pour ne pas heurter un homme dont le tempérament se révélait particulièrement original.

—Alors, nous partons? s'enquit-elle.

Dès que Martine eut franchi la porte, elle se retourna pour dire:

—Oh! le corridor c'est facile, puisque vous touchez le mur de votre main.

A ce moment, Lisa sortit de la chambre.

Elle retint une exclamation et leva les bras au ciel.

Martine lui sourit. Arrivée sur le palier, elle usa d'autorité, prit la main de Lionel et avança à reculons.

Elle ressentait une émotion sympathique, mêlée d'une certaine fierté.

Au fond, cette décision, il l'avait prise grâce à elle!

Au bord de l'escalier, elle s'arrêta et lui mit la main sur la rampe.

—Attention, n'est-ce pas? dit-elle. Vous êtes à la première marche; il s'agit de ne pas s'emballer!

Il avança doucement, le pied vers le vide. Elle eut voulu lui donner son bras libre. Toujours retenue par le souci de lui conserver l'initiative qu'il appréciait, elle se contenta de marcher devant lui, prête à parer de son corps une éventuelle chute.

Toute la volonté déployée jusque là par Lionel, pour demeurer inerte et enfermé, agissait inversement pour son adaptation à la nouvelle existence qu'il acceptait. Il descendait lentement, uniquement préoccupé de paraître libre, adroit, de ne pas montrer la bien naturelle angoisse qui contractait son visage légèrement pâli.

Tandis que son pied droit touchait le sol, avant même que sa jambe gauche eut ébauché le mouvement nécessité par une nouvelle avance en profondeur, Martine s'écria:

—Nous sommes arrivés!

Il devait être assez satisfait de lui-même, car il proposa:

—Soyez gentille; offrez-moi votre bras; le vestibule est un peu vaste pour m'y élancer une première fois.

—Où allons-nous? Dans le salon?

—Oui.

Tandis qu'elle le dirigeait, Julien apparut à la porte de la salle à manger.

Comme Lisa, il eut un geste d'étonnement et un hochement de tête qui révélait la triste émotion ressentie devant l'infortune de celui qui, précédemment, n'était qu'agilité et vivacité!

—Si rien n'est changé, fit gravement Lionel, le canapé est à droite.

—Parfaitement, devant le piano à queue.

—Ce sont des repères. Asseyons-nous. Ouf! Vous aviez raison, nous n'avons pas mis des heures!... Oui, je disais: ce sont des repères... Me levant du canapé, je puis suivre le piano, parvenir à la fenêtre, la longer vers la gauche... Je rencontre le secrétaire; deuxième fenêtre, puis un bout de mur, la porte allant dans la bibliothèque, une chaise; il y a trop de chaises et de fauteuils. Par exemple, si je voulais traverser en biais, que de crocs-en-jambe en perspective! Bon, suivant ma route que j'appellerai "périmétrique": la cheminée, une vitrine, première porte du vestibule, commode, deuxième porte du vestibule, chaise, autre côté du canapé... Et on repart.

Martine le regardait; il semblait un enfant studieux qui récite sagement une leçon apprise avec attention.

—Pour parer aux crocs-en-jambe que vous redoutez, je pense qu'une canne suffirait; elle précède l'obstacle, le rencontre, le signale.

—Je n'ai que des pics de montagne, qui ne me serviront plus.

Martine se refusait à favoriser sa tristesse.

—Sur un parquet, ils sont dangereux, dit-elle; lorsque nous irons en excursion, vous aurez tort de prendre un simple jonc.

—Comment voulez-vous que nous fassions une excursion en montagne?

—Pourquoi pas? Oh! je n'ai nulle envie de me risquer en des lieux dangereux. Vous avez dû remarquer que mon enthousiasme est modéré pour ce genre de promenade. Mais sans doute il existe des sentiers menant à des points de vue d'où vous pourrez m'expliquer et me signaler les curiosités environnantes, et, qu'en cas de brouillard, je distinguerai mal.

Lionel chercha et trouva la main de Martine assise à ses côtés, et la serra.

—Comme vous êtes gentille! Vous finirez par me faire croire que là-haut, dans mes montagnes, c'est moi qui aurai des yeux et non vous!

Elle ne répondit pas.

Le klakson de la voiture annonçait le retour de Mme de Rives.

Par la porte entr'ouverte, les jeunes gens entendirent le valet de chambre:

—Madame, un vrai miracle: Monsieur est au salon! Madame peut me croire, moi; quand j'ai vu Monsieur Lionel traverser le vestibule, j'ai failli tomber de surprise!

—Oui, Madame, renchérissait Lisa. Moi, je les ai suivis par derrière, M. Lionel et Mlle Martine. Eh bien! j'avais reçu un tel coup au coeur que je tremblais en descendant les marches; un peu plus, je m'écroulais.

—Braves gens! murmura Lionel, ému; je ne savais pas quel intérêt affectueux ils me témoignaient!

Mme de Rives entra au salon, exprimant une joie exubérante.

—Mon cher enfant, quel bonheur! Et tu as pu descendre?

Un léger sourire effleura les lèvres de Lionel.

—J'ai pu descendre, maman! Je ne suis pas paralysé, vous savez! Le tout est de s'habituer à considérer que s'il y a panne d'électricité, au milieu d'une soirée, il faut circuler à tâtons. Avez-vous trouvé ce que vous désiriez?

—Oui. J'ai commandé un bon poste que l'on posera demain.

—Parfait! Ainsi puisque nous n'allons plus vers les autres, nous aurons la faculté d'appeler les autres à nous et de connaitre leurs petites affaires!

—Devine qui j'ai aperçu?

Lionel fit un geste vague pour exprimer le peu de prévisions possédées à ce sujet.

—C'est tellement extraordinaire, continua Mme de Rives.

Elle se débarrassait de son manteau, de son chapeau. Elle s'asseyait dans l'un des fauteuils.

Martine l'examinait avec attention. De cette course, la vieille dame rapportait ce qui était pour elle le stimulant nécessaire: de l'inconnu, du nouveau!

Certains êtres ne peuvent exister que parmi la foule; repliés sur eux-mêmes ils s'étiolent comme des fleurs privées d'air et de lumière.

—Si nous goûtions? proposa-t-elle. Voulez-vous, Mademoiselle Martine, sonner pour commander le thé.

—Qui avez-vous rencontré? demanda Lionel.

—Ah oui! c'est inimaginable! Jehan.

Lionel eut une brusque détente du corps, comme pour s'élancer vers celui dont on venait de prononcer le nom.

—Jehan! murmura-t-il d'une voix tremblante. Jehan, à Briançon! Pourquoi ne l'avez-vous pas amené?

—Mon enfant, nous suivions l'avenue de la République, je regardais vaguement les passants peu nombreux. Parmi eux, tout à coup, je découvre Jehan. Mon premier mouvement de surprise passé, j'alerte Marcel... Juste nous venions de tourner dans une rue ... Marcel stoppe, fait marche arrière; parvenu sur l'avenue, il arrête, descend de la voiture, et moi je fais de même... et à ma stupéfaction, l'avenue était déserte!

—C'est inouï, maman! Il y a peut-être un hôtel à cet endroit?

—Non, mon chéri; j'ai cherché, justement!

—Alors, c'est incompréhensible!

(A suivre)

La Mode Pratique

3500
SIZES 14-48

Cet ensemble deux pièces convient aux tailles minces comme aux fortes; il peut être confectionné en tissu très léger et convient bien pour l'été.

Style no 3500 pour grandeurs 14, 16, 18, 20, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 3 verges ½ de tissu de 39 pouces.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.
Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

•

Adaptation et illustrations d'Odette-Fumet Vincent

•

(Tous droits réservés)

59

1—Cocardasse répliqua: "Soit dit sans vous offenser, Monsieur les volontaires, ce gibier là est pour nous.

2—On arrivait de deux côtés au fond du fossé. Nos gens se partagèrent en deux groupes et descendirent les deux chemins à la fois.

Odette Vincent

3—Quand le pauvre enfant se vit cerné, il s'écria: Mes bons seigneurs, ne me tuez pas, je n'ai rien! je n'ai rien!

Autour de la Ferme

Le maintien des machines est une nécessité urgente

Maintenant qu'il est devenu nécessaire de faire durer les machines de ferme le plus longtemps possible à cause du manque de métaux, il faut plus que jamais entretenir soigneusement toutes les parties de chaque machine, dit M. W. Kalbfleisch, du Service de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les charrues

Habituellement les pointes des charrues et quelques autres petites parties maintiennent une charrue en bon état de fonctionnement pendant toute une année ou jusqu'à ce que l'on puisse acheter une nouvelle machine, mais maintenant que la production de pièces est restreinte, il peut être nécessaire de faire durer une charrue ou une autre machine pendant plusieurs années.

Soins à donner

Pour maintenir ou conserver les charrues, bineuses, cultivateurs, scarificateurs et autres machines, on devrait donner plus d'attention au soin des roues, des coussinets, des chaines, des engrenages et du mécanisme de levage, car l'usure de ces parties a fait rejeter bien des machines. Il faudrait huiler à fréquents intervalles les coussinets des roues et le mécanisme de levage des charrues pour réduire l'usure au minimum. Sur les scarificateurs à dents raides, les roues, les coussinets des roues, les parties mobiles des dents doivent aussi être inspectés et lubrifiés souvent.

Socs en fonte

Lorsqu'on se sert de socs en fonte pour les charrues, on peut allonger leur durée en les passant à la meule. Cet émeulage des socs ne donne pas aux pointes leur "succion" originale; mais il les aide à tenir la charrue dans la terre. En passant à la meule il faut aiguiser le nez et l'aile du soc sur la surface du dessus et leur donner une inclinaison abrupte d'environ 45 degrés. Le nez du soc doit être émeulé à travers la pointe, à la même inclinaison.

Les cultivateurs

Généralement les pointes des cultivateurs ou scarificateurs n'ont pas besoin d'être émoulées, mais si l'on constate qu'il est difficile d'obtenir une bonne pénétration avec un scarificateur léger, l'émoulage des pointes peut améliorer le fonctionnement de la machine. Les pointes des scarificateurs doivent être émoulées sur le dos à angle aigu. Il faut avoir soin, en ce faisant, de ne pas brûler le métal; la couleur bleue du métal indique que la chaleur de la meule amollit la dureté de ce métal.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	3	4	5	6	7	8
BLE						
Nord No 1		88½	88½	88½	88⅝	88¾
Nord No 2		85⅝	85⅝	85⅝	85½	85⅝
Nord No 3		82⅝	82⅝	82⅝	82⅝	82½
No 4		79½	79½	79½	79¾	79⅞
No 5		74	74	74	74	74
No 6		72½	72½	72½	72½	72½
Fourrage		70	70	70	70	70
Sur voie net		87⅝	87⅝	87⅝	87⅝	87¾
No 1 Durum		84	84	84	84	84
No 2 Durum		84	84	84	84	84
No 3 Durum		82	82	82	82	82
Inf. Nord 1		86	86	86	86¼	86½
Inf. Nord 2		82½	82½	82½	82½	82⅝
Inf. Nord 3		80	80	80	80	80
Charbonneux 1		81½	81½	81½	81½	81½
Charbonneux 2		78½	78½	78½	78½	78½
Charbonneux 3		76½	76½	76½	76½	76½
Rej. Nord 1		79	79	79	79	79
Rej. Nord 2		78	78	78	78	78
Rej. Nord 3		76	76	76	76	76
AVOINE						
C.W. No 2		45¼	45	45⅛	45½	45½
C.W. No 3		44¼	43⅞	44	44½	44½
Fourrage No 1		42¼	41⅞	42	42½	42½
Fourrage No 2		39¼	38⅞	39	39½	39¾
Fourrage No 3		37¼	36⅞	37	38	38
Sur voie net		44⅝	45	44⅜	44⅜	44⅜
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs		60¾	60⅝	60⅞	60⅞	60⅞
C.W., 3, 6 rangs		58¾	58⅝	58⅞	59⅛	59⅛
Fourrage No 1		56½	56⅜	56⅝	56⅞	56⅞
Fourrage No 2		54¼	54⅛	54⅜	54⅞	54⅞
Fourrage No 3		52¼	52⅛	52⅜	53⅜	53⅜
Sur voie net		59	59	59	59	59
LIN						
C.W. No 1	....	....	....	....	....	....
C.W. No 2	....	....	....	....	....	....
C.W. No 3	....	....	....	....	....	....
C.W. No 4	....	....	....	....	....	....
SEIGLE						
C.W. No 2		53⅞	53¼	53⅜	53¼	53
C.W. No 3		49¼	48½	48⅝	48½	48¼
C.W. 2 rej		47½	46¾	46⅞	46¾	46½
C.W. No 4		46½	45¾	45⅞	45¾	45½
Ergot		42½	41¾	41⅞	41¾	41½
Sur voie net		53¼	52½	52¾	52⅝	52⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE					
Octobre	90	90	90	90	90
AVOINE					
Octobre	46¼	45⅞	46	46	46
Décembre	45¾	45½	45⅝	45⅝	45⅝
ORGE					
Octobre	60¾	60⅝	60⅞	60⅞	60⅞
Décembre	60⅝	60½	60¾	60¾	60¾
LIN					
Juillet	....	....	....	....	....
SEIGLE					
Octobre	55½	54¾	54⅞	54¾	54½
Décembre				56¼	56

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

Provision de sucre pour les travailleurs agricoles

Pour résoudre une difficulté que l'on éprouvait dans les familles de ferme, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé le 15 juillet que les marchands peuvent accepter des notes d'achat signées par les femmes des cultivateurs ou par d'autres personnes qui nourrissent les moissonneurs, comme les équipes de batteurs, les cueilleurs de fruits.

Autrefois le sucre pour les repas de ces pensionnaires irréguliers devait être pris sur la ration domestique de la famille s'il n'était pas apporté par les travailleurs eux-mêmes, et il en résultait naturellement un manque de sucre. Cette situation vient d'être réglée par l'adoption du même système que pour la fabrication des confitures à la maison. A partir du 15 juillet, le marchand est autorisé à accepter un certificat d'achat (et le signataire du certificat n'est pas tenu de s'approvisionner chez le même acheteur) si ce certificat porte: (1) les mots "moisonneurs", (2) le nombre de ces moissonneurs, et (3) le nombre de jours de travail pour lesquels on leur fournit du sucre.

Sur la ligne pourvue pour indiquer l'institution ou le genre d'affaires, le demandant doit écrire, par exemple: "cinq moissonneurs, quatre jours". Naturellement, le certificat doit être signé par la personne qui fait l'achat.

Règles pour l'alimentation des porcelets

Voici huit règles générales pour l'alimentation des porcelets: (1) Donnez trois repas par jour; (2) Ne donnez jamais plus à un repas que les animaux ne peuvent consommer sans en laisser; (3) Faites lentement et graduellement tous les changements de ration; (4) N'oubliez jamais que le porc destiné à la reproduction est un animal de plein-air; (5) Attachez-vous à fournir des conditions de plein air dans les parquets de mise-bas et d'alimentation, c'est-à-dire fournissez de l'air frais, de la lumière, un bon égouttement et surtout évitez les courants d'air et l'humidité; (6) Veillez à ce que tous les porcs de reproduction de toutes les catégories et de tous les âges prennent beaucoup d'exercice; (7) Pour l'économie et la santé, assurez-vous que la ration contienne des fourrages verts, de l'herbe de pâturage, des racines et des fourrages bien fanés, spécialement pour les sujets reproducteurs; (8) Rappelez-vous que le porc malade est un pauvre patient et d'un traitement bien difficile. Cherchez donc à supprimer les causes de la maladie plutôt que d'avoir à les guérir.

On trouvera des renseignements plus complets sur ce sujet dans les feuillets No 5 de la Série spéciale de la production en temps de guerre sur "L'alimentation des porcs" et No 34 intitulé "Comment prévenir les pertes chez les jeunes porcs" que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

LA PRODUCTION DU FROMAGE AU CANADA

Entre le mois de janvier et le mois de juin 1942, ces deux compris, la production de fromage au Canada a été de 83,174,794 livres, en augmentation de 65.6 p.c. sur la période correspondante de 1941. Pendant la même période il s'est produit 119,382,966 livres de beurre de beurrerie, en diminution de 6.1 p.c. sur la période correspondante de 1941.

Genève fête son deux millième anniversaire

La ville commémore un long passé de luttes couronné par l'internationalisme.

Cet été Genève fête son deux millième anniversaire. Jules César fait mention de Genève dans ses "Commentaires sur la guerre des Gaules". Les Helvètes constituaient alors l'une des tribus celtes qui avaient envahi cette partie de l'Europe, de l'ouest, vers l'an 400 avant Jésus-Christ.

En l'an 58, menacés par des envahisseurs du nord, ils voulurent eux-mêmes envahir la Gaule. Ils s'acheminèrent d'abord par Genève, où Jules César les refoula une première fois; puis il tentèrent de passer par les montagnes du Jura. Ils subirent une défaite décisive à Bibracte, au pays des Burgondes (Bourgogne).

Les Romains occupèrent éventuellement la Suisse, établirent des camps, construisirent des routes à travers les défilés.

Evêché dès le quatrième siècle

La paix romaine fut interrompue au cinquième siècle, lorsque les Alamans occupèrent le versant nord des Alpes, les Lombards le versant sud, les Burgondes l'ouest de l'Helvétie, y compris Genève. Dès le quatrième siècle, Genève était le siège d'un évêché. En 534 les Francs s'emparèrent du premier royaume de Bourgogne. En 888 le royaume de Haute Bourgogne naissait des ruines de l'empire carolingien; Genève en était une des principales villes. Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, légua sa couronne à l'empereur Conrad le Salien en 1032. Le prince-évêque de Genève jouissait d'une certaine autorité; son pouvoir spirituel s'étendait aux comtes de Savoie, la maison de ces derniers s'empara en 1290 du palais épiscopal et du pouvoir temporel. Au début du 16ème siècle la maison de Savoie avait beaucoup diminué les franchises de Genève; le parti populaire des "Eidgenots" s'insurgea et finit par l'emporter sur les partisans de la maison de Savoie. Le canton conclut des alliances avec ses voisins.

Genève, berceau du Calvinisme

En 1535 Genève se rangeait à la doctrine de la Réforme, devenait une république gouvernée par des syndics et des conseillers élus. En 1536 arrivait à Genève un personnage dont le nom est lié à son histoire, Jean Calvin, originaire de Noyon en Picardie, qui fonda non seulement une confession religieuse, mais un régime politique. La ville devint le refuge des huguenots français.

Napoléon Ier, en 1798, incorpora Genève à la France et en fit le chef-lieu du département du Léman.

En fin de 1813, la république était restaurée à Genève; en 1815 Genève devenait le 22ème canton de la Confédération helvétique.

Au cours du 18ème siècle la vie intellectuelle de Genève devint très active, Jean-Jacques Rousseau était fils d'un horloger genevois. La ville et la campagne voisine de Genève ont vu passer Voltaire, Mme de Staël, Georges Sand, Alexandre Dumas fils, Daudet, Byron, Gibbon, Dickens Ruskin, Frances Havergal, Sismondi, de Saussure, Amiel.

La fondation de la Croix-Rouge

En 1859 Henri Dunant, un Genevois, était témoin de la bataille de Solférino, où Français et Piémontais combattaient les Autrichiens. Il aida à secourir les blessés, publia ses "Souvenirs de Solférino". Son travail fut couronné par la signature de la convention de la Croix-Rouge internationale, à l'hôtel de ville de Genève, le 22 août 1864. Aujourd'hui 64 Etats adhèrent à cette convention.

Durant la guerre de 1914-1918, la Croix-Rouge internationale secourut les prisonniers de guerre et les autres victimes du conflit. Elle a repris son oeuvre pendant la guerre actuelle.

Avant la guerre Genève était le lieu préféré des organismes internationaux: Société des Nations, Bureau International du Travail. Genève espère que la Société des Nations reviendra occuper son majestueux palais, et que cette fois elle atteindra au but élevé qu'elle s'était fixé.

Densité du sirop dans les conserves de fruits

Un amendement a été apporté aux règlements édictés en application de la Loi des viandes et des conserves alimentaires, qui règle la densité du sirop employé dans les conserves industrielles (Gazette du Canada, 11 juillet 1942).

Un nouvel alinéa indique le pourcentage du sucre qui doit être employé dans le sirop, lequel sirop doit se composer uniquement de sucre et d'eau. Tous les produits alimentaires conservés dans du sirop doivent être étiquetés de façon à indiquer la densité du sirop (tant pour cent de sirop de sucre); le pourcentage de sucre dans le sirop doit être de 60 pour les mûres Logan et les abricots; de 45 pour cent pour les cerises sures, les pêches, les fraises, les framboises noires et les gadelles; de 40 p.c. pour les groseilles, mûres Lawton, framboises; de 35 p.c. pour les poires Bartlett et autres variétés semblables, les bleuets; de 30 p.c. pour les cerises sucrées et les prunes; et de 25 p.c. pour les poires Keiffer, "clamp" et autres semblables.

Un peu de prévention

Il est très important que vous nettoyiez à fond votre remise à grain **maintenant**. On suggère de prendre les mesures suivantes comme moyens pratiques pour conserver le grain en bonne condition:

1.—Brossez les murs comme il faut. Nettoyez toutes les fentes, et enlevez tout débris de grain. En balayant les planchers avec du bran de scie humide, vous enlèverez les mites du grain et les petits insectes.

2.—Répandez un peu d'hydrate de chaux sur tout le plancher, et balayez avec soin pour remplir toutes les fentes.

3.—Les remises à grain qui ont été infestées dans le passé par des insectes ou des mites, devraient être nettoyées tel qu'indiqué plus haut, et ensuite blanchies à l'intérieur avec de la chaux contenant ¼ de livre de lessis par gallon de solution. Il faudrait que la remise sèche durant 4 jours avant d'y mettre le grain.

4.—Examinez soigneusement la remise après ce nettoyage, et si vous découvrez des insectes, employez un vaporisateur insecticide. Des renseignements au sujet de ces vaporisateurs peuvent être obtenus du "Grain Research Laboratory", Winnipeg, ou de la Division d'entomologie, Ottawa.

5.—Réparez toutes les fissures afin d'empêcher l'humidité de venir en contact avec le grain.

6.—Ayez un bon système de ventilation dans votre remise.

7.—Examinez le grain fréquemment. Si vous y trouvez des insectes ou des mites, emportez-en un spécimen à votre agent d'élévateur, ou envoyez-le au "Grain Research Laboratory", Winnipeg, ou à la Division d'entomologie, Ottawa.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

La guerre t'oblige à des sacrifices comme nous tous; mais comme nous tous, tu les acceptes sans regimber. Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, vient d'avertir les cultivateurs qu'ils n'ont pas à compter sur l'apport des travailleurs saisonniers, qui les aidaient auparavant à expédier le gros de la besogne, aux temps des récoltes. De son côté, le ministre de la Défense nationale, M. Ralston, a déjà laissé entendre qu'il serait extrêmement difficile de licencier des soldats durant les prochaines semaines, pour participer aux travaux de la ferme. L'ampleur de notre effort militaire, tant sur les divers champs d'hostilités outre-mer que sur notre territoire, interdit d'avoir recours à cette mesure.

C'est dire que tu devras toi aussi, mon cher Prosper, te livrer à un labeur intense, en vue d'une récolte que l'on affirme plus abondante que l'année dernière. Tu le feras avec courage, comprenant que tu dois à la fois nourrir notre population et vendre à la Grande-Bretagne une bonne partie de ta production. C'est à ce titre que tu contribues réellement, efficacement à l'effort de guerre canadien.

Nous sommes appelés, Prosper, à voir des changements énormes dans notre travail, d'ici à la fin de la guerre. Les besoins du conflit vont absorber de plus en plus notre population mâle. Le temps est proche où comme en Angleterre (qui d'ailleurs ne s'en trouve pas plus mal), l'Amérique devra s'ingénier, pour maintenir sa production, à des procédés complètement inconnus en période de paix.

Tu sais qu'en Grande-Bretagne, par exemple, les cultivateurs ne fournissaient pas le quart de la nourriture requise par la population, au début de la guerre actuelle. Or, malgré les nécessités de la défense nationale; malgré que ce pays ait envoyé un nombre énorme de ses fils se battre sur tous les fronts, il fournit maintenant les deux-tiers des aliments dont ses habitants ont besoin. Et pourtant, ce n'est pas assez. Pour intensifier cette production, et soulager d'autant les alliés qui doivent combler la carence de vivres, le ministre britannique de l'Agriculture, M. Hudson, a annoncé que l'on travaillera désormais sur les fermes durant la nuit, surtout au clair de la lune.

On veut ainsi augmenter de dix pour cent la production des pommes de terre, ajouter 600,000 acres pour l'ensemencement du blé, obtenir plus de betteraves, plus de lait. Tout ceci sera exécuté, malgré le manque d'hommes: car toute la population là-bas est engagée dans un ouvrage quelconque se rapportant à la guerre.

Cette culture plus intensive demandera tout simplement un labeur supplémentaire, sans rémunération correspondante. Ces gens-là, Prosper, ont compris qu'il faut à tout prix gagner la guerre. Ils ne veulent demander à personne de l'aide inutile: on ne leur envoie que le strict nécessaire.

Avec de tels exemples de courage devant les yeux, nous trouverons moins difficile, de notre côté de l'océan, jusqu'ici épargné par les bombes, de faire notre devoir, même si nous ne pouvons compter sur de la main-d'oeuvre additionnelle.

Après tout, la liberté vaut bien ce sacrifice. Pensons un peu à ce que serait la servitude, si nous étions vaincus!

Bien à toi,
DAMASE.

NOTES AGRICOLES

EXEMPTION DE TAXES SUR LES PORCELETS

Un avis douanier de Terre-Neuve, en date du 20 juin 1942, prescrit que les porcelets ayant moins de trois mois sont maintenant exempts de la taxe de 7½ pour cent ad valorem et ils sont également exempts des droits ordinaires de douane lorsqu'ils sont importés à Terre-Neuve.

• • •

La récolte de grain de l'Argentine a été semée plus tard que d'habitude parce que le mois de juin a été d'une fraîcheur anormale, et il y a eu des gelées presque toutes les nuits.

• • •

Quand le lin à filasse est récolté trop tôt, la filasse a une texture fine mais il y en a peu et la qualité de la graine laisse à désirer. Par contre, si on laisse le lin devenir trop mûr, la filasse est dure, grossière et perd beaucoup de sa qualité.

• • •

Pour aider à augmenter l'envoi d'oeufs sur la Grande-Bretagne on organise actuellement des cercles de jeunes aviculteurs sous les auspices du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole dans les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Le Ministère anglais des Vivres conduit une campagne continuelle pour tenir le public renseigné sur les précautions à prendre pour protéger les denrées alimentaires contre les accidents de la guerre, bombes, gaz, contamination, etc. Il publie des livrets indiquant ce qu'il faut faire pour protéger ces denrées dans les magasins, dans la maison, sur la ferme, ainsi que pour reconnaître l'eau qui est contaminée et la façon de la purifier.

N'EMMAGASINEZ PAS LA LAINE HUMIDE

La laine qui est conservée dans un état humide et mouillé a une tendance à chauffer; elle moisit et se détériore, ce qui signifie que les fibres se décolorent et s'affaiblissent. Il en est de même de la laine que l'on conserve dans des endroits très humides ou lorsque les sacs qui la contiennent sont laissés sur le sol nu. Il peut arriver que la laine soit exposée à des orages ou à des inondations. Dans les cas de ce genre il faut l'étaler immédiatement pour qu'elle puisse sécher. Si la tente est trop considérable pour qu'on puisse la faire sécher sur le ranche ou sur la ferme, on doit l'expédier immédiatement et avertir le consignataire pour que ce dernier puisse l'étaler et la faire sécher à l'entrepôt, ou l'expédier à un établissement de désuintage où elle sera désuintée immédiatement.

Dans un avenir prochain, les automobiles seront plus légères et plus larges et se vendront environ $400.00. Elles se déplaceront à une vitesse plus grande à l'aide de moteurs légers, à haute compression, qui permettront de parcourir soixante milles au gallon de gazoline. Tout cela semble un rêve, mais deux inventeurs de Détroit approuvent ces changements élémentaires même s'ils ne s'entendent pas sur tous les détails de l'invention. Ces photos démontrent que les découvertes modernes amenées par la guerre affecteront certainement les moyens de transport de l'après-guerre. Stout, un des inventeurs, affirme que les automobiles seront plus grandes et qu'elles contiendront un système d'injection du combustible qui sera nettoyé par un appareil à air filtré qui fournira l'air climatisé aux passagers. Walker, l'autre inventeur, croit que les automobiles seront construites en argile et qu'elles posséderont un moteur à l'arrière. Le poids en sera ainsi diminué de plus de trois-quarts. Le magnésium et l'aluminium seront employés dans la construction, ainsi que l'argile et le bois de contre-plaquage.

M. Chaloult est acquitté à Montréal après un procès retentissant

Le discours constitue une violation de l'article 39 des règlements de la défense du Canada. Le député est acquitté en raison de sa bonne foi.

N.D.L.R. — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de n'avoir pu faire paraitre dans le numéro de la semaine dernière, faute d'espace, le compte rendu de l'acquittement de M. Chaloult.

MONTREAL.—René Chaloult, député nationaliste de Lotbinière à l'Assemblée législative, a été acquitté des accusations portées contre lui en vertu des règlements de la défense du Canada. Chaloult était poursuivi à cause d'un discours prononcé ici le 19 mai dernier.

En prononçant son jugement le juge Edouard Archambault, a dit qu'il condamnait sans hésiter le discours de l'accusé comme "une violation de l'article 39 des règlements de la défense du Canada", mais qu'en tenant compte de "certaines circonstances ainsi que du doute possible sur la question de bonne foi," il libérait l'accusé de toutes les accusations mentionnées dans la plainte.

(L'article 39B des règlements de la défense du Canada prévoit que toute personne accusée d'infraction à ces règlements peut se disculper en prouvant qu'elle avait simplement l'intention de critiquer de bonne foi ou d'indiquer des erreurs ou des défauts du gouvernement canadien).

M. Chaloult était accusé d'avoir tenu, dans un discours devant plusieurs milliers de personnes, des propos tendant à causer de la désaffection parmi les sujets de Sa Majesté, à compromettre le succès des armées de Sa Majesté ainsi que des armées des nations alliées, à nuire au recrutement, à l'instruction et à la discipline des armées de Sa Majesté, à compromettre la sécurité de l'Etat et à nuire à la poursuite efficace de la guerre.

Dans son jugement, le juge Archambault dit que l'accusé, non seulement a témoigné de sa bonne foi, mais qu'il a aussi donné des preuves de cette bonne foi.

"Sans doute, tous les citoyens sont égaux devant la loi, dit le juge, mais on conçoit aisément qu'un membre de l'Assemblée législative, jouissant depuis plusieurs années du privilège de l'immunité parlementaire, soit plus osé que d'autres dans ses discours, même hors du Parlement".

Il fait observer que M. Chaloult avait averti ses auditeurs de ne pas mal interpréter ses paroles chaque fois qu'elles pouvaient être interprétées comme nuisibles à l'intérêt public.

Il dit que le tribunal pourrait difficilement considérer cette affaire autrement que comme un déplorable incident, causé par une simple erreur de jugement.

Le juge Archambault déclare ensuite qu'il accepte la preuve de bonne foi et accorde le bénéfice du doute à l'accusé, mais il ajoute. "Cela ne doit pas être considéré comme donnant carte blanche aux déclarations, aux discours et aux propos subversifs qui tendent à causer des troubles dans le pays".

Voici quelques-unes des parties les plus intéressantes des notes du juge Archambault, qui en vient à examiner les déclarations du député Chaloult, après avoir disposé des principales questions de droit:

Précautions prises par l'orateur

"Il est établi, qu'après avoir prononcé les paroles:—"J'espère qu'après cette guerre, se rompra net le lien qui nous relie actuellement à l'Angleterre", l'orateur aurait reçu une véritable ovation, que l'on aurait crié dans l'auditoire: "Pas après la guerre, mais tout de suite". Le prévenu lui-même nous confesse, au cours de son témoignage: "Je leur ai demandé de se calmer, et je l'ai fait, à plusieurs reprises". Cette mesure de précautions a donc été jugée opportune par le défendeur, au moment même de cette partie de son entretien.

"Dans la généralité de son discours, l'orateur s'est borné, il est vrai, à plaider contre la conscription pour service outre-mer et à critiquer le gouvernement, à ce sujet, mais il nous paraît s'être laissé emporter plus loin et avoir abordé, sans beaucoup d'ambages et d'équivoques, la thèse de non-participation à la guerre actuelle.

Le discours doit s'interpréter dans son ensemble

"Sans doute, le discours doit s'interpréter dans son ensemble; mais quand on est appelé à en découvrir l'effet, à la lumière des règlements de la défense, il paraît assez difficile de méconnaître l'effet manifesté par les applaudissements et ovations de la foule, soulevés par certains passages, à un degré tel, que le prévenu a cru devoir intervenir pour prier ses auditeurs de se contenir. Il ne saurait nous déplaire de constater que le défendeur a formellement recommandé, ce soir-là, à ses auditeurs, de n'employer que les moyens légaux et constitutionnels et qu'il leur a nettement expliqué qu'il ne s'agissait que de l'après-guerre. L'inculpé a même demandé à la foule de rester calme. Il n'a pu expliquer au Tribunal, même vaguement, une déclaration que lui prête le document annexé à la plainte: "Après la guerre, nous ferons ce qu'il y aura à faire". Le défendeur souligne bien qu'il a recommandé à ses auditeurs de bien vouloir ajourner, jusqu'à la fin du conflit, ce qu'il appelle lui-même les effets de la colère de tout un peuple.

Le prévenu a calmé ses auditeurs

"Il n'a, toutefois, pu se dissimuler l'effet immédiat de son discours, contenant des menaces transparentes pour l'avenir, lorsque, dès avant qu'il reprenne son siège, certains auditeurs, que le prévenu ne craint pas, aujourd'hui, de qualifier d'exaltés, insistaient, à haute voix, pour une exécution immédiate des idées qu'il avait pour ainsi dire semées dans les esprits. Le défendeur s'est référé à des échauffourées qui seraient survenues en 1917; le Tribunal pourrait se demander si les personnes exaltées, dont nous parle le défendeur, n'ont pas pris cette allusion comme un exemple à imiter, même si cette observation n'était formulée, selon lui, qu'à titre de mise en garde aux gouvernants.

Les précisions de l'accusé

"Nous avons tenu à donner une attention scrupuleuse à tous les éléments de la cause, en tenant compte des précisions offertes par le prévenu, sans méconnaître les autres témoignages et les extraits attestés par le serment de leurs auteurs, comme représentant un précis substantiel et véridique. Il nous faut, en même temps, tenir compte de certains passages particuliers du discours. Sur le tout, le Tribunal ne doit pas rechercher, tout d'abord, l'intention du défendeur, mais, au contraire, en tout premier lieu, les conséquences naturelles de ses propos, en d'autres termes, de vérifier si ces paroles étaient ou non propres à produire des effets prohibés par les règlements.

Des parties du discours

"Sans doute, maintes parties de ce discours échappent à l'application des sévérités de la loi, même si, à première vue, on pourrait être plausiblement incliné vers une impression contraire. Les intentions de l'orateur inculpé doivent s'inférer de ses déclarations adressées à l'auditoire, quand elles ne sont pas, par ailleurs, révélées ou développées par son propre témoignage. Or, il nous déclare avoir rappelé à la foule, qu'au début de la guerre, il avait déjà prononcé un discours contre la participation, parce que, selon lui, il s'agissait d'une guerre impériale, c'est-à-dire, suivant ses propres termes, d'une guerre qui n'intéresse pas le Canada. Il ajoute ensuite: "Le soir de mon discours (19 mai 1942), je pensais encore que nous n'aurions pas dû y participer". Il a, de fait, ce soir-là, à l'occasion de ses arguments contre la conscription pour service outre-mer, énoncé d'autres motifs conformes à ses convictions pour appuyer sa thèse de non-participation à la guerre.

Déclarations de Me Chaloult citées

"C'est ainsi, qu'il aurait déclaré, par exemple, qu'il n'y avait aucune raison pour que nous allions, tous les vingt-cinq ans, rétablir l'ordre en Europe, que nous n'avions pas les intérêts que l'Angleterre pouvait avoir à défendre, etc.. Il admet avoir continué, avec une pointe d'ironie: "C'est entendu, nous nous battons aussi pour la civilisation, la chrétienté, la démocratie, pour toutes les vertus théologales et, même cardinales". Il admet avoir déclaré: "Nous avons peut-être rompu l'unité nationale, mais nous avons rétabli l'unité canadienne-française; pour ma part, je m'en réjouis avec tous les Canadiens-français." bien qu'il ait, d'autre part, reconnu sous serment que l'unité nationale était nécessaire à la poursuite de la guerre. Il admet aussi avoir déclaré: "J'espère, qu'après cette guerre, se rompra net le lien qui nous relie, actuellement, à l'Angleterre". A ce sujet, il dépose ainsi qu'il suit: "Il faudra que le Canada se libère de l'asservissement politique qui pèse sur lui."

Les explications de l'accusé

"Le prévenu ne s'est pas borné à affirmer sa bonne foi, mais il est entré, selon son droit dans des explications tendant à rendre cette bonne foi vraisemblable, voire admissible. Sans doute, tous les citoyens sont égaux devant la loi, mais on comprend, sans peine, qu'un député, habitué depuis plusieurs années au privilège de l'immunité parlementaire, soit porté plus qu'un autre à une liberté de langage particulière, même en dehors des séances du corps législatif dont il fait partie. Il indique que, chaque fois qu'il a pu se rendre compte que ses paroles pouvaient être interprétées comme pouvant porter préjudice à l'intérêt public, il s'est empressé de mettre la population en garde, et ce, en ce qui concerne ses auditeurs et, ensuite, les lecteurs des journaux, notamment dans une circonstance solennelle, au cours des débats de l'Assemblée législative.

"Une affaire déplorable seulement"

"En somme, il paraîtrait téméraire du Tribunal d'envisager les difficultés du litige, autrement qu'une affaire déplorable, si l'on veut, mais, tout de même, ne dépassant pas, en l'espèce, les limites de simples erreurs de jugement.

"L'avocat du ministère public, en terminant son plaidoyer, a loyalement rendu hommage à la sagesse de nos lois pénales, qui veillent à sauvegarder toujours les meilleurs intérêts de la justice et des accusés, en conférant à ces derniers le bénéfice du doute.

"Tout en tenant compte de la preuve apportée à l'appui de la bonne foi subjective, invoquée éloquemment par les avocats du prévenu, non moins que la théorie concernant le bénéfice du doute à donner à tout accusé, le Tribunal ne voudrait nullement être considéré comme donnant un blanc seing à aucune intempérie de langage, à aucune sortie démagogique et à des discours et des improvisations trop inconsidérés, irréfléchis et donnant ouverture à aucun malaise dans le pays.

"Par ces motifs, le Tribunal condamne sans hésitation ce discours comme une violation de l'article 39 des règlements de la Défense, mais en tenant compte de l'article 39B, des circonstances particulières et également du doute possible sur la question de bonne foi, le prévenu est libéré des fins de la plainte."

AH ! CES ARTISTES !

Le fameux compositeur X... entend d'une pièce voisine le premier cri de son premier bébé. Avant même de s'inquiéter si c'est un garçon ou une fille, il s'écrie :

—C'est un sol dièze.

M. Church suggère à Ottawa de mieux aider les journaux

OTTAWA — M. T. L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, a suggéré aux Communes qu'une bonne partie du travail de publicité du gouvernement soit confiée aux journaux. Au cours du débat provoqué par l'étude des devis budgétaires du maître général des Postes, M. Church a demandé M. Mulock: "Combien en coûte-t-il au ministère des Postes pour distribuer les matières de seconde classe, les journaux?" "$4,500,000 environ," répondit M. Mulock.

M. Church a continué: "J'apprécie à sa juste valeur le beau travail que font les journaux. Ils accomplissent une excellente oeuvre de guerre. Je crois qu'il serait bon de confier à la presse une partie du travail que fait notre bureau de publicité. Je sais ce qu'il en coûte de publier un journal. Les journaux traversent des heures difficiles et il faudrait les aider en leur confiant du travail de publicité."

Requête pour la béatification des martyrs

S. Em. le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, a adressé récemment à Rome, au nom de l'épiscopat américain, une requête demandant qu'on instruise, en une seule cause, le procès de béatification et de canonisation de cent onze martyrs qui ont donné leur vie pour la foi sur le territoire des Etats-Unis.

Un mémoire de 67 pages résume le travail fait à ce sujet par la Commission historique nommée il y a deux ans. Il contient des renseignements exacts sur la vie et la mort de chacun de ces cent onze martyrs, prêtres, frères et laïcs. Le groupe comprend soixante-quinze Franciscains, quinze Jésuites, sept Dominicains, un Sulpicien, quatre prêtres séculiers et huit Indiens laïcs. Parmi ces prêtres se trouve Mgr Seghers, évêque de Vancouver de 1873 à 1878, archevêque coadjuteur de Dragon City de 1878 à 1880, de nouveau évêque de Vancouver en 1885 et 1886. Avec la permission de Léon XIII, il abandonne son siège épiscopal, pour établir les missions de l'Alaska où il fut assassiné le 28 novembre 1886. Le cardinal Gibbons a dit de lui : "L'histoire l'appellera le premier martyr de l'Alaska".

PROMOTION AU C.N.R.

M. J. A. Nobert, jusqu'ici chef du mouvement des trains de la région des Laurentides, du Canadien National, occupera le poste de surintendant adjoint de cette division, laissé vacant par M. F. E. Hartshorn, qui prend sa retraite, avec pension, après plus de 30 ans de services continus, annonce M. J. L. St-Onge, surintendant du district de Québec et de la région des Laurentides du Canadien National.

M. Joseph Albert Nobert est natif de Ste-Geneviève-de-Batiscan. Il

M. J. A. NOBERT

débuta dans les chemins de fer avec le Canadian Northern, à l'âge de 20 ans. Il était alors l'adjoint de l'agent de St-Jacques. De juin 1912 à juin 1927, il occupa des postes différents à la Jonction de Garneau, à Hawkesbury, Grenville, St-Jérôme, Longue Pointe, Lazard et Joliette. Il fut promu ensuite agent de Val Royal puis plus tard agent de la gare du Tunnel, à Montréal.

En août 1941, M. Nobert devint chef du mouvement des trains du Canadien National, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination.

Opposés au parti communiste du Canada

QUEBEC—Les sections Québec et Lévis de la Fédération des métiers et du Travail du Canada ont rejeté, le semaine dernière, la requête de la Ligue des droits de l'homme demandant aux Unions internationales d'appuyer les mesures prises par la Ligue de Toronto pour obtenir la reconnaissance officielle du parti communiste.

WASHINGTON — La Commission de la production de guerre ordonne de cesser la production des dactylotypes pour le 31 octobre. La "Woodstock Typewriter Company" continuera cependant d'en manufacturer quelques-uns pour le gouvernement.

Les livres qu'il faut lire

Qui veut visiter le royaume du Saguenay?

C'est maintenant une chose à la portée de toutes les bourses! De près ou de loin, tous peuvent connaître, et voir, et goûter les beauté. de ce coin pittoresque. Tous peuvent en apprendre l'histoire, la belle histoire du pays où vécut Maria Chapdelaine.

Car des écrivains ont étudié les diverses époques du Saguenay; des artistes en ont photographié les plus beaux sites. Ils ont condensé toutes leurs trouvailles en deux albums d'une centaine de pages chacun. Plus de 60 photos pleine page, couleur bronze, sur papier glacé, nous présentent la vie qu'on mène, dans ce royaume, et les spectacles dont on jouit.

30,000 exemplaires ont été lancés pour répondre à la curiosité du public sur ce mystérieux pays inconnu.

Qu'à l'occasion du centenaire de Chicoutimi, on profite du moment où l'intérêt est porté de ce côté pour révéler aux enfants, petits et grands, comme il y a de belles choses chez nous.

Ces deux albums de 25 sous sont déjà en vente dans les librairies et chez les éditeurs, aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal.

Les Etats Chrétiens et l'Eglise

Par Georges SIMARD, O.M.I. de la Société royale

Volume in-12 de 224 pages. Prix: l'exemplaire, $1.00.

Table des matières

1.—Sur deux textes de Saint Augustin.
2.—La Providence et les Etats.
3.—L'Empire romain chrétien et l'Eglise.
4.—L'Empire carolingien et l'Eglise.
5.—Le Saint-Empire romain germanique et l'Eglise. I.
6.—Le Saint-Empire romain germanique et l'Eglise. II.
7.—La monarchie française et l'Eglise.
8.—L'Empire napoléonien et l'Eglise.
9.—L'Empire russe, le communisme et l'Eglise.
10.—L'Empire allemand, le nazisme et l'Eglise.
11.—L'Empire britannique et l'Eglise.
12.—La République américaine et l'Eglise.
13.—Le Canada et l'Eglise.
14.—La Capitale canadienne et l'Eglise.
15.—L'Etat catholique futur.
16.—L'Eglise au XXe siècle.

Le livre qui est de la plus grande actualité a pour but d'instruire et de fortifier les âmes que des événements tragiques énervent et troublent. L'auteur l'écrit lui-même en des termes très clairs:

"Si nous réussissons à voir ensemble comment la main de Dieu s'est manifestée dans les siècles passés, nous conclurions tous, inquiets ou calmes d'esprit, que, même en nos jours sombres, quoique nous n'y comprenions guère, il y a lieu de nous abandonner à la bonne Providence, d'espérer filialement en elle et de nous dire que nous collaborons à une oeuvre d'où sortira un bien supérieur aux effroyables maux dont nous souffrons."

En parlant du passé, l'ouvrage prépare l'avenir et essaie de montrer comment les chefs devraient organiser la société, s'ils veulent procurer à leurs peuples la paix et le bonheur désirables. L'histoire, la philosophie, la théologie apportent chacune ses richesses. Le tout est présenté en un style fort clair dont la grande préoccupation est l'instruction et le bien du lecteur.

Ce volume a été édité conjointement par l'Université d'Ottawa et les Editions Fides, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de juillet 1942. (Bureau Technique Fournier, Procureurs de brevets d'invention, 934, rue Ste-Catherine est, Montréal.)

Brevets d'invention

Philippe Dubé, de St-Clément, P.Q.: "Broyeuse".

Welly Filion, de Champcoeur, P.Q.: "Main de fer".

Jules Morin, de Godbout, P.Q.: "Moyen de fermer les paquets".

Jules Pothier, de Québec: "Affûteuse d'outils".

Dr J. L. P. Landry, de Mont-Joli, P.Q.: "Bateau à grande vitesse".

Roland Letendre, de St-Simon de Drummond, P.Q.: "Distributeur de papier".

Ma Messe Quotidienne

AOUT

16. **12e dimanche après la Pentecôte. S. Joachim.** Messe "Dispersit". Or.: 2e dimanche; 3e, commandée. Préface de la Trinité. Dernier évangile, celui du dimanche,

ou

Solennité externe de l'Assomption. Messe de la fête, Or.: 2e, S. Joachim; 3e, dimanche; 4e, commandée. Préface de la B. V.M. Dernier évangile, celui du dimanche.

17. **S. Hyacinthe.** Messe propre. Or.: 2e, Octave de l'Assomption; 3e, S. Laurent; 4e, commandée.

18. **Octave de l'Assomption.**
Messe principale: 12e dimanche. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, Octave de l'Assomption; 3e, S. Agapit; 4e, commandée. Préface de la B.V.M.
Messe privée: Messe de l'Octave. Gloria. Or.: 2e, dimanche; 3e, S. Agapit. Credo. Préface de la B.V.M.

19. **S. Jean Eudes.** Messe, "Os Justi". Gloria. Credo. Or.: 2e, Octave; 3e, commandée. Préface de la B.V.M.

20. **S. Bernard.** Messe propre. Gloria. Credo. Or.: 2e, Octave; 3e, commandée. Préface de la B.V.M.

21. **Ste Jeanne-Françoise de Chantal.** Messe "Cognovi". Gloria. Credo. Or.: 2e, Octave; 3e, commandée. Préface de la B. V.M.

22. **Octave de l'Assomption.**
Messe principale: Vigile. Messe "Ego Autem". Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, Octave; 3e, SS. Martyrs. Préface de la B.V.M.
Messe privée: Octave. Messe de la fête. Gloria. Credo. Or.: 2e, Vigile; 3e, SS. Martyrs. Préface de la B.V.M.

PHILIPPE BEAULIEU

éditeurs: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, des Trois-Rivières.

Dessinateur: Jean-Jacques Cuvelier, Les Trois-Rivières.

(Suite)

(A suivre la semaine prochaine)

L'argent ne fait pas le bonheur

Qu'est-ce que le bonheur? La plupart des gens se font une idée vague, incertaine, inutile de ce mot; chacun imagine le bonheur sous un forme particulière, selon son tempérament propre. On ne peut donc en donner une définition exacte mais ce mot suppose une sensation de plein contentement, de joie complète. Fait curieux pour l'esprit sage, on associe ordinairement l'idée de fortune à celle de bonheur. D'après l'opinion commune, celui qui possède beaucoup d'argent possède le bonheur par le fait même. Cette conviction est tellement ancrée chez la majorité des gens qu'on en est venu à croire que le bonheur ne peut exister là où il n'y a pas d'argent à profusion. Bref, gros sac signifierait délices. Quelle erreur! L'on achèterait le bonheur avec de la monnaie alors? Allons donc! La Providence, qui est la justice même, ne tolérerait pas un état de choses radicalement contraire au bien à la fois personnel et général.

Il est indéniable que l'argent soit une source d'avantages infinis, qu'elle procure mille et un bienfaits. Mais, de là à croire que les richesses donnent exclusivement accès à cet enchantement qu'est le bonheur, quelle distance!

Anecdote

Shakespeare a dit que le laboureur en sa chaumière est peut-être plus heureux que le prince en son palais. Voici, tirée de la légende, une anecdote qui confirme la justesse de cette parole. S'ennuyant beaucoup dans sa demeure magnifique, un roi jadis consulta un oracle pour lui demander le secret du bonheur et, sur son conseil, partit à la recherche d'un homme heureux. S'il parvenait à se procurer la chemise d'un tel homme, la possession du bonheur lui était assurée. Le roi chercha longtemps et rencontra enfin celui qui se disait heureux. Mais quelle ne fut pas la déception du monarque de constater que cet homme ne possédait pas même une chemise, tant il était dépourvu de biens matériels. Régnard avait bien raison de dire "Moins on a de richesse et moins on a de peine. C'est posséder le bien que de savoir s'en passer."

Ce que l'argent ne donne pas

D'autre part, si puissant qu'il soit, l'argent n'assure personne du talent, de l'attrait physique, des qualités de coeur, enfin, de ces facteurs subtils et individuels qui apportent à chacun l'estime et la confiance véritables de son entourage. L'argent ne préserve pas non plus des maladies et des deuils. Les richesses intellectuelles et morales donnent une bien meilleure garantie de bonheur que les richesses matérielles. Il faut se contenter d'une modeste aisance et se rappeler que les plaisirs dispendieux ne sont pas ceux qui divertissent le plus; les amusements simples et peu coûteux nous égayent tout aussi bien. D'ailleurs, l'expérience nous apprend que le vrai bonheur consiste dans la paix de la conscience et des nobles ascensions du coeur. Ainsi, "ce n'est pas la position qui fait le bonheur, mais la disposition."

—(Le Droit) CASSANDRINE.

Courrier de Louise

Nous tenons à avertir nos lecteurs et lectrices que nous ne pouvons répondre aux questions qui ne portent pas la signature réelle de leur auteur, en plus d'un pseudonyme.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un moyen de faire disparaître les taches de goudron sur une robe de coton bleue? Merci.—BEATRICE.

R.—Il existe plusieurs méthodes pour enlever les taches de goudron. Vous pouvez amollir ces taches avec du saindoux; puis faites tremper dans la térébenthine. Prenez un couteau et grattez toute la saleté. Epongez de nouveau à la térébenthine et frottez jusqu'à ce que ce soit sec.

On peut également recouvrir les taches de goudron avec du beurre, puis les laver longuement dans la benzine. Le savon sec employé avec la benzine aidera.

D'autres conseillent de mettre quelques gouttes d'huile de salade sur les taches et de les laisser reposer.

•

Q.—(1) Comment serait-il possible d'enlever des taches de café sur un habit noir, rayé de lignes blanches?

(2) Croyez-vous que l'on puisse enlever des taches d'"Orange Crush" sur une robe de crêpe blanche, ainsi que sur une robe de linon rose?—BLONDINETTE.

R.—(1) Pour enlever les taches de café sur un habit, on recommande d'employer de la glycerine. Une tache fraîche s'enlève par une légère friction, mais si la tache est ancienne, faites tremper dans la glycerine pendant quelque temps, puis lavez dans l'eau douce. N'employez pas de savon. Mettez un linge net sur la tache et pressez avec un fer chaud jusqu'à ce soit sec.

(2) Vous pouvez essayer de laver ces taches d'"Orange Crush" sur des robes de crêpe ou de linon, avec une forte solution de borax, ou bien la tache peut être humectée avec de l'eau, frottée avec le borax, après quoi, on verse de l'eau bouillante dessus. Cependant, je ne puis garantir l'efficacité de cette méthode.

•

Q. — (1) Pourriez-vous m'indiquer s. v. p. un moyen à prendre pour faire partir les verrues sur les mains.—JAUNETTE.

(2) Où pourrais-je m'adresser pour acheter un chansonnier de "La Bonne Chanson", et un gros livre de recettes culinaires? Serait-il possible de me donner le prix de ces volumes? — UNE ABONNEE QUI AIME LE COURRIER.

R.—(1) Voici ce que nous avons conseillé dans l'une des Libertés précédentes, en ce qui concerne les verrues:

De nos jours, comme autrefois, on a recours à une foule de moyens qui sont plus ou moins nuisibles à la santé, parce qu'ils sont une source d'infection. C'est pourquoi je ne prendrai pas le risque de vous en suggérer aucun... Le plus sage pour vous serait de consulter un médecin, qui seul est en mesure de vous conseiller les moyens à prendre dans votre cas particulier, moyens qui seront tout à fait selon les règles de l'hygiène et basés sur une connaissance médicale sûre et éclairée.

(2) On peut obtenir des cahiers de la "Bonne Chanson" en s'adressant à M. l'abbé Gadbois, St-Hyacinthe, P.Q.

La librairie Granger de Québec vend certainement des livres de recettes en français, ainsi que toutes les bonnes librairies. Les compagnies "Red Rose Flour Mills" et "Purity Flour Mills" publient également des volumes de ce genre.

Je ne puis cependant vous indiquer aucun prix. Vous obtiendrez tous les détails en écrivant à l'une ou l'autre des adresses mentionnées.

•

Q. — (1) Auriez-vous la bonté de me dire qui doit passer devant pour des mariés en voiture, et principalement à l'église. Est-ce le marié ou la mariée?

(2) J'aimerais savoir s'il existe un moyen de faire disparaître des taches de fruits "Saskatoon". — UNE ABONNEE.

R.—(1) La mariée monte toujours en voiture avant son époux. Lorsqu'il s'agit de descendre, le marié sort le premier et tend la main à sa femme.

En ce qui concerne la manière de procéder à l'église, le marié arrive quelques minutes avant sa future épouse et va se placer en avant, près de son père. La jeune fille se place à gauche du jeune homme.

Lorsque la cérémonie est terminée, la nouvelle épouse sort de l'église appuyée sur le bras gauche de son mari.

(2) Un conseil pour enlever les taches de fruit en général, est d'étendre la partie tachée sur un bol et de faire passer à travers de l'eau bouillante et du jus de citron, ou encore de l'eau bouillante et de l'acide oxalique.

Vous pouvez appliquer un mélange composé d'un jaune d'oeuf brassé dans une tasse d'eau tiède.

Le camphre fera disparaître presque toutes les taches de fruit.

•

Q. — Sur certaines lettres que j'ai reçues, l'abréviation de Madame était écrite comme suit: "Mde". J'ai toujours employé "Mme". Pourriez-vous me renseigner, s. v. p. —MARIE.

R.—L'abréviation de Madame est "Mme" et non pas "Mde". On ne met pas de point après cette abréviation. Un exemple: Mme Jean-Louis Côté.

Louise

Pour Vous, Mesdames

Si mademoiselle est sportive

Sa chambre à la campagne sera un cadre approprié à ses goûts

Chambre

Dans un chalet où elle ne doit passer qu'un été, une sportive qui veut installer sa chambre de façon pratique peut s'inspirer des quelques règles suivantes: tout d'abord, éviter les tapis clairs et épais qu'elle salit immanquablement quand elle rentre après une marche sur un terrain humide, quand elle défait son matériel de camping utilisé par mauvais temps. Ensuite, loger loin de la chaleur et de l'humidité tous les accessoires de tennis: raquettes, avec leur tendeur, et balles. Enfin, réserver une armoire ou un grand placard aux vêtements et petits objets de sport.

Armoire

Cette armoire, ou placard, pour être tout à fait commode, doit présenter non seulement des planches, mais encore quelques tiroirs plats et un espace vide assez haut, à portée de la main, qui fait office de penderie. La raquette peut également se trouver au même endroit. Sur les planches prennent place les tricots, les chaussures et chaussons, les maillots, les boîtes de balles, les paquets d'ustensiles et d'instruments divers, et, dans les tiroirs, les bas et chaussettes, les gants. Une bande, tendue horizontalement à l'intérieur des battants des portes, reçoit les ceintures.

Rames

Il ne reste plus que les rames. On peut très bien, au lieu de les cacher, les employer comme ornements: posées sur le mur, elles alterneront avec des cartes géographiques, des fanions, de grandes et belles photos de paysage.

Ces quelques objets créent une atmosphère de rude et sportive simplicité. Un papier peint ou une peinture murale unie, une peau de mouton naturelle jetée en travers du divan, le choix de bois simples, sans moulures ni patine, des rideaux et grosse toile à voile brique, qui sont à la portée de tout le monde, sont les plus indiqués.

On peut faire d'excellentes confitures, gelées et conserves en s'en tenant strictement à la nouvelle ration de sucre. On en a obtenu la preuve dans les cuisines d'expérimentation du Service des consommateurs du ministère de l'Agriculture. On voit ici la directrice du service, Mlle Laura Pepper (au centre) et sa collaboratrice, Mlle Eveline Le Blanc (à gauche) vérifiant la qualité du produit avant d'en lancer la recette.

RECETTES

Conserves de bleuets

Pour chaque pot d'une chopine, employer 2 tasses de bleuets et 1 tasse de sirop (1 tasse de sucre et une tasse d'eau). Cuire les bleuets dans le sirop pendant trois minutes. Laisser reposer plusieurs heures. Verser dans les bocaux stérilisés, fermer hermétiquement et placer dans un bain d'eau bouillante pendant vingt minutes, (comptant à partir du moment où l'eau commence à bouillir) ou dans un fourneau à 275 degrés F. pendant trente-cinq minutes pour les bocaux de 1 chopine et 55 minutes pour les bocaux d'une pinte. Les bleuets ainsi conservés ne monteront pas à la surface.

• • •

Bleuets de conserve pour tartes

Disposer les fruits dans des bocaux stérilisés, les pressant avec une cuillère de bois ou une fourchette jusqu'à ce que le jus monte à la surface, Fermer avec un bon couvercle et stériliser dans l'eau bouillante ou le fourneau, cinq minutes de plus que le temps exigé pour les conserves avec sirop.

La famille et les vocations

S. Em. le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, a voulu honorer deux familles où s'étaient épanouies de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses en leur conférant la médaille du Mérite diocésain. La première est celle de Madame veuve Arthur Roy de Saint-Michel de Bellechasse, P.Q., qui eut seize enfants, onze garçons et cinq filles. Trois filles devinrent religieuses: une au Précieux-Sang, actuellement missionnaire au Japon, une chez les Ursulines, l'autre chez les Soeurs de Jésus-Marie, et sept garçons ont reçu le sacerdoce: trois prêtres séculiers, trois franciscains et un jésuite. La deuxième famille, celle de M. James Foy de Saint-Pierre de Brougton, P.Q., compta vingt enfants dont un prêtre séculier et sept religieuses: deux Soeurs de la Charité de Québec, deux Dominicaines de l'Enfant-Jésus, deux Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et une Augustine de l'Hôtel-Dieu.

On disait à un général que le nombre des ennemis allait toujours en augmentant.

—Marchons, dit-il simplement, nous sommes ici pour les vaincre et non pour les compter.

Le vieux curé

Personne ne peut nier que le curé soit une des plus touchantes figures de notre civilisation moderne, et que sa silhouette domine toute notre vie nationale et religieuse.

Jules Pravieux a eu un mot heureux pour qualifier le curé de campagne: "le bon sens et la bonne humeur dans un sac de six aunes de drap noir."

Guide

Notre clergé a pris dans l'histoire une place glorieuse que personne ne peut lui contester, mais il a surtout établi ses forteresses inexpugnables dans le coeur des campagnards dont il dirige les destinées spirituelles tout en veillant attentivement à leurs intérêts économiques et sociaux.

La vénération de nos ruraux pour leurs curés a ses fondements non seulement dans le présent mais aussi dans le passé, tout imprégné de tous les dévouements des ministres de l'autel.

Conseiller

Que ce soit à l'autel où le prêtre commande pour ainsi dire à la divinité, dans la chaire de la vérité où il exhorte les chrétiens à la pratique des vertus, au confessionnal où il réconcilie la terre avec le ciel, au chevet des malades qu'il prépare à reposer en paix, à l'école où il distribue ses lumières et ses encouragements, sur les sillons où il appelle les bénédictions de Dieu contre les divers fléaux, dans les camps des militaires ou les huttes des bûcherons, toujours il est le meilleur interprète des desseins de Dieu et le plus sage conseiller des hommes dans leurs diverses activités.

Je le vois encore ce vieux curé de chez nous à l'âme essentiellement évangélique qui me pénétrait toujours d'un profond respect aussi bien sous sa vieille soutane jaunie et râpée que paré dans la majesté de ses habits sacerdotaux: son âme toujours simple et fraîche se révélait par le moindre de ses gestes et dans la plus insignifiante de ses actions. Ses actes étaient encore plus éloquents que ses paroles, et son apostolat rural s'exerçait presque à l'égal de son ministère religieux, parce qu'il comprenait que le soc est le plus solide soutien de l'autel.

Son action était féconde parce que discrète et basée sur une connaissance plus approfondie de l'humanité que des sciences qui sont traitées dans les gros livres.

Ces prêtres terriens avaient acquis, par leur long contact avec l'homme des champs, des habitudes de modération et une maturité de jugement qui en faisaient des conseillers très précieux dans toutes les circonstances difficiles de la vie.

Divers rôles remplis parfois par le curé

Dans les paroisses reculées où les professionnels étaient rares, le curé était à la fois médecin des âmes et des corps, ses remèdes étant gratuits dans un cas comme dans l'autre. Le curé rédigeait aussi les contrats comme un notaire, et il jouait le rôle de juge et d'avocat en servant d'arbitre à ses paroissiens dans la plupart de leurs difficultés. Pour se distraire, parfois il tirait des portraits et réparait des montres.

Aucune limite à son zèle et à son activité bienfaisante!

Visite paroissiale

La visite de paroisse faite chaque année révèle encore le rôle de pasteur du curé. Pour cette circonstance l'un des marguilliers attelle son meilleur cheval sur sa voiture de luxe et mène gracieusement M. le Curé avec tous les égards dus à sa dignité.

Le curé qui entre dans toutes maisons de la paroisse reçoit partout l'accueil le plus chaleureux. A peine a-t-il paru sur le seuil de la porte que toute la famille est à genoux pour lui demander sa bénédiction: touchante coutume qui révèle le principal caractère du prêtre! Ensuite le visiteur se met à causer familièrement avec ses hôtes des principaux événements familiaux de l'année: il y a presque toujours une nouvelle naissance à enregistrer!

Educateur

Un des titres particuliers des curés à notre reconnaissance c'est leur souci de l'éducation du peuple. Il n'y a pas un mouvement éducationnel auquel ils soient restés indifférents. Ils savaient au besoin se faire instituteurs quand les écoles faisaient défaut. Ils furent les soutiens les plus assurés de nos collèges classiques et des enfants pauvres de leurs paroisses respectives... Celui qui écrit ces lignes en sait quelque chose et sa reconnaissance ne manquera jamais une occasion de s'exprimer!

Georges BOUCHARD

L'âge du mari

Peut-on être heureuse avec un mari beaucoup plus âgé que soi? Peut-on être heureuse avec un conjoint qui pourrait être votre fils?

Questions bizarres, souvent discutées, cependant.

Vous êtes honnête: vous avez épousé l'homme aimé. Or, quand on aime, on ne pense ni à l'âge du monsieur, ni à ses défauts, ni à son manque d'argent. C'est ce qu'on appelle la "Grande Illusion".

Ni jeunes ni vieux maris

En amour conjugal, il n'y a ni jeunes, ni vieux maris. Il y a les bons maris et les autres. C'est tout. Ce n'est pas une question d'âge, c'est une question de valeur sentimentale.

Il est des jeunes maris qui sont affreusement vieux. Ils n'ont ni poils gris, ni sillons sur le front et cependant leurs femmes bâillent à les contempler. Ils sont redoutables comme la peste; persuadés que tout leur est dû, sauf les critiques et les soufflets, vous aurez une belle occasion de vivre à leur côté une vie de sacrifice, d'éclipse et de résignation.

Il est des "plus de quarante ans" à qui chaque printemps apporte une moisson nouvelle dans leur cerveau fertilisé par cette inspiration qui est le secret de Dieu. Je sais des maris aux tempes grises dont le coeur est pareil à une chapelle constamment parée de roses fraîches.

Il y a aussi, auprès de vieilles dames rajeunies, des mariés de vingt-cinq printemps bien touchants. Ils sont pleins d'égards pour leur épousée. Quand le couple se prodigue en public, on surprend les sourires sur les lèvres des envieuses.

Il y a encore de vieux maris selon le répertoire: grognons, jaloux, avares... Eternellement mécontents, ils exigent de leur jeune femme une servitude que, Dieu merci, ils paieront un jour...

La sagesse c'est de savoir s'arranger du mari que l'on a.

Avant le mariage

Quand on va épouser un monsieur on ne saurait trop perdre de temps à l'examiner, à le juger, à peser ses mots, ses gestes et ses projets, Bref, on ne saurait trop se documenter sur le personnage.

Une fois le monsieur épousé, mieux vaut fermer les yeux.

Nos Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1.—Complimenta quelqu'un sur un événement heureux — Conifère.
2.—Solide, stable — Corindon granulaire fort dur.
3.—Coléoptère pentamère lamellicorne — Action de s'élancer.
4.—Bière anglaise — Triage — Nom de deux chaînes de montagnes.
5.—Adverbe de négation — Marches devant.
6.—Roi d'Israel — La salutation angélique.
7.—Réduit en cendres — Equerre.
8.—Liquide transparent — Triage — Joint la tête aux épaules.
9.—Mit en vers — Bandelettes de linge.
10.—Air libre — Navigateur.
11.—Parties des chatons entourant les pierres.

VERTICALEMENT

1.—Femmes dont le métier est de filer.
2.—Concurrent, rival — Inexpérimentée, crédule.
3.—Femelle d'un chien de chasse — Enlever l'écume.
4.—Nom de deux chaînes de montagnes — Double fait à du linge—Préfixe exprimant une idée d'opposition.
5.—Ramenant au centre — Symbole chimique du titane.
6.—Epoque — Légumineuse.
7.—Equerre — D'Icarie.
8.—Conscience — Première femme — Figure héraldique.
9.—Fais une élision — Espace clos de murs.
10.—Rescrit du sultan de Constantinople — Action de tondre la laine des troupeaux.
11.—Qui usent de petites finesses.

Solution du problème précédent

F	R	A	N	C	I	S	C	A	I	N
L	A	M	E	■	B	R	E	S	L	E
E	T	A	P	E	S	■	T	A	L	C
C	I	S	E	L	E	■	O	R	E	E
H	O	■	■	A	N	O	N	E	■	S
I	N	I	O	N	■	B	E	T	A	S
S	■	R	U	S	S	E	■	■	B	I
S	O	I	R	■	A	R	A	S	A	T
E	U	S	■	P	L	A	N	E	T	E
U	S	E	R	A	I	■	O	P	T	E
R	E	S	O	N	N	A	N	T	E	S

Joyeuse Fête

12 août

Eileen Connery, St-Norbert.
Joseph Cobbe, St-Léon.
Lorraine Brisson, N.-D. de Lourdes.
Yvette Fontaine, Letellier.
Billie Walker, Rathwell.
Lucille Normandeau, La Broquerie.

13 août

Charles-Henri Ducharme, St-Pierre.
Raymond Ducharme, St-Pierre.
Norman Mansfield, Vassar.
Anne-Marie Neault, Ste-Rose.
Charles Caron, St-François-Xavier.
Jean Lagassé, St-Adolphe.

14 août

Jeanne d'Arc Robert, Aubigny.

15 août

Léonard Daigle, Mariapolis.
Denise Landry, St-Norbert.
Maurice Boulanger, Grande-Clairière.
Cécile Lambert, St-Malo.

16 août

Denise Bazin, N.-D. de Lourdes.
Huguette Labossière, St-Léon.
Jean Downey, Ste-Rose-du-Lac.
Marcel Augert, N.-D. de Lourdes.
Louise Bilodeau, Laflèche, Sask.

17 août

Marcel Lafrance, St-Pierre.
Frances Balakowski, St-Norbert.
Andréa Valcourt, St-Jean-Baptiste.
Philippe Lambert, La Broquerie.
Gisèle Larocque, St-Victor, Sask.

18 août

Lauria Godin, St-Eustache.
Juliette Audette, Lorette.
Joseph Desrosiers, Ste-Geneviève.

Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

Quand la petite Marie-Camille fut baptisée, on sortit de l'église pour jeter aux enfants, qui attendaient à la porte, les dragées et les centimes. Aussitôt que le parrain et la marraine parurent, les enfants crièrent tous ensemble: "Vive le parrain! vive la marraine!"

Le panier de dragées était prêt; on l'apporta à Camille, pendant qu'on donnait à Pierre le panier de centimes. Camille prit une poignée et la fit retomber en pluie sur les enfants; là commença une véritable bataille, une vraie scène de chiens affamés. Les enfants se disputaient les dragées et les centimes: tous se précipitaient vers le même point; ils s'arrachaient les cheveux; ils se battaient, ils se roulaient par terre, ils se disputaient chaque dragée et chaque centime. Il y en eut la moitié de perdus, foulés aux pieds, disparus dans l'herbe. Pierre ne riait pas; Camille, qui avait ri aux premières poignées, ne riait plus; elle voyait que les batailles étaient sérieuses, que plusieurs enfants pleuraient, que d'autres avaient la figure égratignée.

Quand ils furent remontés en voiture:

"Tu avais raison, Pierre, dit-elle; la prochaine fois que je serai marraine, je donnerai les dragées à tous les enfants, mais je ne les jetterai pas.

— Ni moi les centimes, dit Pierre, je les donnerai comme toi."

La voiture partit; je n'entendis pas la suite de leur conversation.

Les miens remontèrent dans mon équipage. Mais, cette fois, les papas et les mamans voulurent nous accompagner.

"Cadichon a produit son effet, dit la maman de Camille; il peut revenir plus sagement, ce qui nous permettra de faire la route avec vous.

— Maman, dit Madeleine, est-ce que vous aimez cet usage de jeter aux enfants des dragées et des centimes?

LA MAMAN

Non, ma chère enfant, je trouve cela ignoble: les enfants deviennent semblables à des chiens qui se battent pour un os. Si jamais je suis marraine dans ce pays-ci, je ferai donner des dragées, et je ferai porter aux pauvres l'argent qu'on dépense en centimes, perdus en grande partie.

MADELEINE

Vous avez bien raison, maman; tâchez, je vous en prie, que je sois aussi marraine pour faire comme vous dites.

LA MAMAN, souriant

Pour être marraine, il faut avoir un enfant à baptiser, et je n'en connais pas.

MADELEINE

C'est ennuyeux! J'aurais été marraine avec Henri. Comment nommeras-tu ton filleul, Henri?

HENRI

Henri, comme de raison; et toi?

MADELEINE

Je l'appellerai Madelon.

HENRI

Quelle horreur! Madelon! D'abord ce n'est pas un nom.

MADELEINE

C'est un nom tout comme Pierrette.

HENRI

Pierrette est plus jolie; et puis, tu vois, bien que Pierre a cédé.

— Je pourrai bien céder aussi, dit Madeleine en riant: mais nous avons le temps d'y penser."

Nous arrivions au château; chacun descendit de voiture et alla défaire sa belle toilette; en m'enleva aussi mes pompons, mes dahlias, et je revins brouter mon herbe pendant que les enfants mangeaient leur goûter.

XIX

L'ANE SAVANT

Un jour, je vis accourir les enfants dans le pré où je mangeais paisiblement, tout près du château. Louis et Jacques jouaient auprès de moi, et s'amusaient à monter lestement sur mon dos; ils croyaient être agiles comme des faiseurs de tours, et ils étaient, je dois l'avouer, un peu patauds, surtout le bon petit Jacques, gros, joufflu, plus trapu et plus petit que son cousin. Louis parvenait quelquefois, en s'accrochant à ma queue, à grimper (il disait s'élancer) sur mon dos; Jacques faisait des efforts prodigieux pour y arriver à son tour; mais le bon petit gros roulait, tombait, soufflait, et ne pouvait y arriver qu'avec l'aide de son cousin, un peu plus âgé que lui. Pour leur épargner une si grande fatigue, je m'étais placé près d'une petite butte de terre. Louis avait déjà montré son agilité; Jacques venait de se placer sans grand effort, lorsque nous entendîmes accourir la bande joyeuse. "Jacques, Louis, criaient-ils, nous allons bien nous amuser; nous allons à la foire après-demain, et nous verrons un âne savant.

JACQUES

Un âne savant? Qu'est-ce que c'est qu'un âne savant?

ELISABETH

C'est un âne qui fait toutes sortes de tours.

JACQUES

Quels tours?

MADELEINE

Des tours..., mais des tours..., des tours, enfin

(A suivre)

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Le maire et Mme Adolphe Huel, ainsi que M. et Mme Paul Huel, sont partis en promenade à Winnipeg.

• • •

M. de Bellefeuille, constable de la R.C.M.P., a été transféré à Filmore.

• • •

A M. et Mme Scivewright (née Marie-Jeanne Quirion), un fils né à Gravelbourg le 1er août.

• • •

Le soldat Joseph Beaulieu, stationné à Kingston, Ont., est en visite chez son père, M. Elie Beaulieu.

• • •

M. Jules Joanis était en promenade dans sa famille, cette semaine.

• • •

Le lieutenant Jean-Louis Lapointe est en vacances dans sa famille pour quelque temps. Il est stationné à Petawawa, Ont.

• • •

Mlle Emelda Boisvert est allée passer une semaine de vacances à Régina.

Nos malades

Mme Raoul Caron, à l'hôpital de Providence, Moose Jaw. Son état de santé est à peu près toujours le même.

• • •

M. U. Duperrault est assez gravement malade. Sa fille Germaine reviendra de Régina pour en prendre soin.

• • •

M. Rodolphe Boisvert reviendra parmi nous le 16 août, après avoir subi une grave opération à l'hôpital d'Assiniboia.

A nos chers malades, bon courage.

Caisse Populaire

Jeudi soir, quelques membres de la Caisse Populaire se réunirent dans la salle des Chevaliers de Colomb pour préparer l'incorporation prochaine de la Caisse. On y étudia les diverses fonctions de chaque comité, ainsi que l'éligibilité de certains membres pour ces comités.

M. l'abbé Couture, vicaire, remplacera M. l'abbé Dugas comme secrétaire provisoire. La caisse est toujours ouverte pour recevoir les économies de ses membres.

Baptêmes

Joseph-Clovis - Maurice Champigny, fils de M. et Mme Jean Champigny, né le 27 juillet et baptisé le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Bourgeois.

Yvonne - Marie - Anne Lapaire, fille de M. et Mme Gérard Lapaire, née le 1er août, et baptisée le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lautier.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. l'abbé Moquin, curé de Meyronne, était de passage au presbytère et chez des amis de cette paroisse.

• • •

Mlle Marie-Jeanne Landry, de Meyronne, était en visite chez des amis de Willow-Bunch, cette semaine.

• • •

M. Jean-Louis Lespérance, de l'armée canadienne, est à Willow-Bunch pour quelque temps.

Laflèche

Un incendie a jeté l'émoi dans notre village, lundi matin, alors que l'entrepôt de gazoline et d'huile de la coopérative de Laflèche fut complètement détruit par les flammes. Une étincelle provoquée par une pompe défectueuse semble être la cause de ce terrible incendie où 2,000 gallons de gazoline et 500 gallons d'huile furent consumés dans l'espace de quelques heures. Cinq personnes qui se trouvaient dans le hangar quand la première explosion se produisit, n'eurent que juste le temps de se sauver. Les pertes qui se chiffrent à plus de $5,000.00 sont entièrement couvertes par les assurances.

• • •

Le lendemain dans l'après-midi il y eut un commencement d'incendie au garage Poliquin. Cette fois, c'est un auto qui avait pris feu. Mais les flammes furent vite éteintes, au moyen d'un appareil chimique.

• • •

La cérémonie de la première communion et de la communion solennelle qui a eu lieu vendredi matin à 8 heures dans notre église, a été très touchante. Un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné à la Sainte Table les heureux enfants. Il y eut rénovation des promesses du baptême, la formule étant récitée au nom de tous par Mlles Aline Belcourt et Patricia Darby. La chorale était sous la direction de M. Elie Bachelu, et Mlle Claire Morin touchait l'orgue.

• • •

Les Dames de Ste-Anne ont eu une réception de nouveaux membres après la grand'messe dimanche dernier. Elles élirent ensuite des dignitaires. Fut nommée présidente, Mme Edmond Bachelu; vice-présidente, Mme Paul Bélisle; secrétaire-trésorière, Mme Adélard Nobert; sacristine, Mme Amédée Piché.

• • •

Le club coopératif des Dames de Laflèche mérite des félicitations pour sa fête de jeudi dernier, avec discours dans l'après-midi et banquet et concert le soir. Ce fut un franc succès.

• • •

M. l'abbé Flavien Joly, curé de Dumas, était en visite chez M. le docteur Belcourt et au presbytère la semaine dernière.

• • •

De passage à Laflèche, mardi, M. St-Arnaud, de Gravelbourg.

Domremy

Le 26 juillet, fête de Sainte Anne, il y eut réception des Dames de Ste-Anne. Quatre nouvelles recrues sont entrées dans cette Congrégation. Ce sont: Mmes Adélard Langlois, Fortunat Tessier, Paul-Emile Gaudet et Médéric Gareau.

Séance

Le soir de ce même jour il y eut une séance donnée par les acteurs de la paroisse. Nous sommes heureux de leur offrir nos félicitations, car ils ont bien réussi à nous amuser durant toute la soirée. Nous les invitons à revenir nous récréer encore.

• • •

Le 31 juillet, sept petits enfants avaient le bonheur de faire leur première communion, et 23 autres enfants faisaient leur communion solennelle.

De passage

Mme Jean-Marie Trappier (Lucie Gaudet) et sa fillette, Monique, de Montréal.

• • •

Mlle Lorette Gaudet nous a quittés pour entrer au Noviciat des Soeurs Grises, à St-Boniface.

En Ontario

Rainy River

Mercredi midi, le 5 août, la paroisse fut attristée par les glas solennels annonçant la mort d'un vieux paroissien. Après une longue maladie supportée avec une patience toute chrétienne, muni des consolations de l'église et de l'assistance de M. le curé, M. Garrett Byrnes rendait son âme à Dieu.

Le défunt était né à Lorette, Man., en 1879. En 1902, il épousait Oliva Désorcy de qui sont nés treize enfants, dont douze vivent encore.

Ils vinrent s'établir à Rainy River, en 1905, où ils ont élevé leur belle famille de 7 garçons et de 6 filles.

Le service funèbre a eu lieu vendredi dernier, à 10 heures, au milieu d'une nombreuse assistance. Il fut chanté par M. le curé Couture. M. le curé Moreau de Pinewood assistait.

La soeur du défunt, Mme Charles Désorcy habite notre paroisse. Ses trois beaux-frères, MM. Ubald et Oastman Désorcy et M. Ch. Lavallée, tous de Lorette, étaient présents aux funérailles. Un grand nombre de messes et de bouquets spirituels furent offerts pour le repos de l'âme de M. Byrnes. R.I.P.

On étudiera l'après-guerre à Edmonton

EDMONTON—M. H. R. Milner, ex-président de l'Association conservatrice de l'Alberta, a annoncé que l'on tiendra à Port Hope, Ont., au début de septembre, une réunion d'hommes et de femmes de toutes les parties du Canada, pour discuter les "problèmes canadiens de la guerre et de l'après-guerre".

Voici la substance du communiqué remis par M. Milner:

"A peu près 150 hommes et femmes de toutes les parties du Canada se réuniront durant la première semaine de septembre au collège Trinity, à Port Hope, Ont., pour discuter les problèmes canadiens de la guerre et de l'après-guerre.

"On veut intéresser un grand nombre de Canadiens aux affaires du pays.

"Cette décision de tenir une réunion générale a été prise à la suite de plusieurs réunions intimes à Montréal, Winnipeg et ailleurs."

Voici la liste des membres du comité d'organisation: MM. H. R. Milner, Edmonton; R. H. Tupper, de Rothesbay, N.-B.; C. B. Smith, Halifax; J. M. Macdonnell, Toronto; J.-C.-H. Dussault, Montréal; Arthur Moxon, Saskatoon; R. K. Finlayson, Winnipeg, qui a été nommé secrétaire.

U. SAW MORT EN EGYPTE

TCHOUNG-KING.—Des milieux birmans bien renseignés ont déclaré la semaine dernière, que U. Saw, ancien premier ministre de la Birmanie, est décédé récemment en Egypte.

Un million de personnes dans les industries

OTTAWA. — La publication gouvernementale "Canada at War" révèle qu'environ 800,000 travailleurs, dont 120,000 femmes, participent actuellement à l'exécution du vaste programme de production de guerre.

Au début de 1943, près d'un million de Canadiens seront employés dans les industries essentielles.

La publication dit que l'expansion du programme de production de guerre nécessitera 85,000 travailleurs additionnels d'ici à la fin de l'année et que "le nombre des personnes employées directement ou indirectement dans la production essentielle au début de l'an prochain se chiffrera à 910,000".

Dans quelques usines, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Dans le moment, les hommes embauchés dans l'industrie de guerre le sont au rythme de 900 par jour. Au cours des prochains mois, l'embauchage des femmes se fera à un rythme bien plus accéléré.

Environ 50,000 Canadiens travaillent à la construction de 400 avions par mois.

Le matériel de guerre produit au pays est expédié sur tous les théâtres d'opérations.

Augmentation de la solde des australiens

CANBERRA — Le premier ministre M. John Curtin a annoncé dernièrement que dans le prochain budget, qui sera déposé sous peu, on prévoit une augmentation de solde de six pences par jour pour tous les soldats. La nouvelle solde sera de six shillings et six pences par jour, soit à peu près $1.16 par jour, en argent canadien. (Le soldat canadien reçoit actuellement $1.30 par jour).

Leurs épouses recevront un shilling de plus par jour, avec une augmentation de six pences pour le premier enfant.

On a également annoncé que l'exemption de l'impôt sur le revenu pour les soldats est portée de 200 à 250 shillings ($887.50).

La solde des femmes des services auxiliaires sera augmentée en proportion. On estime que ces diverses augmentations coûteront à peu près 2,000,000 de shillings ($7,100,000).

LES CAN.-FRANCAIS ET LA HOME GUARD

Quelque part en Angleterre.—Les régiments canadiens-français ont pris une grande part des honneurs de la "période de la Home Guard" lorsque les unités canadiennes ont entraîné durant une quinzaine quelque 20,000 membres de la Home Guard anglaise dans les tactiques de combat.

TORONTO.—B. K. Sandwell, l'une des principales figures de l'union des libertés civiles, a déclaré devant un club d'hommes d'affaires qu'il considère les communistes comme "une nuisance" et qu'il est exact de les décrire comme des gens qui veulent la liberté pour eux-mêmes mais qui la refuseraient aux autres une fois au pouvoir.

Un journal neutre proteste

LISBONE.—En dépit de la prudence portugaise devant la menace allemande, le journal portugais "Voz", d'inspiration catholique, a protesté avec violence contre les horreurs que commettent les nazis en Tchécoslovaquie. Parlant des otages innocents que l'on fusille, le journal écrit: "Nous protestons comme hommes et comme chrétiens. Nous savons que nos protestations n'auront pas grand effet: mais nous tenons à proclamer notre indignation, car nous ne voulons pas avoir honte d'appartenir à l'espèce humaine."

LE CANADA EN GUERRE

On demande des femmes pour l'armée

Une grande campagne de recrutement se fait en ce moment en faveur du Corps féminin de l'armée canadienne. Jusqu'ici, le nombre des recrues était nécessairement limité par les moyens d'entraînement restreints dont on disposait, mais aujourd'hui, on peut enrôler mille jeunes femmes par mois. Le C.F.A.C. compte actuellement 3,900 membres.

Le colonel Ralston, ministre de la Défense nationale, déclarait récemment: "Le travail des femmes de l'armée n'est pas seulement du clinquant, c'est aussi une partie active du travail militaire dans cette guerre. Toutes les femmes qui peuvent s'enrôler et qui veulent faire quelque chose pour gagner la guerre devraient s'enrôler dans le Corps féminin de l'armée canadienne sans hésiter. Il y a de la place pour elles."

• • •

Promotion de Canadien français

Le major Jean-E. Chaput, du bataillon des Fusiliers Mont-Royal, est promu au rang de lieutenant-colonel. Il a servi en Islande et en Angleterre, où il a suivi le cours d'officier d'état-major. De retour au Canada, il donne des cours au Collège militaire royal de Kingston.

• • •

Les pompiers du Canada et la guerre

Grâce à une législation spéciale qui leur garantit le rétablissement dans leurs anciens postes après la guerre, les membres du Corps des pompiers (civils) canadiens attachés au service du Royaume-Uni rempliront plus de 70 pour cent des emplois actuellement vacants dans les services d'incendie d'un bout à l'autre du Canada. Près de sept sur dix des hommes qui s'enrôlent faisaient auparavant partie des services d'incendie, et l'on compte parmi eux des chefs ou adjoints de chefs de brigade. Dans certains cas, on se contente de combler les vides par des nominations provisoires mais en général, certaines localités se tirent d'affaires avec des brigades de pompiers très réduites, par suite de la disette de main-d'oeuvre.

• • •

La marine canadienne

L'hon. Angus L. Macdonald, ministre de la marine, déclare que plus de cent navires de toutes sortes seront ajoutés à la flotte canadienne en 1942. Notre marine possède actuellement de 400 à 500 vaisseaux montés par 41,000 hommes. La construction navale au Canada marche de pair avec la préparation des marins destinés à servir sur ces bateaux.

• • •

Le boni de vie chère augmente

L'indice du coût de la vie, établi par le Bureau fédéral de la Statistique, a monté de 2.4 depuis octobre 1941. Le rajustement du boni de vie chère, effectué en vertu du décret relatif à la stabilisation des salaires, entraîne une augmentation de 60 cents dans cette indemnité hebdomadaire. Il y a exception pour la main-d'oeuvre féminine et les ouvriers de moins de 21 ans gagnant moins de $25 per semaine.

Toutes les autres personnes assujetties au décret recevront un boni analogue, même si elles n'en reçoivent pas actuellement. Le décret ne s'applique pas aux cultivateurs, aux domestiques de maisons privées, aux fonctionnaires municipaux et provinciaux,

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface
10 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$10.25—$10.50
Bons	$9.75—$10.00
Moyens	$9.00—$9.50
Ordinaires	$8.00—$8.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$10.25—$10.50
Bons	$9.75—$10.00
Moyens	$9.00—$9.50
Ordinaires	$8.00—$8.50
Génisses—	
De choix	$9.50—$9.75
Bonnes	$8.75—$9.25
Moyennes	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.50—$7.75
Veaux engraissés—	
De choix	$10.00—$10.50
Bons	$9.50—$9.75
Moyens	$9.00—$9.25
Vaches—	
Bonnes	$7.50—$8.25
Moyennes	$6.25—$7.25
Ordinaires	$4.00—$6.00
Taureaux—	
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.75—$9.50
Ordinaires	$7.75—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.50
Vaches laitières	$70.00—$110.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.00—$8.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$10.50—$11.00
Ordinaires et moyens	$6.00—$10.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$14.15—$14.25
B2—Déduction par tête	.50—2.50
B3—Déduction par tête	$14.15—$14.25
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	$2.00—$2.50
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	$2.50
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$10.00—$10.00
Ordinaires	$8.00—$9.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$4.00
Bons pesants	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina
8 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$10.00—$10.50
Bons	$9.00—$9.50
Moyens	$8.50—$9.00
Ordinaires	$7.00—$8.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$10.00—$10.50
Bons	$9.00—$9.50
Moyens	$8.50—$9.00
Ordinaires	$7.00—$8.00
Génisses—	
De choix	$9.50—$9.50
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.50—$9.00

PRODUITS du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.32½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.27
Grade A, moyen, la douz.	.26
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.18

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.

Poulets—	
Nourris au lait—	
au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait—	
Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

M. l'abbé Labelle, curé de la paroisse Saint-Anselme de Montréal, a prêché la retraite du clergé de Prince-Albert, la semaine dernière.

• • •

Le R.P. Gaudreau, O.P., a fait la visite canonique au Couvent des RR.PP. Dominicains à Prince-Albert.

• • •

Le R.P. Auclair, O.M.I., ancien rédacteur du Patriote durant quinze ans, a reçu son obédience pour la maison des RR.PP. Oblats de cette ville.

• • •

Près de 300 volontaires sont revenus du camp d'entraînement de Dundurn où ils ont passé quinze jours.

• • •

Mlle Ethel M. Coppinger, secrétaire de la "Saskatchewan Teachers'Federation" a dit que plusieurs instituteurs et institutrices sans emploi ne se sont pas enregistrés à l'Office de l'assurance chômage. Elle a déclaré que le ministère de l'instruction publique a demandé que l'on avise les instituteurs et institutrices qui n'ont pas été sous contrat depuis le 17 juin de s'enregistrer s'ils désirent une école. Les commissions scolaires doivent notifier un officier du service national, lorsqu'elles engagent un instituteur ou une institutrice, ou lorsqu'elles en ont besoin.

Les examens supplémentaires du grade XII pour divers sujets auront lieu les 13, 14, 15 et 17 août, vient d'annoncer le ministère de l'instruction publique. Les candidats écriront leurs examens au Collegiate de Prince-Albert et devront verser une cotisation de $2.00 pour chaque examen. Cet argent paiera l'examinateur. Ceux qui ont écrit les examens du grade XII en juin 1942, qui n'ont pas failli dans plus de deux sujets auront la permission de se reprendre, mais à condition que ces examens supplémentaires leur donnent le standard requis pour le grade XII.

Saint-Louis

Les élèves du pensionnat de St-Louis sont heureux d'annoncer à leurs amis qu'ils ont remporté de beaux succès aux derniers examens français et anglais. Quelle joie ce fut pour tous de recevoir les résultats de Régina, lesquels ne comportaient aucun échec! Plaisir tout aussi grand quand on vit que, sur le journal français, les noms de tous les nôtres étaient présents.

Nous tenons à remercier nos institutrices car nous savons que c'est à leurs bonnes leçons et à leur infatigable dévouement, ainsi qu'à nos efforts personnels, que nous devons nos lauriers.

Le couvent ouvrira ses portes le 1er septembre. Qui parmi vous, petites amies, reviendrez avec moi travailler sous la sage direction des bonnes religieuses de St-Louis?

Une élève du pensionnat
de St-Louis.

Albertville

Le R.P. Pilon, notre curé qui fut gravement malade durant deux mois, est de retour parmi nous.

Le 26 juillet, il y eut un petit pique-nique paroissial. Les paroissiens purent y rencontrer leur curé. Il y eut des courses, des parties de balle-au-camp, etc., dirigées par le R.P. Vannier. La journée se termina par une séance de vues animées. Ce fut une agréable journée.

Baptêmes

Le 19 juillet, Joseph-Lucien-Paul Lavoie, né le 8 juillet, fils de Napoléon Lavoie et de Deloré Audy. Parrain et marraine, Alphée Lavoie et Murielle Lavoie.

Jos-Raymond-Victor Lemieux, né le 9 juillet, fils d'Adolphe Lemieux et de Hélène Lévêque, de cette paroisse. Parrain et marraine, Léonard Lemieux et Dorine Lemieux.

Angéline-Marie-Jeanne Gobeil, fille d'Ernest Gobeil et de Jeanne Roussel, le 9 juillet. Parrain et marraine, Denis Roussel et Thérèse Roussel, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 juillet, Diana-Elisabeth Erdman, née le 11 juin, de Clyde Erdman et de Juliette Roy. Parrain et marraine, Jacob Erdman et Elisabeth Olivier.

• • •

M. et Mme Ernest d'Aoust, de Morinville, Alta, sont revenus avec le R.P. Pilon, à Albertville. Ils s'occuperont des différents travaux du presbytère et de l'église.

• • •

Le R.P. Couture, du Juniorat St-Jean, d'Edmonton, était en tournée de recrutement, dernièrement.

Saint-Victor

Mme Gérard Beaubien (Germaine Ranger), de l'Abitibi, est en promenade, avec ses deux enfants, chez ses parents et amis. Mme Anatole Beausoleil, de Willow Bunch (Jeanne Ranger) l'accompagne.

• • •

Plusieurs personnes se rendirent à l'école Montcalm, le dimanche 2 août, où avait lieu le pique-nique annuel, organisé par la commission scolaire.

• • •

Mme Eugène Lalonde est revenue de Lebret le mardi 4 août, après une semaine de vacance.

• • •

Mlle Momina Williams est retournée chez ses parents à Palmer, emmenant avec elle son neveu, Cyrice Théberge, pour une vacance de deux semaines.

• • •

Les paroissiens, toujours généreux, donnèrent le jeudi 6 août, un dernier coup de main pour monter une séparation pour le charbon, en ciment, dans le soubassement.

• • •

Le chant exécuté par les jeunes du cours supérieur et les collégiens le 1er vendredi du mois, à la messe du matin, fut réellement beau.

Mlle Lucille Lalonde touchait l'orgue.

Pique-nique paroissial

Ce pique-nique fut un vrai succès, grâce à la coopération de tous. Plusieurs de nos voisins et amis vinrent nous encourager; parmi eux on remarquait les familles Louis Fournier, J. Brisebois et plusieurs familles de la mission Ste-Elisabeth.

A tous un merci reconnaissant!

Meyronne

Départ

A l'occasion du départ de Mme A. Sénécal et de sa famille, pour le Manitoba, les dames se réunirent pour lui offrir leurs voeux et un petit souvenir. Mme A. Sénécal fut une présidente dévouée des Dames de l'Autel et elle inculqua à ses enfants l'esprit de coopération. Nous souhaitons bonne chance à toute la famille.

Va-et-vient

M. le curé A. Moquin, Paul Ste-Marie, Edouard Roy et Guy Girardin assistaient à l'initiation des Chevaliers de Colomb qui eut lieu à Gravelbourg, dernièrement.

• • •

M. et Mme Maurice Hébert (Liliane Thuot) et leur bébé, Denis, de St-Boniface, et Mlle Laura Thuot, infirmière, passent quelques semaines chez M. et Mme Arthur Thuot.

• • •

M. et Mme Virginie Girardin est partie passer quelques semaines chez ses enfants, M. et Mme D. Fortier, à Bjorkdale, Sask.

• • •

Mlle Thérèse Van Elslande, étudiante-infirmière à l'hôpital de la Miséricorde, de Winnipeg, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Charles Van Elslande.

• • •

M. René Smith est allé à Winnipeg pour affaires.

• • •

M. et Mme Arthur Laplante et leur fille, Thérèse, se sont rendus à Régina la semaine dernière.

• • •

MM. Paul et Marcel Moutin, de l'armée et de l'aviation visitèrent leur soeur et beau-frère, Mme et M. Tony Therens.

North Battleford

De passage à Prince-Albert, M. et Mme J. O. Binette, de North Battleford. Ils ont visité M. J. M. P. McLeod, de St-Louis, et ont passé quelques jours à Watrous. Ils se sont également rendus au lac Waskesiu, et y sont restés durant quelques jours.

Radville

Va-et-vient

De passage chez M. et Mme J. W. Brodeur, la semaine dernière, Mme Legault, de Prince-Albert, soeur de Mme Brodeur.

• • •

Parmi nos soldats en vacances chez les leurs, nous citons Germain Labbé, Marcel Bernier et Arthur Dionne.

• • •

Notre curé, M. l'abbé P. Yandeau, ainsi que plusieurs autres prêtres, sont en retraite cette semaine au Collège Campion, à Régina.

• • •

M. et Mme Brodeur sont allés à Moose Jaw, dimanche dernier, pour rencontrer leur neveu, le sergent Louis Leblond, de St-Hubert, Montréal.

• • •

Plusieurs de nos citoyens sont allés à Régina cette année, à l'exposition annuelle.

Au couvent

Nous sommes heureux de constater que tous les élèves du couvent ont passé leurs examens français avec honneur, à l'exception de trois qui sont d'origine anglaise. Nos félicitations à nos bonnes religieuses qui se dévouent tant.

• • •

Le constable Albert Martin, R.C.M.P., vient d'être transféré à Métane, P.Q., pour la durée des vacances.

Baptême

A M. et Mme Edouard Deschambault, une fille née le 24 juillet, baptisée le 2 août, sous les noms de Marie-Marguerite-Doris. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Fradette, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le 6 août au matin, Eldon Kimball, fils de M. et Mme B. Kimball, de Radville, unissait sa destinée à celle de Mlle Ruby Gray, fille de M. et Mme James Gray, de Ceylon. Le R. P. McKenna officiait. Les témoins furent Vincent Kimball et Mlle Morehead, de Weyburn. Nos meilleurs souhaits de santé et bonheur aux nouveaux époux.

Les communistes sont qualifiés de parasites

TORONTO — B.-K. Sandwell, l'une des principales figures de la Toronto Civil Liberties Union, a déclaré à une réunion du club Rotary qu'il considère les communistes comme des "parasites" et qu'il est "exact" de dire que ce sont des gens qui désirent la liberté pour eux-mêmes, mais qui en priveraient leurs semblables une fois rendus au pouvoir.

La conférence de M. Sandwell avait pour but de recommander la prudence dans la défense de la liberté de parole et de presse. Il déclara en outre aux hommes d'affaires et aux professionnels qui composaient l'assemblée que leur inquiétude envers les libertés civiles, soulevée par les attaques du lt-col. George Drew, leader conservateur ontarien, "est plutôt tardive".

Saint-Hubert

Examens de français

13 des élèves de l'école de St-Hubert ont été promus, dont deux avec honneur: Mlle Gabrielle Gatin, au grade VII, et M. Paul Boutin, au grade V.

Ecole de vacance religieuse

Du 24 juillet au 5 août, le catéchisme a été enseigné par les Révérendes Soeurs Marie Anthony et Marie Claudia, aux enfants de la paroisse qui ne vont pas à l'école St-Hubert. Le dernier jour, 4 petits ont fait leur première Communion: Alfred Gérard, Benjamn Gérard, Blanche Brulé et David Langan.

Ecole St-Hubert

La rentrée des classes pour le 2ème terme 1942, a eu lieu le lundi, 3 août, avec 36 enfants dès le premier jour. Jamais encore ce nombre n'avait été atteint; et d'ici à quelques jours, plusieurs autres enfants vont venir s'y ajouter.

Comité paroissial de l'A.C.F.C.

Lors d'une réunion tenue le 13 juillet, on a reconstitué les divers sous-comités. Jamais peut-être jusqu'ici les cadres n'avaient semblé être aussi solides. L'action commence sur le champ. Au nom du groupe Franco-canadien de St-Hubert, une pétition est rédigée, pour demander à qui de droit une subvention assez forte pour reconstruire et regraveler la route de St-Hubert qui va rejoindre à l'Est, le grand chemin No 9. Cette pétition est déjà endossée par le Conseil de notre municipalité, et même rendue à Régina, au Ministère des Chemins.

L'assemblée générale de l'A.C.F.C.

L'assemblée générale de l'A.C.F.C. a eu lieu au jour dit, le dimanche 26 juillet. Rarement on n'avait vu une assistance aussi nombreuse. L'intérêt et la curiosité avait été piqués par l'annonce d'un programme récréatif et surtout par le fait que nos délégués, à la Convention de Saskatoon devaient rendre compte de leur mandat. De fait, sur les 4 délégués, deux ont pris la parole: MM: Gérard de Laforest et Maurice Boutin. Et je vous prie de croire que ça n'a pas été pour ne rien dire, ni pour dire des riens.

M. Gérard de Laforest ouvre le feu. Tout de suite, il a été bien clair qu'il avait étudié et compris surtout les côtés pratiques de la Convention. Il s'est montré lui-même un homme très pratique et réalisateur. S'il ne dépend que de lui, on peut être certain qu'avant longtemps on verra réalisées à St-Hubert au moins deux de ses idées: 1—Un club d'étude postscolaire. 2—Une caisse populaire paroissiale. En principe, le Club d'étude est déjà fondé, et le premier sujet d'étude va être précisément celui de la fondation d'une caisse populaire à St-Hubert.

M. Maurice Boutin, après avoir endossé pleinement les vues de M. de Laforest, couvrit ensuite le terrain laissé vacant. Il a insisté avec à propos sur le but de l'A.C.F.C., et les moyens de remplir sa mission. Les deux moyens pratiques pour notre localité seraient de travailler tout de suite à l'oeuvre de la Bonne Presse en général, et surtout de la Presse Catholique et Française. Donc, au plus tôt: campagne d'abonnements en faveur de "La Liberté et Le Patriote"; et plus tard, journée de l'A.C.F.C., etc. St-Hubert, dans le passé a rempli assez bien son devoir sur ces deux questions. En vertu de la vitesse acquise, le succès, cette année, devrait encore être possible, et même facile.

Le Révérend Père curé, invité à fermer la marche, ne pouvait qu'approuver tout ce qui venait d'être si bien dit. Il remercia et félicita les deux orateurs d'autant plus chaleureusement que deux de ses rêves les plus chers vont se trouver réalisés: "Cercle d'étude", et "Caisse populaire paroissiale". Et les Dames, va-t-on les laisser se croiser les bras, en extase devant les Messieurs? Le Révérend Père curé ne l'entend pas de cette oreille. Il profite de l'occasion pour lancer l'idée de "Ligue des Dames catholiques" dans la paroisse. Aux dernières nouvelles, il paraît bien que les dames et demoiselles mordent à l'hameçon avec enthousiasme.

Voilà donc une assemblée dont les résultats pratiques compteront dans les annales de St-Hubert.

Dollard

Le 28, Mlle Thérèse Côté, fille de M. et Mme Z. Côté, unissait sa destinée à celle de M. John Chrusch, fils d'Andrew Chrusch et de Catherine Gïladha, de Shaunavon.

• • •

C'est avec une douloureuse surprise que toute la paroisse a appris la mort subite de M. Evangéliste Bouleau, qui partit d'ici deux jours avant son décès. Il tomba mort sur le trottoir, à Régina, en allant faire une commission.

Ce jeune homme, âgé de 32 ans, était estimé de tous; travailleur probe, affable et aimable pour tout le monde. Il était entrepreneur de charroyage et tint plusieurs mois un élévateur à grain, ce qui le mit à même d'être en contact avec les habitants de tous les environs; aussi tous voulurent-ils lui rendre un dernier hommage en assistant nombreux à ses funérailles.

Il laisse pour le pleurer, trois frères, quatre soeurs, et sa mère, avec qui il a toujours vécu.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Va-et-vient

M. Degand, Mme D. Stévenot et M. et Mme J. Stévenot, sont revenus d'un court séjour à Meadow Lake.

• • •

M. Adrien Bouleau vient d'arriver de Kimberley, C.-B., pour assister aux funérailles de son frère.

• • •

Mlle Noëlla Marchand est encore à l'hôpital de Shaunavon, mais son état s'améliore.

• • •

Mlle Doreen Peel, ancienne institutrice de Cloverley, enseignera à Orkeney.

• • •

M. et Mme Maurice Verbeke, et leur fils, sont repartis pour Laflèche, après avoir passé quelques jours dans leur famille, et assisté au mariage de leur frère, M. Louis Audette.

• • •

M. et Mme J. Fontaine, et leur fils, de Claydon, sont venus voir leur soeur, Mme P. Lafrance.

• • •

Mlle Florence Désautels, de Ponteix, est en visite chez sa soeur, Mme Henri Goulet.

• • •

Mlle Simone Charrelles, de Ponteix, passe quelques semaines chez ses tantes, Mmes E. Goulet et Evariste Roy.

• • •

M. Gérard Billard est revenu de Saskatoon, où il a assisté à la Convention.

• • •

Mme H. Brocket, de Fort Qu'Appelle, est en visite chez sa mère, Mme T. Bouleau.

• • •

M. Charles Nolin est allé à Régina pour entrer dans l'aviation.

• • •

M. Fernand Poulin fait également partie de l'aviation; il est en vacances pour deux semaines.

• • •

M. Paul Poisson est en vacances pour deux semaines chez ses parents. Nous sommes heureux de le revoir en bonne santé.

• • •

Plusieurs dames se réunirent à l'occasion de l'anniversaire de Mme W. Herron. Un joli cadeau très pratique lui fut offert.

• • •

M. Alfred Roy est revenu de Régina, après s'être engagé dans l'aviation.

• • •

Mme Marguerite Blanchette, de St-Paul, Minn., est venue passer ses vacances chez sa soeur, Mme Mayheov.

• • •

Mme G. Benoit est partie visiter ses parents à Prud'homme et à Saskatoon.

• • •

Mlle Constance Coderre est partie pour Meadow Lake.

ANKARA, Turquie.—Les récoltes des diverses céréales en Hongrie seront inférieures cette année de 15 à 20 pour cent, sur celles de l'an passé. Cependant, Berlin a signifié à Budapest qu'il lui faudrait sept cent cinquante mille tonnes de blé, de seigle, d'avoine et d'orge.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLES

Toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices, imprimées dans un cadre, seront publiées au prix minimum de $1.00 par insertion.

ON DEMANDE

un instituteur ou institutrice bilingue pour le district scolaire Ormeaux no 2943. Devra entrer en fonction le 24 août. On est prié de mentionner le salaire désiré en faisant application. Adressez toute demande à **M. Jos. Brassard, secrétaire, P.O. Eldred, Sask.**

ON DEMANDE

Une institutrice catholique bilingue pour l'école bilingue de Joeville No 4867. Devra enseigner une heure de français par jour. Grades 1 et 8 inclusivement, 22 élèves. Salaire, $850 par année, payable par versement mensuel. Ouverture de la classe le 18 août. S'adresser à **Mme Agnès Layton, secrétaire - trésorière, Joeville S. D. No 4867, Lisieux, Sask.**

ON DEMANDE

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Ethier no 1834. Salaire, $900.00 par année, pour personne d'expérience. S'adresser à **M. Rom. Le Blanc, secrétaire, Domrémy, Sask.** 19P

Plus de 30,000 Hollandais déportés par les Allemands

LONDRES — La BBC rapportait récemment la migration de quelque 30,000 Hollandais vers l'est comme "colons" et la déportation de tous les Juifs de Hollande qui, selon les représentants nazis "devaient disparaître de l'Occident".

Un porte-parole nazi, déclarait le speaker de la BBC, a expliqué cette migration en masse en disant que "la situation des vivres est mauvaise en Hollande", et il a ajouté qu'on entreprenait la déportation des Juifs résidants parce que "les Hollandais considéraient la question juive d'un point de vue humanitaire, imbécile. En raison de cette attitude, les Allemands ont entrepris de résoudre la question juive."

Ces porte-parole ont aussi annoncé la réquisition de toutes les bicyclettes de Hollande, l'exécution des saboteurs et la détention de 1,200 personnes dans des camps de travaux forcés pour des actes de sabotage et pour avoir violé les lois militaires.

Cartes Professionnelles

LA LAINE SERA VOLEE

ANKARA, Turquie.—Les nazis intensifient leurs demandes de ravitaillement auprès de leurs "alliés". Les grands bergers roumains ont reçu de nouveau l'avertissement qu'ils doivent céder à l'armée allemande le produit entier de leur tonte. En cas de refus, on leur infligera de lourdes amendes, de longs termes de prison, la confiscation de leurs biens.

La "Manitoba Liquor Commission" ne vend pas ces produits.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Norbert

Jeudi soir, les parents et amis de M. et Mme J.-B. Lamoureux organisaient une partie-surprise à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage. Il y eut présentation d'une coutellerie en argent donnée par la famille, une bourse offerte par les parents et amis. Les soldats Léopold et Gaston, stationnés en Alaska et à Montjoli, P.Q., tous deux de l'aviation canadienne, étaient venus pour la circonstance. Seule leur fille, Anita, manquait à cette belle réunion de famille.

A M. et Mme J.-B. Lamoureux nous offrons nos voeux de bonheur et leur souhaitons un beau jubilé d'or.

Mariapolis

Ouverture officielle de notre Caisse Populaire

L'ouverture officielle de notre Caisse Populaire a eu lieu le 25 juillet, sous la présidence de M. l'abbé Adélard Couture. L'assistance était nombreuse et les membres présents ont montré beaucoup d'enthousiasme.

Après la lecture de la charte, le comité de nomination procéda à l'élection des différents comités. En voici les résultats.

Comité de surveillance: M. l'abbé O. Moquin, M. Albert De Pape et M. Gérard Guilbert.

Comité du crédit: MM. Alcide Lussier, Arthur Lombaert et Rémi De Pape.

Comité de direction: MM. Arthur Poirier, Jules-E. Deschênes, Raymond Tardif, Rosario Lussier et Alphonse Desrochers.

Jules-E. Deschênes a été engagé comme secrétaire-gérant.

Après les élections, M. l'abbé Couture nous fit un résumé des activités d'une caisse, et insista pour que tous les membres prennent l'habitude de déposer de l'argent régulièrement à leur caisse. N'allez pas, dit-il, payer une, deux actions, et ensuite oublier que vous avez une caisse. Non, le but principal de la Caisse c'est de prendre l'habitude de faire de petites économies. Si vous voulez faire des affaires, vous prêter mutuellement de l'argent, il faut tenir le réservoir plein et le réservoir, c'est votre caisse. Que les enfants fassent le sacrifice de quelques bonbons, les jeunes gens celui d'un paquet de cigarettes, les dames celui d'un peu de fard, les hommes celui d'un verre de bière ou d'un cigare, et vous verrez qu'à la fin de l'année vous aurez accumulé un gros montant. Que chaque membre y mette du sien, pratique l'économie, et vous verrez que votre caisse va marcher. M. Moquin prit également la parole pour remercier M. Couture, d'abord, et ensuite les membres. Il les félicita de la manière dont les élections avaient été faites.

Notre caisse s'est ouverte avec un capital de $912.00. C'est, au dire de M. l'abbé Couture,—et il doit s'y connaître,—de toutes les caisses du Manitoba, celle qui s'est ouverte avec le plus gros montant. Cela augure bien, et si nous voulons que notre caisse fasse des progrès, suivons les directives données par M. Couture: pratiquons l'économie. Que tous nos comités se rendent compte de leurs devoirs et les accomplissent, et l'avenir de notre caisse sera assuré.

Tous nos remerciements à M. l'abbé Couture, à M. le curé Moquin et à tous les membres. Soyons unis!

Jules E. DESCHENES,
Secrétaire.

Va-et-vient

De passage au presbytère, la semaine dernière, M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny.

• • •

En visite chez les familles Landry, Mme Dr J.-J. Trudel, de Winnipeg, accompagnée de ses deux fillettes.

• • •

En promenade dans la province de Québec, Mme J.-E. Deschênes, accompagnée de son fils, Paul.

• • •

De passage à Mariapolis, cette semaine, M. l'abbé Foisy et M. L. Girardin, de Montmartre, Sask. Ils reviennent d'un voyage d'affaires à Winnipeg dans l'intérêt du magasin de fer coopératif de Montmartre, dont M. Girardin est gérant.

Ste-Elisabeth

Noces d'or de M. et Mme Maurice Duprey

Le 26 juillet au soir, à l'occasion du 50ième anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Duprey, un grand nombre de parents et d'amis se sont réunis pour offrir leurs voeux aux jubilaires.

Au cours de la veillée, Mlles Rita et Lucille Duprey, petites-filles des jubilaires, lurent à leurs grands-parents des adresses exprimant au nom des assistants les souhaits sincères de bonne santé et de longue vie. La petite mariée, Lorraine Désaulniers, fit la présentation des fleurs à Mme Duprey, accompagnée du petit marié, Roger Duprey, qui offrit une bourse à M. Duprey. Leur petite-fille, Yvette Roy, exprima par une petite déclamation des souhaits bien touchants, accompagnée de ses quatre petits frères, René, Paul, Gilbert, Gérard, qui offrirent chacun leurs petits cadeaux.

Un télégramme de félicitations, envoyé par leur fils Léo, de South Bend, Ind., fut lu. M. Duprey, avec émotion, exprima à tous ses sentiments de reconnaissance. Les personnes suivantes leur offrirent leurs félicitations: MM. O. Bérard, Ste-Elisabeth, Max Duprey, Niche, N.-D., A. Ayotte, St-Jean-Baptiste; C. Gélinas, St-Pierre; P. Longetin, Niche, N.-D.; E. Martineau, Walhalla; A. Dearborn, Arnaud; C. Cadieux, Letellier; I. Lemoine, Ste-Agathe, et leur fils, Philippe Duprey, de Dufrost.

M. Duprey naquit le 31 mars 1873, à Holden, Mass., et Mme Duprey, en 1874, à Lowell. Venus au Manitoba en 1897, ils habitèrent Ste-Elisabeth où ils firent de la culture.

De leurs onze enfants, cinq sont vivants: Maurice, de Ste-Elisabeth, Léo, de South Bend, Indiana, Mathieu, de Ste-Elisabeth, Mme Florence Désaulniers et Philippe, de Dufrost.

Parmi les parents présents il y avait le frère du jubilaire, M. Max Duprey, de Niche N.-D., et ses soeurs, Mmes J.-B. Rivard, de Ste-Elisabeth, Elmire Marcellin, de Olga, et un beau-frère, M. Laplante, de Saskatchewan. Une belle-soeur de la mariée, Mme Vida Longtin, de Minneapolis et plusieurs neveux et nièces étaient également présents à cette réunion.

PÈLERINAGE

de la Province du Manitoba au Sanctuaire de N.-D. de Lourdes, à St-Malo

le dimanche 16 août,

en la solennité de la fête de l'Assomption, sous le patronage de Son Excellence Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface.

Messes à la grotte de Lourdes, à 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., et 11 h. 30 a.m.
Confessions et communions au Sanctuaire de Lourdes, à toute heure.

10 heures—Grand'messe chantée par le R. P. Caron, S.J., recteur du Collège.
Sermon en français, par M. l'abbé A. Deschambault, chancelier.
Sermon en anglais, par M. l'abbé A. Benoit, curé de Holy Cross.

11 h. 30—Messe basse pour ceux qui ne pourraient se rendre plus tôt.

3 h. p.m.—Heure Sainte prêchée par M. l'abbé A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys.

Rafraichissement set sandwichs servis par les dames durant la journée. Tous les chantres et visiteurs sont priés de se joindre à notre chorale pour la grand'messe. On chantera la Messe des Anges.

Les objets de piété seront bénis après l'Heure Sainte.

Venez en grand nombre prier au Sanctuaire de Lourdes pour vos intentions particulières, et surtout pour que la Reine de la Paix accorde au monde, par son intercession, une paix juste et durable.

La Broquerie

Le vendredi 31 juillet, un groupe de parents et d'amies se rendirent chez M. et Mme Narcisse Deslauriers, à l'occasion du prochain mariage de leur fille aînée, Noémie, avec M. Armand Ricard, de Ste-Anne-des-Chênes.

Ce fut une agréable surprise pour Mlle Deslauriers et les membres de sa famille. Mlle Yvette Ricard se fit l'interprète des quelque 80 amies de Noémie, en lui lisant une magnifique adresse pleine de gracieux souhaits. Mlle Deslauriers sut trouver des paroles aimables pour ceux et celles qui lui témoignaient cette délicatesse; elle remercia gracieusement les organisatrices et les généreux donateurs des nombreux cadeaux qu'on lui présentait. Après une veillée très gaie où les chants et la musique se firent entendre, on servit un délicieux goûter. Chacun emporta un agréable souvenir de cette réunion intime.

• • •

Mariage Ricard-Deslauriers

Le mercredi 5 août, dans notre jolie église de La Broquerie, M. Armand Ricard, de Ste-Anne-des-Chênes, unissait sa destinée à celle de Mlle Noémie Deslauriers, de La Broquerie. M. Georges Ricard était le témoin de son fils, et M. Narcisse Deslauriers accompagnait sa fille aînée. M. le curé L. Roy donna la bénédiction nuptiale et chanta la messe aux intentions des jeunes époux. De nombreux parents du marié étaient présents au mariage, ainsi que les parents et amis de la mariée. Immédiatement après la cérémonie religieuse, on se rendit chez les parents de la jeune épouse où le banquet des noces eut lieu. M. le curé daigna honorer les jeunes mariés et la famille en prenant part au dîner; il accepta même de prendre la parole, répondant aux adresses des mariés dont l'une aux noms des parents et amis de La Broquerie par la soeur de la mariée, Mlle Gabrielle Deslauriers, et la seconde au nom des parents et amis de Ste-Anne par la soeur du marié, Mlle Yvette Ricard.

Parmi les convives se trouvait M. Honoré Simard, 86 ans, grand-père et parrain de la mariée. M. Félix Ricard fit le voyage de Vancouver pour assister au mariage de son frère.

Les gais propos et les chansons canadiennes durèrent jusqu'à 6 heures, alors que les autos se dirigèrent vers Ste-Anne-des-Chênes pour le souper et la veillée. Chez Mme Georges Ricard, les grands-parents assistèrent à la fête, ainsi que plus de 130 personnes. M. Philibert Laurencelle, oncle de la mariée, 86 ans, ainsi que M. et Mme Emilien Deslauriers, de Montréal, avaient envoyé leurs meilleurs voeux et d'appréciables cadeaux.

Invité à prendre la parole par M. Arthur Frenet, de Sandilands, M. Narcisse Deslauriers, de La Broquerie, père de la jeune épouse, remercia les convives de s'être rendus si nombreux à cette fête mémorable, malgré la température incertaine. Il félicita les jeunes époux du bel exemple qu'ils ont toujours donné dans leur paroisse respective; il remercia les généreux donateurs des cadeaux riches et utiles qu'ont reçus les mariés.

Les nouveaux époux demeureront à Ste-Anne. Nous leur souhaitons de nouveau bonheur, santé, joie et prospérité.

(Communiqué)

Ile-de-Chênes

Décès

Le samedi 1er août, avaient lieu dans l'église de N.-D. de la Miséricorde, les funérailles de M. Albert Hogue, ancien paroissien de l'Ile-de-Chênes, âgé de 72 ans, décédé le 30 juillet au matin, après une longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux fils et trois filles: Jean-Albert et Antonin, cultivateurs de la paroisse; Mme Eugène Bruce (Clarina), de St-Vital, Flora et Béatrice, à la maison.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour offrir un dernier hommage de sympathie à celui qui fut toujours l'ami de tous.

Les porteurs étaient les deux fils du défunt: Jean-Albert et Antonin; son gendre, Eugène Bruce; ses neveux, Adélard et Rosaire Dufault et Arthur Gooveart.

M. J.-A. Desjardins était en charge des funérailles.

Nos plus profondes sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

• • •

Après avoir passé une quinzaine de jours de congé chez ses parents, le soldat Horace Beauchemin est retourné au camp Barriefield, Kingston, Ont.

• • •

Le soldat Rémi D'Auteuil, de Prince-Rupert, C.-B., est aussi en vacances dans sa famille depuis quelques jours; son frère René, de Winnipeg, était aussi en congé, dimanche dernier.

Dunrea

M. le curé et sa mère sont de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Est.

• • •

M. et Mme Vachon, d'Oak Lake, sont venus rendre visite à leur ancien pasteur, M. le curé Roy.

• • •

M. et Mme F. Bourget, et M. et Mme A. Pinvidic ont été se promener à Storthoaks, où ils furent les hôtes de M. et Mme A. Bourget et de M. et Mme Pat. Carrière.

• • •

M. Philippe Bisson et sa famille sont de retour d'un court voyage à Oak Lake, en visite chez M. Masson.

M. Honoré Boulet et sa famille ont été à Virden chez Mme Labelle, fille de M. Boulet.

Meadow Portage

Le 5 août 1942, M. Jean-Baptiste Faraud rendait son âme à Dieu.

Le défunt naquit en 1879, à St-Jean-Baptiste, Man. de Baptiste Faraud et d'Angélique Delorme. Jean Baptiste était le seul survivant des 3 enfants qu'eurent M. et Mme Faraud.

Il épousa Mlle Bernadette Touron, et de leur union naquirent 8 enfants, dont 5 sont encore en bas âge.

D'une foi profonde et d'une grande piété, M. Faraud a élevé sa famille bien chrétiennement. Toujours la prière du soir et le chapelet furent en honneur chez lui. Aussi le Seigneur lui fit la grâce de mourir muni des sacrements de l'Eglise.

Il demanda à plusieurs reprises d'être enseveli à Meadow Portage, où il donna un terrain pour le cimetière. Il a donc été le premier à y être enseveli.

Les funérailles eurent lieu à la chapelle de Meadow Portage.

Se trouvaient à son chevet, son oncle, M. Urbain Delorme, de Ste-Amélie; son beau-frère, M. Edmond Touron, de Ste-Rose, sa belle-soeur, Mlle Marie Touron, et Mme Sara Marion.

A son épouse et à ses enfants, nous offrons nos sincères condoléances. Puisse le cher défunt veiller du haut du ciel sur sa famille éplorée.

Cours d'Economie Domestique à Laurier

Photos prises à Laurier à l'occasion d'une exposition de travaux d'arts domestiques qui a été tenue à Laurier après la clôture des Cours donnés par les Révérendes Soeurs Ziegler et Proulx, des Soeurs de la Charité. Les deux photos du haut nous font voir les magnifiques travaux exécutés par les personnes qui ont suivi ces cours, tandis que celle du bas nous montre les deux religieuses avec leurs élèves.

1ère rangée, de gauche à droite: Th. Ritchot, F. Ritchot, A. M. Boisvert, A. Bilodeau, A. Assailly, M. L. Lavoie, A. Hamel, O. Lyons, A. Deremiens.

2e rangée: L. Ritchot, Rév. Soeur Proulx, C. Miron, L. Van Humbeck, A. Duruisseau, R. Rossier, E. Ducharme, R. Deremiens, D. Boisvert, M. Dellaleau, Rév. Soeur Ziegler.

Laurier

Le cours d'Economie Domestique donné par les Révérendes Soeurs Ziegler et Proulx se termina le 30 juillet. Le dimanche 2 août, il y avait une exposition des travaux à la salle paroissiale. On pouvait y admirer de jolies robes, des coussins, tapis, tricots, pièces de lingerie, raccommodage, 356 bocaux de conserves de toutes sortes, de superbes gâteaux, le tout exécuté par les élèves, formait une exposition des plus jolies. Les nombreux visiteurs que l'on estime à plus de 400, furent émerveillés.

Un magnifique gâteau, en forme d'une cordée de bois, fut mis en loterie et gagné par Mme J. Rossier.

M. le curé remercia chaleureusement les Révérendes Soeurs Grises pour leur beau dévouement, et les élèves pour leur belle assiduité à suivre le cours.

Un sentiment de profonde gratitude va à l'honorable Schultz, ministre de l'Education, qui a bien voulu nous gratifier de ce cours. Il convient de remercier également M. l'abbé A. Deschambault car, c'est grâce à sa bienveillance que nous avons pu avoir ce cours donné en français, par des Religieuses.

Des prix offerts aux élèves furent décernés comme suit:

1er prix d'art culinaire, offert par M. le curé, décerné à Agnès Deremiens.

1er prix de couture, offert par M. le curé, mérité par Marie-Louise Lavoie.

2e prix d'art culinaire, offert par les Religieuses de la Présentation de Marie, décerné à Andréa Assailly.

2e prix de couture, offert par les Religieuses de la Présentation de Marie, mérité par Olive Lyons.

3e prix d'art culinaire, offert par Mme J. Létain, mérité par Agnès Hamel.

3e prix de couture, offert par M. J. Molgat, décerné à Anne-Marie Boisvert.

4e prix d'art culinaire, offert par Rév. Soeur Ziegler, décerné à Florence Ritchot.

4e prix de couture, offert par Rév. Soeur Proulx, mérité par Rita Rossier.

Une adresse présentée aux Révérendes Soeurs Ziegler et Proulx fut lue par Marie Delalleau.

• • •

Ce même dimanche 2 août, il y eut sur le terrain de l'église un pique-nique pour les enfants des écoles de la paroisse.

• • •

Un triduum préparatoire à la Fête de Ste-Anne fut prêché par M. le curé. Trois nouvelles congréganistes furent reçues. Mmes N. Bouchard, C. Tardiff et C. Smith. Les Dames de Ste-Anne sont à présent au nombre de 90.

• • •

M. et Mme I. Villeneuve, de St-Boniface, étaient ces jours derniers en visite chez M. le curé. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Lane, ceux-ci en visite chez leur frère, M. Eugène Clément.

Comme M. Villeneuve fait partie du Département d'Agriculture, il a profité de son séjour parmi nous pour visiter avec M. le curé les jardins des membres du Club. Il y a vingt-quatre jardins à examiner. Les résultats sont très satisfaisants, mais c'est à l'exposition du mois de septembre que seront décernés les prix.

• • •

M. et Mme Auguste Saquet se sont rendus à Winnipeg et eurent le plaisir d'y rencontrer leurs trois filles Religieuses, Jeanne, chez les Révérendes Soeurs Grises, Marie et Lucie, chez les Filles de la Croix.

• • •

Le 31 juillet, étaient de passage au presbytère, le Provincial des Oblats de Régina, le R.P. Boekenfoehr, le R.P. C. Comeau, O.M.I., et le R.P. Lambert, O.M.I.

• • •

Mlle Alexina Boivert est en voyage. Elle visitera ses nièces à Marquette, Man., et à Keewatin, Ont.

• • •

Mlle Blanche Desbiens est arrivée chez sa mère pour un mois de vacances.

Sainte-Agathe

Shower

Mercredi soir, 5 août, dans la salle paroissiale, eut lieu un "shower" en l'honneur de Mlle Annette Lemoine, dont le mariage avec M. Louis-Joseph Beaupré aura lieu bientôt. Plusieurs parentes et amies étaient présentes, et de nombreux cadeaux lui furent offerts.

Naissance

M. et Mme Joseph-Aimé Courcelles sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, le 5 août.

Cours de tissage

Cette semaine une quinzaine de métiers à tisser furent installés dans la salle paroissiale, et on nous promet d'avoir le cours de tissage au mois de septembre prochain.

Bonne nouvelle pour les dames et les demoiselles, et peut-être même pour quelques hommes!

—Pourquoi hurles-tu ?

—Il m'est tombé une brique sur le pied.

—Allons, allons, le pauvre Dupont en a reçu une sur la tête et il n'a rien dit.

Letellier

Va-et-vient

MM. Alban Gallant et Sydney Empson sont de retour d'une excursion de quelques jours à Kenora.

• • •

M. et Mme Albany Gallant, Mmes Odilon Bois et Jos.-H. Empson ainsi que Jacqueline Gallant et Rae Andrews passent quelques jours sur les bords enchanteurs du Lac des Bois.

Incendie

Mardi soir, vers 7 heures, M. Camille Barnabé, de St-Pie, se rendait en toute hâte au village avertir que la grange de M. Victor Robert était en flammes. Les extincteurs chimiques et un bon nombre de volontaires se rendirent sur les lieux, mais ils ne purent qu'empêcher le feu de détruire la maison et autres bâtisses avoisinantes, car le feu avait fait de trop rapides progrès.

On avait haché du fourrage pendant la journée, et le feu se propagea au grenier par le souffleur de la machine surchauffée. M. Robert subit une perte considérable, en partie protégée par les assurances.

Accident

L'agent de l'élévateur des Fermiers-Unis, M. H. G. Andrews, est tombé d'une vingtaine de pieds de hauteur, mercredi matin. Il fut transporté à l'hôpital où la radiographie a révélé une fracture du pelvis.

Décès et funérailles

Le Docteur Jean-Baptiste Cloutier est décédé mercredi matin, à la suite d'une angine de poitrine qui le frappa mardi après-midi.

Ses funérailles eurent lieu vendredi matin à 10 heures. L'assistance était nombreuse. M. le curé fit la levée du corps à sa résidence. M. l'abbé J. R. Bélanger, curé de Dryden, Ont., son neveu, chanta le service. M. le curé était diacre et Arthur Barnabé, ecclésiastique, sous-diacre. Au choeur l'on remarquait MM. les abbés Martin, de St-Joseph, Sabourin, de St-Pierre, Paillé, de Ste-Agathe, et Caron, de St-Jean-Baptiste. Mme Antonin Jutras chanta "Pie Jesu" à l'offertoire. Une chorale mixte, sous la direction de M. Zotique Granger, chanta la messe de Requiem. Mme Albert Breton accompagnait à l'orgue. La quête fut faite par MM. Euclide Boiteau et J.-A. Ayotte.

Le deuil était conduit par M. Joseph Jutras, beau-frère du défunt. Ses enfants, Jean-Marc, de l'Aviation, Mlles Madeleine et Charlotte Cloutier, Claude et Guy accompagnaient la dépouille. Les porteurs honoraires étaient: René Jutras, député, Dr A. Laurendeau, J. H. Cardinal, A. Auld, Godias Brunet et Antonin Jutras. Les porteurs actifs étaient: J.-A. Ayotte, H. Fortier, H. Beauchamp, Arthur Jutras, J. Houle et E. Boiteau.

M. Emile Graveline, président, portait le drapeau de la Ligue du S.-C.

Des tributs floraux furent déposés sur le cercueil par la succursale d'Emerson de la Légion Canadienne et par les sections de Letellier et d'Aux-Marais des réservistes volontaires du Manitoba. Ils étaient portés par Armand Dansereau et François Gallant, fils.

MM. Edmond et Napoléon Comeault avaient charge des funérailles.

La Municipalité de Montcalm était représentée par J.-A. Ayotte, secrétaire, MM. Paul Saurette et Siméon Marion, conseillers.

Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, par Sr Rosalie, supérieure de Ste-Agathe, Sr Alphonse de l'Eucharistie, Sr Norbert et Sr Jean de Rome. Les Religieuses Notre-Dame des Missions, par Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, assistante provinciale, Mère Marie-Madeleine, prieure, et autres.

Parmi l'assistance on remarquait: M. Edmond Brodeur, de St-Adolphe; MM. A.-S. Beaubien, Flavien Tessier, J.-B. Ayotte, Albert Ayotte, de St-Jean-Baptiste; M. et Mme J. C. Scott, de Dominion City; M. Maurice Dansereau, Mme F. Mastin, de Pine Falls; M. et Mme Jean Dansereau, de Transcona, M. et Mme H. Beauchamp, d'Olga, N.D.; Mme J. P. Doyle, M. et Mme J. H. Cardinal, de Winnipeg.

Visiteurs

Il nous fait plaisir de saluer le retour de M. Benoit Comeault, de God's Lake, Man., après une absence de deux ans. Ce jeune homme a fait preuve de courage et de détermination en persévérant aussi longtemps.

• • •

Nos félicitations à Jules-Armand Comeault et à ses parents, M. et Mme Edmond Comeault, à l'occasion de sa graduation au titre de second lieutenant à l'école militaire de Brockville, Ont., et nos meilleurs souhaits à ce jeune officier pour une carrière militaire remplie de succès.

• • •

Edouard Loiselle, de l'aviation, est en vacances pour une quinzaine.

• • •

Jean-Marc Cloutier, de l'aviation, stationné à Edmonton, est venu pour les funérailles de son père.

• • •

M. John Boiteau est à l'hôpital de St-Boniface où il doit subir une opération. Sa vitalité, en dépit de son âge avancé, lui permettra, nous l'espérons, de se remettre assez vite et de revenir au milieu de nous.

Toutes-Aides

Nous avons eu le bonheur d'avoir deux religieuses de Notre Dame des Missions, de Ste-Rose, parmi nous durant une semaine. Les Révérendes Srs. Marie St-Bernard et Marie Ste-Bérénice se sont dévouées durant ces quelques jours à l'instruction religieuse de nos chers enfants.

Toute la paroisse tient à les remercier sincèrement pour leur grand dévouement, et nous espérons les revoir encore parmi nous l'année prochaine.

Saint-Joseph

M. et Mme Joseph Damphousse, de St-Paulin, P.Q., parents du R. P. J.-M. Damphousse, C.SS.R., qui remplace notre curé pour les offices du dimanche, ont passé quelques jours à St-Joseph. Ils ont visité leur tante, Mme Antoine Damphousse, leurs cousins, Joseph et Albert Damphousse, et leur cousine, Mlle Marie Damphousse. Ils ont admiré la belle récolte de notre région.

Charles. — Ha! ha! je parie que vous ne vous attendiez pas à me voir ici aujourd'hui.

Denise — Je ne sais pas, j'ai brisé un miroir ce matin.

COUVENT DU SAINT ROSAIRE
Nouveau pensionnat
Ste-Amélie, Manitoba
Soeur Rose de Lima, Supérieure.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Terrains de jeux

L'oeuvre des terrains de jeux débute sous les auspices les plus favorables. Près de 150 garçons se sont inscrits jusqu'à date et le meilleur esprit et le plus bel entrain règnent parmi tout ce petit monde. L'oeuvre demande beaucoup de dévouement de la part de ceux qui y consacrent leur temps et leur énergie. L'entreprise est sous la direction du R. P. Gauvreau, S.J. Il est assisté de MM. Turcot et Fontaine, séminaristes, et de M. Maurice Bernier-Deniset qui doit entrer au séminaire en septembre. Ces Messieurs se voient quelque peu surchargés, et apprécieraient l'aide de quelques grands garçons qui voudraient leur prêter mainforte, surtout pour organiser les jeux.

Enseignement postscolaire

Cours d'Economie Domestique

Les Révérendes Soeurs Ziegler et Proulx, les dévouées professeurs des cours d'Economie Domestique dans nos centres français ont terminé un cours d'été à Laurier, Man. Les Révérendes Soeurs ont eu une vingtaine de jeunes filles qui ont suivi les cours avec beaucoup d'attention et de fruit. M. l'abbé Pierquin a secondé de toute son ardeur les Révérendes Soeurs et a contribué lui-même grandement au succès de l'entreprise en donnant toute une série de cours et de conférences sur des sujets de morale et d'apologétique. Tous ont été enthousiasmés des résultats obtenus au cours de ces quelques semaines trop courtes.

Le prochain cours se donnera d'ici à quelques semaines, et aura probablement lieu à Ste-Geneviève. Ce cours sera également de quatre ou cinq semaines. Après ce cours, on recommencera les cours de dix semaines dans d'autres centres. On sait tout le bien que font ces leçons d'utilité pratique, et toute notre population doit en être reconnaissante à ces excellentes religieuses qui se dévouent d'une manière si admirable.

Cours de tissage

Le prochain cours de tissage aura lieu à Ste-Agathe vers le milieu ou la fin de septembre. Le cours de St-Boniface s'est terminé la semaine dernière et la Révérende Soeur Alphonse d'Avila est retournée dans l'Est après avoir donné les leçons pratiques que toutes ses élèves ont tant goûtées. La Révérende Soeur Donalda demeure au Manitoba encore pour un an au moins. Elle continuera ses cours dans nos centres durant la saison d'automne et d'hiver jusqu'à l'été prochain. Nos meilleurs voeux.

Déjà plusieurs centres ont fait la demande pour avoir l'avantage de ces cours qui sont d'une si grande valeur.

BAPTEMES

Le 26 juillet — Thérèse-Marie, née le 9 juillet, fille de William Huzyk et de Léona Collette. Parrain, Oscar Ouellette; marraine, Alice Pépin.

Le 26 juillet — Rolande-Marie-Annette, née le 16 juillet, fille de René Grenier et d'Alice Thorimbert. Parrain, Jules Grenier; marraine, Annette Guilbault.

Le Le 26 juillet — Joseph-Albert-Roland-Gérald, né le 15 juillet, fils d'Albert Lebleu et de Liliane De Gagné. Parrain, Cyprien De Gagné; marraine, Ernestine Saint-Laurent.

Le 30 juillet — Marie-Liliane-Armande, née le 28 juillet, fille d'Armand Trudeau et de Noëlla Fillion. Parrain, Olivier Fillion; marraine, Ernestine Fiola.

Le 30 juillet — Marie-Liliane-Armande, née le 28 juillet, fille d'Armand Trudeau et de Noëlla Filion. Parrain, Olivier Filion; marraine, Ernestine Fiola.

Le 2 août — Joseph-Edouard-Richard, né le 16 juillet, fils d'Edouard Rondeau et d'Alice Lamirande. Parrain, William Lamirande; marraine, Marie Berthelette.

Le 2 août—Joseph-Dorilla-André, né le 22 juillet, fils de Dorilla Beaudet et de Rita Sibilleau. Parrain, Emile Sibilleau; marraine, Alicia Boivin.

Le 6 août — Mary-Marguerite-Ann, née le 8 juillet, fille de William Kochan et de Marguerite Olivier. Parrain, Louis Olivier; marraine, Vera Olivier.

Petites Notes

Le sergent R. J. Mondor, de l'Aviation Canadienne, est arrivé de Moncton, N.-B. avec sa femme et son fils âgé d'un mois, pour passer quelques jours de congé chez ses parents qui demeurent à St-Boniface. L'aviateur Léo Mondor, stationné à Mont-Joli, P.Q., est également en visite chez ses parents.

• • •

Mlle Miriam Dupuis est l'invitée de son oncle, M. W.-E. Dupuis, de Seattle.

• • •

M. et Mme H. Béchard et leur fille, Françoise, sont de retour d'un voyage d'un mois, à Lajord, Sask.

• • •

M. et Mme Charland Prud'homme passent quelques jours de congé au lac des Bois.

• • •

Après avoir passé quelques jours à St-Boniface, M. Victor Desautels est retourné chez lui à Lajord, Sask.

• • •

M. et Mme J.-Arthur Lane, et leurs fils, Gilles et Robert, sont de retour d'une vacance à Keewatin, Norman et Kenora.

• • •

Mlle Ida Phaneuf passe deux semaines de congé au lac des Bois à Kenora.

• • •

M. Auguste Thorimbert, de St-Vital, secrétaire du Comité de France libre, s'est enrôlé dans l'Aviation. M. Joseph Teillet, également de St-Vital, et membre du comité de France libre, fait maintenant partie des Fusilliers de Winnipeg, Man.

GACHELIN DECEDE

BERNE, Suisse — L'agence télégraphique suisse rapporte de Clermont-Ferrand que le secrétaire du parti populaire français de Jacques Doriot dans le département de Seine-et-Oise, Henri Gachelin, est décédé des blessures qu'il a reçues dans un attentat.

Exposition de la Société d'Enseignement Postscolaire

L'Exposition de la Société d'Enseignement Postscolaire s'est terminée vendredi dernier. Des centaines de visiteurs sont passés par les deux salles où l'on pouvait admirer toute une variété de travaux. Durant les derniers jours en particulier, les salles ont été constamment remplies de visiteurs qui ont posé une foule de questions aux religieuses en charge. La Société d'Enseignement Postscolaire avait fait imprimer des cartes désignant les objets primés dans chaque catégorie. Il y avait trois séries de prix pour chacune, et nous donnons ici-même les noms des gagnants. On verra que plusieurs centres étaient représentés, et combien l'intérêt y est vif et réel. La première partie comprend surtout les prix pour tissage; la seconde, les prix pour les autres objets d'art.

Comme nous l'avons déjà dit, l'exposition a témoigné du talent et de l'habileté des nôtres. Ce n'est qu'un commencement, mais quel beau commencement!

Il faudra continuer, développer ce mouvement, car il est éminemment pratique et formateur.

Première partie

Mme O. Joyal, Ste-Agathe—premier prix pour tapis et pièce murale.

Mlle Emilia Prairie, Ste-Anne-des-Chênes — premier prix pour costume dont la laine a été filée, teinte et tissée au Manitoba.

Mlle Marie Duhamel, Thibaultville—premier prix pour couverture de lit dont la laine a été filée et tissée au Manitoba.

M. l'abbé J.-M. Gagné, Haywood—premier prix pour couvre-lit en tissu frappé; premier prix pour exécution d'un tissu en corde.

Révérendes Soeurs Chanoinesses, Notre-Dame de Lourdes—premier prix pour teintures domestiques et exécution de draperies tissées.

Soeur Marie Maximilla, Sacré-Coeur de Winnipeg — premier prix en tissage pour couverture d'automobile.

Mme Conrad Gauthier, Ste-Anne-des-Chênes — premier prix en tissage, coussin de fantaisie.

Soeur Henri de Jésus, Académie St-Joseph, St-Boniface—premier prix en tissage, tentures et rideaux.

Mme Duguay, Ste-Anne-des-Chênes—premier prix pour couvre-lit en points boutonnés.

Mlle Yvette Bérard, St-Joseph—premier prix pour tissage d'un costume en laine commerciale.

Mme N. Dionne, St-Joseph—deuxième prix pour tissage d'un costume en laine commerciale.

Mlle Gertrude Desautels, Ste-Anne-des-Chênes—troisième prix pour tissage d'un costume en laine commerciale.

Mlle Rita Fradin, Notre-Dame de Lourdes—quatrième prix pour tissage d'un costume en laine commerciale.

Mme Willie Beaulieu, St-Joseph—premier prix pour tissage d'un manteau d'hiver pour dame.

Mlle Jeanne Robitaille (14 ans), Notre-Dame de Lourdes—premier prix pour tissage d'un manteau d'hiver pour fillette.

Mlle Joséphine Dubé, Haywood—premier prix pour confection de tissu à robe.

Révérendes Soeurs Chanoinesses, Notre-Dame de Lourdes—premier prix pour filage du lin.

Mme Eugène Ragot, St-Boniface—premier prix de broderie.

Mlle R. Lavack, Dufresne—deuxième prix pour tissage d'une robe en laine commerciale.

Soeur Alice de Jésus, Académie St-Joseph — premier prix pour couverture d'automobile en laine canadienne.

Mme A. Normandeau, La Broquerie—premier prix pour tissu à habit.

Mlle Desautels, Ste-Anne-des-Chênes—premier prix pour tissage de plaid écossais.

Mlle Paulette Dupas, La Broquerie—deuxième prix pour tissage de plaid écossais.

Mlle Marie Dusablon, Ste-Anne-des-Chênes — deuxième prix pour tissage d'un mantelet pour dame.

Mlle Eloïse Chaput, La Broquerie—deuxième prix pour couvre-lit en tissu frappé.

Mme Pierre Laramée, La Broquerie—deuxième prix pour tissu de couverture de laine.

Mlle Madeleine Mahé, St-Boniface — premier prix pour tissage d'un mantelet pour dame.

Mme J. A. Tinning, St-Boniface—premier prix pour tapisserie au petit point.

Mme E. L. Moran, St-Boniface—premier prix en tricot.

Mlle Anna Leclerc, St-Boniface—deuxième prix de tricot.

Mlle Reine Fouasse, Notre-Dame de Lourdes—troisième prix de tricot.

Mlle Joséphine Choiselat, La Broquerie — deuxième prix pour couverture de laine.

Premier prix d'initiative en travaux de tissage décerné à l'**Ecole de Kenora**.

Deuxième partie

Rév. Frère Beaulieu, Ecole Provencher — premier prix pour confection d'un meuble artistique (pupitre et marqueterie).

Rév. Père Amédée Dupas, St-Boniface—premier prix de sculpture sur bois.

M. Ernie Johnson (16 ans), Sanatorium de St-Boniface — deuxième prix pour sculpture sur bois.

M. H. Lane, St-Boniface—premier prix pour photographie.

Ecole Provencher — deuxième prix pour confection de meuble.

M. l'abbé O. Joyal, St-Jean-Baptiste—premier prix pour découpage sur bois.

M. Henri Benoist (13 ans), Mariapolis—troisième prix de découpage sur bois.

M. Désautels (14 ans), Ste-Anne — deuxième prix pour découpage sur bois.

Mlle A. Leclerc, St-Boniface—premier prix pour peinture sur porcelaine.

Mlle Yvette Sala, Sacré-Coeur, Winnipeg—premier prix pour tableau au fusain.

Mlle Georgeline Senez, Saint-Boniface — premier prix pour peinture sur soie pour doublure de tabernacle.

M. M. Lemay, St-Boniface—premier prix pour dessein à la plume.

Mlle Pierrette St-Germain, St-Boniface (11 ans) — deuxième prix pour travail au fusain.

Mlle Gabrielle Corbeil, Saint-Boniface — deuxième prix de peinture à l'huile.

Rév. Frère Paul, Ecole Provencher—premier prix pour travail en métal.

Mike Susik, Ecole Provencher—troisième prix pour confection de meuble.

Mlle Anna Leclerc, St-Boniface—prix spécial pour peinture à l'huile.

Mme Guertin-Barkwell, Winnipeg—premier prix pour peinture à l'huile.

Deuxième prix d'initiative décerné aux **élèves du couvent de Vassar** pour étude liturgique.

MARIAGES

TETRAULT—MULAIRE

Le mariage de Mlle Lucille Tétrault, fille de M. et Mme Noël Tétrault, avec M. Jean-Baptiste Mulaire, de St-Pierre, fils de Mme Joseph Mulaire, et de feu M. Mulaire, a été béni le samedi 8 août, par M. l'abbé L. Lahaie.

Pendant la cérémonie, M. A. Morier fit entendre l'Ave Maria de Gounod. Mme M. Dugal touchait l'orgue.

La mariée était accompagnée de son père. Mlle Lucienne Miron était fille d'honneur, et la petite Winnifred Tétrault, bouquetière. M. Gérard Valois était garçon d'honneur.

Une réception eut lieu chez la soeur et le beau-frère de la mariée, M. et Mme L. Pelletier, 526, rue Des Meurons.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage au lac des Bois. A leur retour, ils résideront à Winnipeg.

• • •

PAINCHAUD-PRUD'HOMME

Le mariage de Mlle Marguerite Renée, fille de Mme M.-A. Prud'homme, avec M. Lucien Marcel Painchaud, fils de Mme Ernest Painchaud et de feu M. Painchaud, a été célébré le samedi 8 août, par le R.P. A. Dupas.

Mlle Louise Roy fit entendre "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria" de Gounod. M. Maurice Prud'homme touchait l'orgue.

La mariée était accompagnée de M. le juge Roy. M. J.-A. Painchaud servait de témoin à son frère.

Une réception pour les parents et amis intimes eut lieu à la résidence de la mère de la mariée, rue Désautels. Les jeunes époux sont ensuite partis pour un voyage au lac des Bois.

A leur retour, M. et Mme Painchaud demeureront à 142, rue Masson, St-Boniface.

UNITE CANADO-AMERICAINE DE COMMANDOS

OTTAWA.—Le ministre de la Défense Nationale, le colonel Ralston, a annoncé, la semaine dernière, la formation d'une unité canado-américaine de commandos.

Le ministre a déclaré que cette unité comprendra plusieurs services spéciaux, des bataillons entraînés pour la guerre de montagne et pour la guerre de désert.

La nouvelle unité s'entraîne à Helena dans l'Etat du Montana et elle pourra venir se perfectionner au Canada. Les hommes porteront un uniforme distinctif de celui des soldats des deux pays.

Cette unité sera commandée par le colonel R.-T. Frederick, de l'armée américaine, et le lieutenant-colonel J.-G. McQueen, des Calgary Highlanders, sera le commandant en second.

Funérailles de Paul Dufault

Les funérailles de Paul Dufault, noyé accidentellement à Kenora le 3 août, ont eu lieu le jeudi 6 août, à la cathédrale de St-Boniface, au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par le R. P. Piché, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface, assisté de M. l'abbé L. Lahaie, comme diacre, et de M. l'abbé Ouellette, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Claude Dufault, Gérard Bédard, Gérard Champagne, Marcel Corbeil, Gabriel Brunet et Paul Normandeau.

L'inhumation se fit dans le cimetièr paroissial.

Ont offert des messes pour le repos de l'âme du défunt:

1 grand'messe chacun: Le Cercle Ouvrier St-Joseph, M. et Mme Roger Moreau, les Jocistes de St-Boniface (section de la Cathédrale), les employés de la Cie Dufault, M. Arthur Dufault, M. et Mme Louis Thorimbert, M. et Mme Alfred P. Dufault, un groupe d'amis de la Ligue des Dix Quilles du Cercle Ouvrier, MM. Lucien et Charles Daoust, M. et Mme Magloire Lacroix et leur leur famille, la famille Rosaire Corbeil, M. Marcel Corbeil, Club des Cinq Quilles de la Dufault Sheet Metal, MM. Maxime et Gilbert Russell, M. Joseph Dufault; la famille Ubald Trudeau, M. et Mme Jules Demers, Mme Horace Jacques et ses fils, M. et Mme Charles Dufault (2 grand'messes), R. P. A. Lacelle, O.M.I.

Messes: Les Religieuses de l'Académie St-Joseph, M. et Mme W. J. Poitras, le R. P. Bernard Nadeau, S.J. (10 messes), MM. Laurent et Robert Savoie (2 messes), M. Jean Bérubé, l'Hospice Taché, M. J. C. Davis, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., M. Gabriel Brunet, M. Rodolphe Préfontaine, M. Armand Ferland, MM. Edouard et Antonin Jacques (4 messes).

Se sont cotisés pour offrir 7 messes: MM. Charles Huot, Louis La Rivière, Adrien Guyon, Raymond Roy, Joseph Dufault, J.-H.-N. Léveillé, Ulric Lambert, Joseph et Victor Rodrigue, Pierre Raimbault, Henri Couture, Edmond Pelletier, Joseph Laflamme, Pierre Laflamme, Wilfrid Johnson, Edouard Fry, Wilfrid Turgeon, Roland Couture, Adrien Lavallée, Joseph Desjardins, Henri Boisselle, Josèph Van Belleghem, Armand La Rivière, Georges Desmet, Antoine Neyron, Joseph Asselin, Omer Faille, Raphaël Arpin, Delphis Phaneuf, Joseph Wynant, Jean St-Malo, P. Turenne, Joseph Delorme, Hermas Asselin, Georges Toussaint, Louis Decloux.

Ont offert des bouquets spirituels: Soeur Marie de Lorette, les Soeurs de St-Joseph de Kenora, Soeur St-Boniface, M. Robert-James Stanners, un groupe d'amis, la famille Marcien Arpin, MM. Edouard et Antonin Jacques, la famille Pierre Dufault.

Ont envoyé des tributs floraux: Winnipeg Paint and Glass, W. Piper, M. Vic. Decloux, Empire Brass, C. Stevens, M. Watters, M. Paul Normandeau, M. Gérard Bédard, la Dowse Sash and Door Co. Ltd., The Dufault Sheet Metal Co., M. et Mme Raymond Roy, le personnel de la Cie Alexander Murray, St-Boniface Hardware, Asselin Brothers, la Ligue des 10 Quilles du Cercle Ouvrier, M. et Mme Jos. Dufault, de Dauphin, M. et Mme Charles Dufault.

Ont envoyé des cartes et messages de sympathie: M. et Mme Jos. Rodrigue, Mlle Lucille Arpin, de Outremont, P.Q., les Missionnaires Oblates du Jardin de l'Enfance Langevin, M. Roland Lafrenière, M. et Mme J. T. Goodman, Mlle Mad. Dionne, la famille J. C. Blais, M. et Mme S. Dougall, Allan et Nancy Boes, Sr Supérieure des Filles de la Croix, de St-Claude; Sr Marie du St-Sacrement, secrétaire du Précieux-Sang; M. l'abbé L. Laliberté, de Keewatin; les Chanoinesses des Cinq Plaies, de Notre-Dame de Lourdes; le Rév. Frère U. Beaulieu, M. le curé J. C. Paillé, de Ste-Agathe, les Missionnaires Oblates du couvent de St-Charles.

• • •

La famille Dufault remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie dans l'épreuve qui vient de la frapper et prie ceux dont les noms auraient été omis par mégarde, de bien vouloir l'excuser.

VIEILLES AUTOS REQUISITIONNEES

MILWAUKEE. — M. Merrill Stubbs, le directeur du comité de récupération des vieilles automobiles annonce que le bureau de production de guerre, avec l'aide des autres agences intéressées, réquisitionne toutes les vieilles voitures qui ne servent pas au besoin de transport du pays.

Il dit que la valeur de rachat du vieux matériel est le prix du métal usagé moins le coût de transport et de manutention ou de $7.50 à $15.00 par vieille voiture.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive assez souvent que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Charlie Chan in the City of Darkness	II
Mrs. Minniver	I
Friendly Enemies	I
Treat 'Em Rough	I
Rawhide	II
Blondie Goes to College	I

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Pèlerinage à Otterburne

(Suite de la première page)

Après-midi

Durant l'après-midi les pèlerins se sont dispersés un peu partout sur la propriété de la Maison St-Joseph. Un programme intéressant et très pratique avait été organisé pour les différentes catégories de pèlerins.

Section d'artisanat

Il y avait tout d'abord la section d'artisanat et de tissage. A la salle d'exposition, les visiteurs purent admirer de magnifiques travaux d'artisanat. Les RR.SS. Alphonse d'Avila, Marie-Donalda et Marie Maximilla expliquèrent comment se servir des métiers à tisser ainsi que des rouets.

Section agricole

A 1 h. 15, le Frère Laflamme, C.S.V., et M. l'agronome Lafrance répondirent aux questions que leur posèrent les visiteurs, sur les arbres fruitiers. A 2 h., M. Whiteman, du Département de l'Agriculture, parla au microphone sur les variétés de grains de semences et de fourrages. M. l'agronome Arnal donna les explications en français.

Causerie sur l'artisanat

A 3 heures, au site des pèlerinages une remarquable causerie sur l'artisanat et le tissage fut donnée par la Rév. Sr Alphonse d'Avila. Après avoir tracé l'historique des arts domestiques, la Rév. Soeur s'appliqua à montrer l'importance de ce mouvement chez nos classes moyennes. Nous publierons plus tard le texte de cette causerie que l'on a qualifiée de "véritable prédication de catéchisme artisanal."

Piété

Tout le long du jour, les pèlerins se rendirent prier à la chapelle. Ils ont pu admirer un autel, un tabernacle, des verrières et un baldaquin nouveaux. Ces améliorations sont dues au zèle et au goût du R.P. J.-A. Poulin, l'ancien directeur de la Maison St-Joseph, exerçant actuellement la même charge à la Maison N.-D. des Champs, à Sully, P.Q. On a pu remarquer plusieurs pèlerins qui parcouraient les sept stations des sept douleurs et des sept allégresses de St-Joseph en récitant les prières de cette dévotion. Les membres du clergé étaient très nombreux; il a régné toute la journée une atmosphère de piété et d'intérêt général.

Clôture

A 4 heures, eut lieu la bénédiction des objets de piété par Mgr W. L. Jubinville. La bénédiction du T. S. Sacrement fut présidée par M. l'abbé C. Paillé, curé de Ste-Agathe. Le R.P. F. Lemire, O.M.I., et un Père de la Maison St-Joseph firent vénérer la relique aux nombreux pèlerins.

Daignent St-Joseph et Sa Sainteté Pie XII avoir pour agréable ce tribut d'hommage!.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — PRINCE-ALBERT, Sask.

Journal hebdomadaire — *Fondé en 1913*

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi: adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXX — Numéro 16

Réflexions sur le Concours Français au Manitoba

La Liberté et le Patriote a publié récemment la longue liste des résultats des examens français tenus au Manitoba, au mois de mai, sous la surveillance de l'Association d'Education. L'intérêt que la population française continue de porter à ces examens est une preuve, entre bien d'autres, qu'il existe encore chez les nôtres une puissante vertu de réaction contre l'anglicisation. A nous de savoir la cultiver, l'intensifier au besoin, avant qu'il ne soit trop tard.

Nous avons déjà souligné, à maintes occasions, l'admiration que nous portons envers le clergé, les instituteurs et institutrices, les enfants de nos écoles pour le louable effort qu'ils font afin de conserver dans nôtre province, en dépit de lois injustes et vexatoires, notre héritage catholique et français. Les imperfections qui ont pu se glisser ça et là ne doivent pas créer chez nous une surprise pénible. Elles sont l'apanage de la faiblesse humaine, et, comparées à la lutte tenace, intelligente, continuelle qu'ont menée même les plus humbles des nôtres et aux sacrifices que se sont imposés parents, instituteurs et élèves, elles ne constituent qu'une ombre de peu d'importance.

Mais qui n'avance pas recule. Cela est vrai surtout quand il s'agit de la survivance d'un groupe ethnique, du nôtre en particulier, qui doit faire face à des difficultés incessantes, auxquelles il doit apporter une solution immédiate s'il ne veut pas dépérir et voir tous ses efforts antérieurs réduits à néant.

C'est dans cet esprit et en ayant égard aux difficultés que chaque district scolaire doit résoudre, qu'il nous arrive de faire quelques suggestions ou encore de signaler quelque lacune ou danger.

Or l'un des problèmes les plus sérieux étudiés au Congrès fut celui de la préparation de notre jeunesse aux tâches que lui réserve demain l'Association d'Education. A cette oeuvre essentielle, les éducateurs doivent consacrer le meilleur de leurs talents. Ils feraient preuve d'un manque de prévoyance lamentable, s'ils agissaient autrement.

Il y a parfois raison de s'inquiéter du peu d'intérêt, de l'indifférence, quand ce n'est pas du mépris, que manifestent un trop grand nombre de jeunes gens à l'égard des études avancées, et tout particulièrement des classes de français dans les cours supérieurs. Il ne faudrait pas que les quelques victoires remportées dans le domaine scolaire nous masquent le danger réel de l'anglicisation qui menace notre jeunesse, particulièrement celle des grands centres. Dans le but de faire comprendre à la population française du Manitoba combien la situation doit nous inspirer des craintes sérieuses, nous faisons un relevé du nombre de jeunes gens qui ont pris part au concours français dans les grades 9 à 12, en indiquant l'école ou le couvent où ils ont étudié. On sera surpris d'apprendre qu'il y en a si peu.

GRADE XII

Couvent de Ste-Agathe: 1.

GRADE XI

CLASSE A

Couvent de Ste-Anne-des-Chênes: 1.

CLASSE B

Couvent de St-Laurent: 3.
Couvent d'Elie: 1.
Couvent de St-Jean-Baptiste: 2.
Couvent de Ste-Rose-du-Lac: 1.
Couvent de Notre-Dame de Lourdes: 1.
Ecole Richard, Somerset: 1.

GRADE X

CLASSE A

Couvent de Ste-Anne: 4.
Couvent de St-Adolphe: 1.

CLASSE B

Couvent de St-Charles: 1.
Couvent de St-Pierre: 1.
Couvent de Notre-Dame de Lourdes: 2.
Couvent de St-Eustache: 1.
Couvent de Haywood: 2.
Couvent de Ste-Amélie: 1.
Couvent de St-Malo: 1.
Couvent de Laurier: 1.
Couvent de Fannystelle: 1.
Collège de St-Norbert: 3.
Couvent de Letellier: 2.
Couvent de Lorette: 1.
Couvent de St-Lazare: 1.
Couvent d'Elie: 1.

GRADE IX

CLASSE A

Académie Provencher: 25.
Couvent de Ste-Anne-des-Chênes: 1.
Couvent de St-Adolphe: 1.

CLASSE B

Couvent de St-Pierre: 1.
Couvent de Laurier: 2.
Couvent de St-Jean-Baptiste: 4.
Couvent de Ste-Agathe: 2.
Couvent de Notre-Dame de Lourdes: 4.
Couvent de La Broquerie: 1.
Couvent d'Elie: 3.
Collège de St-Norbert: 5.
Couvent de Dunrea: 2.
Couvent de St-Lazare: 3.
Couvent de Haywood: 1.
Couvent de Transcona: 1.
Couvent d'Aubigny: 1.
Couvent de St-Lazare: 1.
Couvent de Ste-Rose-du-Lac: 1.
Couvent de Letellier: 1.

Il ne faudrait pas oublier cependant qu'un certain nombre de jeunes gens quittent l'école publique après leur huitième grade pour entrer au Collège. Il y a aussi l'habitude assez bien ancrée chez nous qu'un garçon a suffisamment d'instruction avec un huitième grade, s'il ne veut pas embrasser une profession. Voilà quelques raisons qui pourraient expliquer le petit nombre de garçons qui concourent chaque année aux examens de français. Il serait intéressant cependant de savoir combien de garçons, au juste, fréquentent la haute école, afin d'établir le pourcentage exact de ceux qui écrivent les examens français. Nous y reviendrons.

Indépendamment des causes qui peuvent justifier certaines abstentions, la situation reste sérieuse et mérite d'être étudiée. Si nos jeunes veulent occuper dans les différents domaines du service civil, ou encore dans les professions libérales, les places qu'ils réclament être leurs, il est urgent qu'ils s'y préparent par une formation intellectuelle et technique sérieuse. La bonne volonté ne saurait remplacer la compétence.

Il a trouvé la formule

M. Campbell, gouverneur régional des "Kinsmen clubs" d'Ontario, a exposé le "Quebec problem" devant un auditoire sélect rassemblé à l'hôtel Bessborough de Saskatoon. Et ce qui est encore mieux, il en a donné la solution. Ce M. Campbell, d'Hamilton, Ont., a trouvé, paraît-il, la formule pour améliorer les relations entre Canadiens anglais et Canadiens français, qui semblent pour le moment très tendues. "Le 'Quebec problem' disparaîtrait, dit-il, si les **écoles canadiennes enseignaient les deux langues, le français et l'anglais;** et le premier pas à faire pour enlever les obstacles qui entravent les relations sociales entre les Canadiens de langue anglaise et les Canadiens de langue française est d'apprendre couramment les deux langues," ajouta-t-il. L'expérience qu'il a acquise depuis qu'il est membre des "Kinsmen clubs" lui démontre clairement le besoin du bilinguisme au Canada. "C'est à nous de prendre l'initiative, déclara-t-il à ses auditeurs. C'est à nous qu'il appartient de montrer que l'unité est chose possible au Canada. Et n'oubliez pas ceci: "le Canada appartient aux Canadiens de langue anglaise, mais il appartient aussi aux Canadiens de langue française. Nous avons été plus prompts à critiquer qu'à faire ce que nous devions dans ce sens."

Voilà un langage que nous n'avions pas entendu depuis longtemps dans nos parages. Depuis le plébiscite, la presse de l'Ouest n'a certes pas ménagé ses paroles fielleuses à l'adresse des Canadiens français; comme le dit avec tant d'à-propos M. Campbell, l'élément anglais a été très prompt à la critique, sans se préoccuper le moins du monde de comprendre l'attitude et la mentalité de ses concitoyens de langue française. Mais comment comprendre ce groupe sans une connaissance de sa culture, de sa langue, de ses habitudes de vie et de penser? D'après la formule de M. Campbell, toutes les écoles de l'Ouest devraient enseigner les deux langues. Il est donc évident que l'orateur ontarien incitait indirectement ses auditeurs et tous ses concitoyens de l'Ouest à se mettre à l'étude du français, puisque presque tous les Canadiens français de cette partie du pays parlent et lisent couramment le français et l'anglais. Le conseil s'adressait donc à nos concitoyens de langue anglaise. Donc d'après le représentant de l'Ontario, chez les Kinsmen, le français devrait avoir droit de cité dans nos écoles et conséquemment pour réaliser le bilinguisme qu'exige M. Campbell, le français devrait être sur un pied d'égalité avec l'anglais dans les curricula des provinces mixtes, au lieu de la politique étroite de restriction qui s'acharne à faire disparaître les derniers vestiges de notre langue dans l'enseignement.

Il ne manque donc pas, même dans l'Ontario, de gens de langue anglaise qui savent envisager le problème sous son vrai jour, qui comprennent que la politique d'étouffement du groupe français est ridicule et nuisible au pays. Ils prônent un contact plus intime par une connaissance plus approfondie des caractères ethniques des co-partenaires de la confédération. Cette connaissance fera tomber bien des préjugés, dissipera une ignorance funeste aux relations sociales entre deux groupes établis à demeure au Canada et dont l'union fera la force et la prospérité du pays.

Lorsque nos concitoyens de la langue anglaise auront compris que l'unité repose sur le respect mutuel des droits de chaque groupe, qui apporte à la patrie la richesse de sa culture et de ses qualités, le "Quebec problem" ne sera plus un problème. Malheureusement, jusqu'à présent, la barrière s'est élevée de plus en plus entre les deux races, pour la raison que l'une d'elle n'a rien voulu connaître de l'autre, n'a rien voulu entendre de ses revendications, et s'est repliée sur elle-même avec suffisance sans se donner la peine de voir s'il ne serait pas possible de cohabiter avec elle d'une façon amicale. C'est sans doute le reproche qu'adresse en termes discrets à ses concitoyens M. Campbell lorsqu'il leur dit qu'ils ont été trop enclins à critiquer et pas assez fidèles à ce qu'ils auraient dû faire.

M. Campbell a trouvé une formule qui mérite une mention spéciale. Il fallait du courage pour exposer une pareille solution devant un auditoire exclusivement anglais. Ces paroles feront réfléchir les gens sérieux qui désirent sincèrement la restauration d'un contact plus amical entre les deux races. Nous espérons qu'elles détruiront le mauvais effet produit par les inepties et les paroles acerbes et vitrioliques d'un certain personnage qui se dit ministre d'une certaine communauté chrétienne et pourtant s'est constitué un vil colporteur de calomnies, un semeur de zizanie.

Si nos concitoyens de langue anglaise de l'Ouest entendaient souvent des petits sermons dans le genre de celui que vient de faire M. Campbell, la cloison étanche qui nous sépare tomberait à la longue et les deux groupes pourraient plus facilement se donner la main pour l'accomplissement des tâches qui exigent un effort commun.

Joseph VALOIS, O.M.I.

LE CAOUTCHOUC SE FAIT RARE

Quand on a donné ses bottes de caoutchouc au comité de récupération...

La poussée française au Nouveau-Brunswick

Les Canadiens se rendent-ils compte que la province du Nouveau-Brunswick, foyer des Loyalistes de 1776, devient rapidement une province française? demande M. Arthur R. Ford, dans une intéressante étude que publie la "London Free Press".

Au taux actuel d'accroissement, en deux décennies, ou peut-être moins, il y aura une majorité de Canadiens français au Nouveau-Brunswick.

M. Ford souligne l'inquiétude de l'élément anglais au Nouveau-Brunswick par suite du progrès constant des Acadiens. Il y a l'accroissement naturel, très fort chez eux par comparaison avec celui de leurs concitoyens de langue anglaise. Puis le Nouveau-Brunswick reçoit chaque année une importante émigration de la province de Québec. De sorte que l'élément de langue française intensifie sa pénétration du Nouveau-Brunswick en direction sud. Avant dix ans la ville de Moncton, dans le sud, sera tout probablement une ville française. Les Canadiens français y constituent déjà quarante pour cent de la population et le district environnant devient rapidement français.

Nous ne connaissons pas les chiffres du recensement de 1941 portant sur la répartition par races de la population du Nouveau-Brunswick, mais M. Ford estime que le pourcentage de population française s'établira entre trente-cinq et quarante pour cent. D'après le recensement de 1931, le Nouveau-Brunswick avait une population de 408,917. La population rurale de langue anglaise se chiffrait à 158,970 et la population urbaine à 95,597, soit un total de 255,567. On trouvait 117,840 Acadiens dans les centres ruraux et 26,157 dans les centres urbains, soit un total de 143,997. La population de langue française constituait donc un peu plus que le tiers de celle de la province et M. Ford estime que c'est fort modéré de la fixer actuellement à quarante pour cent.

L'accroissement constant de la population acadienne s'est traduit par un rôle de plus en plus important dans la vie publique. D'après le Guide Parlementaire de 1885, le Nouveau-Brunswick avait quatorze députés à Ottawa, mais pas un seul de langue française. De ses dix députés actuels, trois sont Canadiens français et l'un est ministre des pêcheries.

Cette poussée française se peut-elle enrayer?

Non, répond M. Ford. Constatant que les Canadiens français pénètrent de plus en plus l'est de l'Ontario, il se demande: "Quelle est la réponse à ce problème? Le Nouveau-Brunswick n'en a pas. Ce problème est économique et social. Il est d'ordre économique parce que les Canadiens français peuvent cultiver et gagner leur vie là où les fermiers de langue anglaise ne voudront pas demeurer. Ils sont de meilleurs pionniers. Ce problème est d'ordre social parce que les Canadiens français ont des familles de 10 à 20 enfants. Les familles anglaises n'en ont que deux ou trois.

C'est une question de mathématique. Pour cette raison les Canadiens français deviendront la majorité au Nouveau-Brunswick, et pour la même raison, dans le reste du pays, à moins qu'après la guerre il y ait un changement dans le taux de la natalité ou une forte immigration de la Grande-Bretagne et de l'Europe.

C'est cette immigration durant l'autre siècle et au début de celui-ci, qui, avec l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis a maintenu l'équilibre.

Il y a trente ans une revue anglicane d'Ontario, "The Churchman", discutant de la pénétration française dans la province voisine répondait à ceux qui s'alarmaient: "La supériorité numérique appartiendra inévitablement un jour à ceux qui auront la terre".

(Le Nouvelliste)

Les écoles catholiques ontariennes

La Commission des Ecoles séparées de la ville d'Ottawa demande à la Commission des Affaires municipales d'Ontario de gérer ses finances, parce qu'elle se voit dans l'impossibilité de s'administrer elle-même, faute de ressources financières. On rapporte que plusieurs commissions d'écoles séparées de la province sont acculées **à la même pénible** nécessité.

C'est là une grande épreuve pour nos coreligionnaires ontariens! Les catholiques du dehors doivent sympathiser avec eux dans ce malheur qui les frappe.

• • •

Ce n'est pas par plaisir que les administrateurs des écoles catholiques ontariennes passent ainsi leur fardeau à l'Etat. Ils manquent incontestablement de ressources pour continuer leur oeuvre, après l'avoir accomplie longtemps au prix des plus lourds sacrifices. Il suffit de comparer leur situation financière à celle des écoles publiques pour en concevoir le caractère désavantageux.

Plusieurs facteurs contribuent à jeter ainsi les écoles catholiques dans une situation financière défavorable. D'abord, le produit des taxes payées par les compagnies anonymes et les grands services publics va presque entièrement aux écoles publiques, c'est-à-dire, dans la pratique, aux écoles protestantes.

En second lieu, un certain nombre de catholiques oublieux de la solidarité religieuse, ayant à choisir entre la commission catholique et la commission publique au moment de verser leurs taxes scolaires, choisissent la dernière, parce que ses taxes sont à peine la moitié de celles des écoles catholiques.

Enfin, les familles catholiques sont plus nombreuses et, pour cela, il faut plus d'écoles là où les contribuables sont moins nombreux.

• • •

La conséquence brutale d'un tel régime, c'est que les catholiques doivent payer un impôt de $14.80 par mille piastres d'évaluation, alors que les protestants s'en tirent avec une taxe de $7.55, soit la moitié. Les commissaires catholiques ont beau accomplir des prodiges d'économies—là-bas comme ici, les éducateurs et les éducatrices congréganistes sauvent beaucoup d'argent aux contribuables—ils ne peuvent administrer leurs écoles avec un aussi maigre revenu. Ils en sont réduits à remettre leur administration financière entre les mains de l'Etat, malgré leur répugnance pour un tel recours.

• • •

Il y a quelques années, on nous a permis d'espérer une amélioration qui n'est pas venue. Evidemment, une majorité hésite toujours un peu à se départir d'un avantage même entaché d'injustice; mais il devrait y avoir suffisamment de générosité dans l'air, durant ces années de souffrance et d'angoisse communes, pour inspirer la suppression d'un état de choses susceptible de prendre une apparence nazie, s'il se prolongeait indéfiniment et en pleine connaissance de cause.

Or, tout ce qui sent le nazisme doit être tenu pour suspect, quand on est en juste guerre contre Hitler et sa bande.

Eugène L'HEUREUX.

Le vieux Saint-Boniface

Par NOEL BERNIER

VI

A peu près tout ce que nous avons noté jusqu'ici se passait dans notre prime enfance. Les années se succédant, je finis pourtant par me trouver à mon tour dans les hautes classes, Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie.

Il est un incident de cette période de fin de collège dont je ne veux pas perdre le souvenir. Une après-midi, notre professeur de philosophie, le Père Joseph Grenier, m'invita à l'accompagner en une visite à un de ses amis malade à l'Hôpital. Ce malade, c'était le commandant Taillefer,—celui qui en 1860 avait conduit les Zouaves canadiens en Italie à la défense de Pie IX assailli dans sa royauté temporelle. Cette invitation de mon maître me permit d'approcher du vaillant Taillefer, dont je connaissais les exploits et qui avait quitté Montréal pour venir habiter l'Ouest.

Le Père Grenier, qui depuis des semaines entourait de sa sollicitude cet illustre malade, le trouva ce jour-là dans une crise d'affaissement moral: le bel officier de jadis avait tant souffert et sa vie avait été si rude, lui qui, aux jours d'antan, avait connu les acclamations de Montréal fière de lui. Il fallut, cette après-midi-là, toute l'autorité du vieux Jésuite pour pacifier ce géant blessé par les mille épines de la vie.

Pendant son séjour à l'Hôpital de Saint-Boniface, Taillefer fut convié à un honneur où il retrouva les grandes manières de ses jeunes années. La cantatrice Albani était en tournée dans l'Ouest. (Entre parenthèse, cette canadienne française remarquable s'appelait de son vrai nom Emma Lajeunesse, de Chambly; elle avait pris, pour le théâtre, le nom harmonieux d'Albani parce que c'est dans la ville américaine d'Albany qu'elle avait atteint ce genre de triomphe qui confère le succès définitif.) Donc, madame Albani donnait ici des concerts; elle voulut visiter l'hôpital de Saint-Boniface et elle eut la touchante commisération d'y chanter pour les malades. Comme elle en fut bien récompensée! Les Soeurs prièrent le commandant Taillefer de lui adresser les hommages de la maison. Il le fit, nous allions écrire "avec un art consommé", mais ce fut beaucoup mieux que cela: pour complimenter la diva, cet ancien avocat de Montréal, devenu au terme de sa vie un militaire perclus, manifesta une telle intensité de sentiment, trouva un tel bonheur d'expression, que la diva habituée à toutes les ovations en fut émue jusqu'aux larmes.

Une heure auparavant, Mme Albani avait entendu la messe et chanté dans notre modeste cathédrale. Mgr Langevin l'avait saluée du haut de la chaire par ces paroles magnifiques: "L'archevêque de Saint-Boniface vous accueille, Madame, avec toute la joie d'un apôtre et toute la fierté d'un compatriote." (1896).

★

Il faut rattacher à cette époque (1897) le passage de Mgr Merry del Val au milieu de nous.

Mgr Merry del Val, prélat romain, avait été envoyé au Canada par le pape Léon XIII, qui voulait se renseigner de première main sur notre question scolaire manitobaine. Le ministre de Léon XIII vint dans notre pays avec le titre de Délégué Apostolique. On devine facilement qu'il fut entouré par tous les personnages du monde ecclésiastique et du monde politique, à Québec, à Montréal, à Ottawa. Il écoutait tout ce qu'on lui disait, et, sans faire de commentaires, prenait des notes, des notes, des notes.

Il séjourna des semaines dans l'Est, si bien qu'on finit par se demander dans l'Ouest si nous aurions la faveur de sa visite. Il semblait à tous ici que la meilleure source de renseignements sur la question des écoles du Manitoba, c'était encore le Manitoba. Les jours s'écoulant et le Délégué ne paraissant pas, les rumeurs et même les murmures s'élevèrent, à ce point que Mgr Langevin, un dimanche où il avait pontifié à Vêpres, se tourna vers les fidèles et les engagea à la patience; mais il le fit en de tels termes que nous pûmes comprendre que le plus impatient de tous c'était peut-être le pathétique archevêque de Saint-Boniface, alors très attaqué dans la province de Québec et sur lequel l'affaire des écoles pesa à ce moment-là comme un manteau de plomb.

Mgr Merry del Val vint enfin, en juin de l'an de grâce 1897. Il s'installa avec son aide-de-camp à l'hôtel Manitoba, brûlé depuis mais alors l'hôtellerie de haut style à Winnipeg. Le Délégué Apostolique entendait, en ne logeant pas à l'archevêché, pratiquer l'impartialité entre les tenants des restitutions intégrales, comme Mgr Langevin, et les tenants des restitutions partielles, comme les gouvernements d'Ottawa et de Winnipeg. Ces deux gouvernements avaient en effet, à l'automne de 1896, négocié le règlement Laurier-Greenway et lui avaient donné force légale dans l'hiver de 1897 en le faisant incorporer à nos statuts provinciaux.

Ce souci chez le Délégué de se loger impartialement causa de la surprise, et aussi quelques sourires, l'histoire fidèle doit le dire. Nous, catholiques de Saint-Boniface, n'étions pas habitués à ces manifestations de neutralité dont le monde de la diplomatie est coutumier.

Diplomate, ce futur cardinal secrétaire d'Etat de Pie X l'était essentiellement: Espagnol de haute lignée, possédant six ou sept langues couramment, âgé de trente-deux ans seulement, grand, très beau, d'une séduction personnelle extraordinaire, il passa partout en tenant sous le charme le monde protestant comme le monde catholique; mais, aussi, il passa comme un sphinx. Aux adresses qu'on lui présenta à profusion avec toute l'exubérance canadienne, il répondit par des affabilités de noble tenue, sans se laisser pénétrer jamais. A la cathédrale de Saint-Boniface, devant un peuple anxieux de paroles précises, il chanta la grand'messe, ce qui n'est pas compromettant; et durant tout son séjour en terre canadienne il garda pour lui-même ses pensées.

Un court moment, au collège de Saint-Boniface, il se dégela dans la chaude atmosphère d'une séance que lui avait offerte Le Cercle Littéraire, un groupe d'anciens élèves encore heureux de solliciter le patronage et les conseils de leurs professeurs d'autrefois. Dans la surprise d'une belle soirée classique, si loin de l'Europe érudite et musicienne, le circonspect ambassadeur oublia un instant le pacte qu'il avait fait avec sa langue, et de ses lèvres tomba une parole de confiance en Mgr Langevin. De cette parole unique, mais précieuse à son âme ardente, l'archevêque éprouva une grande joie.

C'est sur le Rapport que Mgr Merry del Val fit à Rome que Léon XIII écrivit l'encyclique **Affari vos.** Cette encyclique, on le sait, enjoignit l'acceptation, comme un à-compte, du Règlement de 1897; Mgr Langevin accepta donc ce Règlement, dans les limites et selon les termes précisés par le document romain, et il le fit avec une docilité complète.

Ce Règlement décrit par le pape comme "imparfait, défectueux, insuffisant", était, paraît-il, encore trop bon pour nous, puisque, en 1916, le gouvernement Norris et ses amis de la législature le jetèrent au feu avec une délicatesse de cannibales.

★

Maintenant que nous avons parlé de si hauts personnages, vous plairait-il de lire quelque chose sur un personnage de moindre stature, mais dont l'originalité même devint un moment l'un des traits du vieux Saint-Boniface? Nous avons sans doute encore parmi nous des originaux, mais ils sont comme perdus dans la cité agrandie.

Parmi les figures curieuses du début du siècle à Saint-Boniface, les anciens se rappelleront de Henri Chérias—Henri Chérias de Monieux, comme il écrivait sur ses cartes de visite.

C'était un fils de famille, que le hasard avait amené de France au Manitoba. Sa vénérable mère lui faisait parvenir chaque mois, affirmait-on, l'argent nécessaire à son entretien. En tous cas, s'il travaillait c'était par intermittences, croyez-nous.

Chérias avait en abondance des qualités et des défauts; mais il y mettait le sel, c'est ce qui le sortait de la banalité. Brave homme, au demeurant. Nous avons un jour assisté à la basse-messe du dimanche à côté de lui: il arriva à l'église ganté en clair, retira ses gants pour puiser dans son portemonnaie au moment de la quête, entendit l'office en lisant attentivement dans un gros missel. A le voir en des circonstances comme celle-là, on percevait le gentilhomme de formation régulière et même d'élégante courtoisie, un peu rouillée il est vrai par toutes espèces de contacts. Vieux garçon, il habitait une cabanette située rue Notre-Dame, en face de ce qui est aujourd'hui Kiewel.

Lorsque, ses courses finies, un peu lourd de libations, Chérias réintégrait son abri il le faisait avec des formes: "M. Chérias entre chez lui", disait-il de la voix cérémonieuse d'un homme qui a connu mieux dans la vie.

Le pauvre vieux garçon aimait le vin, qui réjouit le coeur de l'homme, et la bière, qui fait une si belle mousse. Il devenait alors d'une jovialité tapageuse; c'est en ces-heures là que, se souvenant de son ancien séjour au régiment, il montait la colonne sur le vieux pont étroit qui séparait alors les deux villes. Il fallait l'entendre tonner: "En avant! Au trot!"

Ce pont étroit sur lequel paradait Chérias, au déplaisir de la police et au plaisir de la foule, appartenait à la compagnie de la Baie d'Hudson, qui percevait des droits: 2 sous pour un piéton, 5 sous pour un homme à cheval, 10 sous pour un buggy, 25 sous pour, exempli gratia, une charge de foin. Vous aurez besoin de ces renseignements dans un instant.

Certain jour la librairie Kéroack—une institution historique de Saint-Boniface — chercha un commis. Chérias se présenta: il fut reçu par madame Kéroack, une femme supérieure qui suppléait souvent son mari devenu malade. M. Chérias posa ainsi ses conditions: "J'exige trois choses: le repos dominical, le pont gratuit, et l'avant-midi pour mes relations commerciales." Mme Kéroack sourit et répondit: "Monsieur, c'est plus que nous ne pouvons donner."

Il arrivait parfois à l'honnête Chérias d'être obligé de s'expliquer en correctionnelle, lorsque le plaisir avait été trop vif. La police, naturellement, était bien au courant, et les choses s'arrangeaient: c'était la période débonnaire où la justice pouvait, sans danger pour l'ordre général, se tempérer de mansuétude.

Donc, un matin, le magistrat Turenne vit arriver devant lui le pauvre récidiviste en peccadilles: — Encore toi, Chérias, dit le magistrat, qu'est-ce que tu as à me dire pour ta défense? Votre Honneur, dit Chérias sans broncher, je veux d'abord vous offrir mes félicitations à l'occasion de votre récent mariage. Les policiers se mirent à rire, le magistrat cligna un peu des yeux, et comme c'était un homme d'esprit, il comprit qu'en toute civilité un acquittement s'imposait. Savez-vous comment il s'y prit pour prononcer son jugement? "Chérias, dit-il, va-t-en!"

Chérias avait des lettres. Un jour il m'écrivit, au journal **Le Manitoba**, pour faire quelque réclame à un barbier local qu'il appréciait: "C'est, me disait-il textuellement, le meilleur figaro du village, et le moins charcutier des coupeurs de face."

Quelques années plus tard, nous enterrâmes Chérias de Monieux, avec un peu de mélancolie. Les hommes sont comme des feuilles que le vent pousse capricieusement vers des destinées variées; mais au fond toutes les feuilles mortes finissent par se ressembler considérablement.

"Paysana" d'août

Un vivant rapport de faits et nouvelles sur les Ecoles Ménagères Régionales de la Province, par la Directrice, Françoise Gaudet-Smet. Un documentaire sur la culture des tulipes, à l'heure où il faut mettre les bulbes en terre. Une belle propagande pour la consommation des fruits et légumes de notre sol, avec recettes à l'avenant. D'intéressantes directives pour la fabrication des vins de ménage. Plusieurs modèles de broderie au point de croix. Des conseils pratiques pour la ménagère.

Paysana, revue spécialisée d'arts domestiques, reste fidèle à sa formule, embellit sans cesse sa vie et celle des autres.

10 sous l'exemplaire. Un dollar l'abonnement d'un an. Paysana 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Le Mexique accorde plus de liberté aux prêtres

MEXICO — La Cour Suprême du Mexique a décidé que les prêtres mexicains, en leur qualité de citoyens et d'individus, et non comme faisant partie d'une communauté religieuse, pourront à l'avenir acquérir et administrer des propriétés.

Il y a quelques années, le gouvernement s'était emparé des biens du clergé, et jusqu'ici toute personne appartenant à l'état ecclésiastique ne pouvait acquérir d'immeubles au Mexique. La nouvelle décision de la haute cour mexicaine est très importante. Dorénavant, des écoles pourront être construites et des églises bâties par les prêtres et religieux personnellement, comme par le directeur par exemple.

SARNIA, Ont. — Le transport gratuit pour tous les membres des forces armées de Sa Majesté est offert par le service d'autobus de cette ville. Il leur faut tout de même être en uniforme.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Le mercredi 5 août

Une nouvelle poussée allemande par le sud et l'ouest de Stalingrad semble indiquer que les assaillants veulent prendre la grande ville dans une pince. D'autre part les attaques des Rouges contre la ville de Rzhev, encore sous la domination allemande, prennent l'envergure d'une grande offensive.

Sir Stafford Cripps a déclaré que l'Angleterre va maintenir l'ordre et la paix aux Indes jusqu'à la fin de la guerre.

Le jeudi 6 août

Les armées allemandes s'avancent à travers les lignes de défense soviétiques; l'armée russe bat en retraite dans tous les secteurs à l'exception d'un seul.

Les forces chinoises de la province de Kiang-si ont entrepris une grande contre-offensive contre les villes occupées par les Japonais, y compris l'importante base aérienne de Linchuan.

Le vendredi 7 août

Le communiqué russe rapporte que l'aviation russe a été active et que 18 avions allemands ont été détruits et 13 autres endommagés dans des combats aériens. Sur le front de la Volkhov, il y a eu des duels d'artillerie intermittents.

Un communiqué conjoint des quartiers généraux britanniques et de l'état-major de la R.A.F. annonce que les patrouilles anglaises ont été très actives, et que des bombardiers lourds des Alliés ont attaqué des navires marchands et ont allumé un incendie considérable à Tobrouk.

Le communiqué allemand proclame que dans la bataille contre l'Angleterre, l'aviation allemande a jeté des bombes de gros calibre sur des établissements d'importance militaire dans le sud-ouest de l'Angleterre.

Le samedi 8 août

On apprend du Caire que le maréchal allemand Rommel continue de recevoir de l'essence et des munitions par des torpilleurs-vedettes qui accostent aux quais des ports peu profonds de Matrouh et Sidi-Barrani. Les gros navires qui portent les troupes arrivent à Tobrouk et à Benghazi.

Le journal de l'armée russe, l'"Etoile Rouge", rapporte que les troupes allemandes ont avancé profondément dans le Caucase et que les armées russes n'ont pas réussi à enrayer la poussée allemande vers les champs pétrolifères de Maïkop, dans l'ouest du Caucase.

Le communiqué de Londres annonce que les opérations aériennes au-dessus de l'Angleterre ont été de faible envergure, et que la mauvaise température a empêché les gros bombardiers de la R.A.F. de sortir pendant la nuit du 7 au 8 août.

Le dimanche 9 août

Le service de nouvelles du Moyen-Orient annonce que les bombardiers anglais, continuant d'attaquer les sources de renfort du maréchal Rommel, ont coulé 20 "lighters" sur la côte de la Libye et de l'Egypte, dans les 3 dernières semaines. Les chasseurs de la R.A.F. ont descendu 3 Messerchmitts au-dessus de Malte.

Le communiqué russe rapporte que les défenses russes du Caucase et des régions pétrolifères à Maïkop faiblissent devant les forces supérieures allemandes. La situation de l'armée russe devient de plus en plus critique.

On apprend d'un communiqué du Ministère de l'Air, qu'une force considérable de bombardiers anglais a attaqué le chemin de fer et le centre industriel de Osnabrueck, et d'autres objectifs dans le nord-est de l'Allemagne.

Le lundi 10 août

Le communiqué de Moscou annonce que l'offensive allemande contre les régions pétrolifères de Maïkop prend de l'ampleur dans deux secteurs du front d'Armavir, où les armées russes battent en retraite.

Une bataille furieuse de tanks rage aux approches de Stalingrad, où les Russes tiennent bon.

On raporte de Londres que le général Auguste Nogues, commandant français en Afrique du nord et gouverneur-général de la Tunisie, a averti les Etats-unis, que la pression allemande force les Français a envoyé des provisions considérables au maréchal Rommel en Egypte, en passant par l'Afrique française.

Le mardi 11 août

Un communiqué russe rapporte que l'armée russe bat en retraite dans le secteur d'Armavir, à 55 milles au nord-est de Maïkop, le centre pétrolifère du Caucase nord. Les Russes, cependant, repoussent les Allemands, au nord et sud-ouest de Stalingrad.

Du Caire, on apprend que les attaques aériennes anglaises ont été dirigées sur les moyens de transport axistes, sur mer et sur terre.

Une compagnie de soldats anglais, australiens, néo-zélandais, sud-africains et hindous est prête à affronter tous les développements qui peuvent surgir dans la bataille de l'Egypte et du Moyen-Orient.

MacARTHUR IDOLE DES AUSTRALIENS

SYDNEY. — Les Australiens consultés par le "Daily Telegraph" de Sydney considèrent le général Douglas MacArthur comme le plus important personnage en Australie.

Chaque lecteur était prié de désigner les trois personnages les plus importants en Australie. Le général MacArthur était en tête avec 60 pour cent des votes. Le premier ministre John Curtin a reçu 41% des votes.

"EXTRACTION SANS DOULEUR"

Les officiers du Corps dentaire en service au Parc Lansdowne à Ottawa, n'ont pas de temps à perdre. Comme on peut le constater par la photo du haut, c'est sous la tente que se font les "extractions sans douleur", et l'on voit la lignée de soldats qui attendent leur tour avec patience... ou impatience. En bas, le dentiste, aidé d'un assistant, accomplit son travail délicat. Grâce au Corps dentaire de l'Armée, nos soldats ne souffrent pas du mal de dents.

PETIT COURRIER D'EUROPE

BELGIQUE

Une nouvelle Croisade est lancée

LONDRES.—D'après le journal belge nazifié "Vooruit", reçu cette semaine à Londres, des groupes secrets, se donnant le titre de "Croisés", ont été fondés par le clergé catholique dans la Flandre occidentale, afin de combattre les idées du national-socialisme. Le journal se plaint amèrement de ce que les prêtres emploient des scouts pour répandre des "pamphlets empoisonnés en faveur de la Grande-Bretagne". Cette feuille ajoute: "L'opposition la plus efficace au national-socialisme vient du clergé et des divers organismes qu'il établit".

ALLEMAGNE

La guerre fraiche et joyeuse

BERNE, Suisse.—Non seulement les éclopés foisonnent maintenant partout en Allemagne, mais la maladie augmente dans des proportions inquiétantes. Cela est dû à la carence de nourriture saine. Les nazis ont pillé tous les vivres d'Europe et ils doivent actuellement se nourrir surtout d'"ersatz". D'après le "Reichsgesundheitsblatt" (Bulletin de la Santé nationale), les maladies ont augmenté entre 500 et 800 pour cent depuis dix ans. Depuis le début de la guerre, cette augmentation est effarante. En 1939, il y avait 129,000 cas de diphtérie en Allemagne; malgré le sérum injecté à doses massives, il y en avait 155,000 en 1941. La tuberculose a augmenté de 69,000 cas à 88,000; la fièvre scarlatine, la dysenterie et la coqueluche (mortelle chez les enfants sousalimentés) ont plus que doublé.

NORVEGE

Quisling a des équipes de presse

LONDRES.—Le gouvernement britannique apprend que l'infâme Quisling possède maintenant des groupes de marins qu'il a organisés en équipes de presse, pour enivrer ou assommer les matelots loyaux à notre cause et les embarquer de force à bord des bateaux nazis. La BBC révèle que des douzaines de ces hommes enrôlés malgré eux ont sauté pardessus bord, alors que leur navire passait à proximité d'une côte neutre. Plusieurs se sont noyés, préférant la mort à l'esclavage nazi.

POLOGNE

Quatre églises pour sept cent mille catholiques

ROME.—Seulement quatre églises restent ouvertes à Lodz, en Pologne. Cette ville contient sept cent mille habitants, tous catholiques. Il n'y a plus que douze prêtres en liberté dans toute la ville, et ils sont très âgés. Les autres sont dans des camps de concentration, ou ont été assassinés.

HOLLANDE

On est prié de se faire annoncer

LONDRES.—Un Hollandais échappé de son pays a révélé que les nazis ont une telle peur des citoyens de Hollande, qu'ils les obligent à porter le soir des plaques de tôle à leurs chevilles, afin qu'on les entende s'approcher. Une des méthodes favorites des Hollandais pour se débarrasser des sentinelles allemandes est de s'approcher d'elles en rampant, et de les assommer: après quoi ils jettent leur corps dans un canal.

FRANCE

Les moissons seront volées

BERNE, Suisse.—Les Allemands s'apprêtent à s'emparer des moissons de France, exactement comme ils l'ont fait en 1940 et 1941. La radio de Berlin a en effet "cité les paroles" du Ministre français de l'Agriculture, lequel aurait déclaré: "Les récoltes de cette année indiquent clairement que la France peut exporter ses produits de la ferme."

De 85 à 90 p. c. du caoutchouc pour des fins militaires

OTTAWA.—Des chiffres publiés par le ministère des munitions et approvisionnements révèlent que l'usage domestique du caoutchouc a diminué à 10 ou 15 p.c de la consommation normale.

Le stock de caoutchouc brut du Canada à la fin de juin était le plus grand de l'histoire mais était "dangereusement insuffisant" pour les besoins de la guerre, dit-on.

Près de 75 p.c. de la consommation actuelle de caoutchouc sert aux pneus et aux chambres à air des véhicules militaires. Les pneus pour les camions et les autobus du transport essentiel prennent environ 3 p.c. Les pneus et les chambres à air d'avions prennent un peu moins de 2 p.c. Une quantité égale sert à la fabrication de vêtements protecteurs, dont les gants à l'épreuve des gaz et les respirateurs. Le reste sert aux fils isolés et aux boyaux d'arrosage.

Le gouvernement surveille étroitement tous les produits nécessitant du caoutchouc et on ne peut commencer à manufacturer aucun produit de ce genre sans obtenir un permis.

Des bataillons juifs et arabes

LONDRES—Le secrétaire pour la guerre, sir James Grigg, a annoncé à la Chambre des communes, la semaine dernière, qu'un régiment, formé de bataillons d'infanterie juifs et arabes va être sans retard organisé en Palestine. Il servira au Proche Orient dans l'armée britannique.

Les compagnies qui existent actuellement en Palestine lui seront incorporées. On espère recruter au moins 10,000 autres recrues, qui serviront régulièrement en Palestine ou dans les régions voisines.

Ouvriers étrangers en Allemagne

BERNE, Suisse — Tant d'Allemands ont été appelés dans le service militaire, que les Nazis ont jugé nécessaire de faire faire, dans une proportion de 20 pour cent, les travaux du front domestique par des ouvriers étrangers. Il est possible que le total soit bientôt porté à 25 pour cent, disait, la semaine dernière, le "National Zeitung", de Bâle, dans une dépêche de Berlin.

Le journal dit dans des commentaires que les Allemands sont en face d'un problème résultant de la supériorité britannique et américaine en hommes. Il estime que les Etats-Unis peuvent disposer de 40,000,000 d'hommes et la Grande-Bretagne de 20,000,000, en comparaison avec les 40,000,000 dont peuvent disposer l'Allemagne, l'Autriche et la région des Sudètes.

L'Allemagne, dit la dépêche, cherche à se tirer d'affaires en accordant des contrats de guerre aux manufacturiers des pays occupés et neutres et en faisant venir un nombre toujours plus grand d'étrangers dans le Reich, en donnant la préférence aux ouvriers expérimentés.

Le dernier chiffre officiel de tous les ouvriers des deux sexes occupés en Allemagne était de 24,080,000 en février dernier, mais il y a eu augmentation graduelle, spécialement en agriculture, où les femmes sont employées en nombre croissant, dit le journal.

IL CELEBRE LA MESSE DANS LA CHAMBRE OU IL EST NE

NEW YORK.—S. Exc. Mgr Curley a récemment ordonné prêtre le R.P. James-H. Thiry, s.j., qui a célébré sa première messe dans la chambre où il est né.

La messe a été en vérité célébrée dans la chapelle des Petites Soeurs des Pauvres, à Long Island City, N.-Y. mais la grande chambre de la maison, ancienne résidence des Thiry, a été convertie en chapelle. Parmi ceux qui assistaient à cette messe d'action de grâces, on remarquait le docteur John Barry, qui présida à la naissance du nouveau prêtre.

Radio française

CBK, Watrous, Sask.

(540 kics)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 12 au 19 août 1942.

N.B.—Les indications se rapportent à l'heure centrale.

MERCREDI 12 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
1.00—Récital de Québec.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).
7.30—Canadian Grenadier Guards

JEUDI 13 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—"Pour plus ample information"
6.37—Radio-journal (CBK)
9.15—Concerts du Chalet Mont-Royal.

VENDREDI 14 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).
6.45—Récital de Montréal.
9.15—Musique de chambre.

SAMEDI 15 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—La Chanson française à CBK.
11.00—Je me souviens.

DIMANCHE 16 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Chez eux, chez nous.
10.00—François Rozet, diseur.

LUNDI 17 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
1.00—Récital de Montréal.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.35—Radio-journal.
8.30—Les chansons du monde.
9.30—Don Turner et son orchestre.

MARDI 18 AOUT
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—"Pour plus ample information"
6.37—Radio-journal (CBK).
7.30—Ici l'on chante.
8.00—Concert d'été.
9.15—Les chefs-d'oeuvre du piano.

* * *

CBFY, Verchères, P.Q.

(Ondes courtes)

Le poste CBFY à Montréal diffuse sur la bande de 25 metres, sur une fréquence de 11,705 kilocycles ou de 11,7 mégacycles.

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

LE JEUDI 13 AOUT
A.M.
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le reveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.15—Recital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina. (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—Pour plus ample information.
6.30—Nouvelles françaises.
6.45—Les chansons de...
7.00—Le Theatre de la Peur.
7.30—"Sur les Boulevards".
8.00—Maitland Farmer, organiste.
8.30—Mexicana.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerts symphoniques de Montréal.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

VENDREDI 14 AOUT
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Récital.
1.30—Programme musical.
2.00—Programme musical.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.00—Causerie pour les malades.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
4.55—La prévention des feux de forêt.
5.00—A Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique Sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante.
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—"Un Homme et son péché".
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Les chansons de...
7.00—Les Courriers des villages.
7.30—Patricia Berry.
8.00—"L'Heure de la Valse".
8.30—"Pétain n'est pas la France".
8.45—"The Cosmopolitans".
9.00—Radio-journal.
9.15—Musique de chambre.
9.45—Cette semaine à Londres.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

SAMEDI 15 AOUT
11.00—Ensemble de cordes.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Chansonnettes.
12.15—Radio-journal.
12.30—Les pianistes Al et Lee Reiser.
12.45—"The Toy Tooters".
1.30—"Matinee in Rhythm".
2.00—Programme musical.
2.15—"Saturday Special".
2.30—Intermède.
2.35—"Patterns in Blue".
3.00—Airs d'opéras.
4.00—Orchestre de Michell Ayres.
4.30—"Lucky Millanders".
5.00—Intermède musical.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sportive.
5.45—Intermède musical.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—'Le Canada et les Nations unies'.
7.00—Concert intime.
7.30—Orchestre de Bob Crosby.
8.00—Orchestre de Edwin McArthur.
8.45—Congrès euch. de Hawkesbury.
9.00—Radio-journal.
9.15—Orchestre de Mart Kenney.
9.30—Don Turner et son orchestre.
10.00—Orchestre de Duke Ellington.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

DIMANCHE 16 AOUT
11.00—Chansonnettes.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Relais du music-hall.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Relais du music-hall.
P.M.
12.30—"Modern Music" (NBC).
1.00—L'Orchestre de Sammy Kaye.
1.30—Prévention des feux de forêt.
1.35—Music-Hall.
2.00—Orchestre de Leopold Spitalny
2.15—Les concerts Chautauqua.
2.30—Intermède musical.
3.00—Airs d'opéra.
3.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.30—"A man and his music".
5.00—Orchestre de Mart Kenney.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Orchestre de Tommy Dorsey.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Causerie.
7.00—Campagne d'Epargne de guerre.
7.30—Vieilles mélodies
8.00—Les plus belles lettres...
8.30—L'Album de Musique Familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—"Variétés".
10.00—Musique variée.
10.15—Orchestre de Duke Ellington.
10.55—Bulletin de nouvelles.

LUNDI 17 AOUT
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Musique variée.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music-Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Femina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Les chansons.
7.00—Intermède.
7.05—Sérénade pour cordes.
7.30—Comme tout le monde.
8.00—"Serenata".
8.30—"Le chant du monde".
9.00—Radio-journal.
9.15—Le Septuor Blaquière.
9.30—"En suivant sur la carte".
9.45—Orchestre de Don Turner.
10.00—Intermède musical.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MARDI 18 AOUT
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—U.S. Army Band.
1.00—Récital.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles
2.33—Les maitres de la musique.
3.15—Recital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—Reflets des missions.
4.15—Femina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Les chansons.
7.00—Les Secrets du Dr Mornanges
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Concert estival.
8.30—François Rozet, diseur.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chefs-d'oeuvre du piano.
9.45—Causerie de Charles Bilodeau.
10.00—Orchestre de George Duffy.
10.15—Orchestre de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MERCREDI 19 AOUT
11.00—Jeunesse dorée. Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Récital.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music-Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Les chansons.
7.00—Marius, Olive et Cie.
7.30—Canadian Grenadier Guards.
8.00—Le repertoire des vacances.
8.30—"Just for You".
9.00—Radio-journal.
9.15—Jean-Baptiste en guerre.
9.45—Orchestre, direction A. Pratz.
10.15—Horace Heidt et son orchestre.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

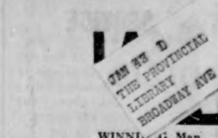
Nommé adjoint à l'Assurance-Chômage

OTTAWA — M. Louis-J. Trottier, commissaire en chef de la Commission d'assurance-chômage, a annoncé la nomination de M. R.-G. Barclay au poste d'adjoint au Directeur général de la Commission. La création de ce nouveau poste a été rendue nécessaire par l'accroissement normal du travail de la Commission et tout particulièrement par le vaste programme d'expansion dans son organisation entrepris pour les fins du Service sélectif national.

Une vingtaine de cadets du camp d'entrainement de Brockville viennent d'être promus au rang de sous-lieutenant dans l'armée active du Canada. Parmi ceux-ci un certain nombre sont de l'Ouest.

Rangée du haut: les sous-lieutenants Paul Faubert, de Rigaud, P.Q.; Jean-Hector Pelletier, de 106, chemin Dufferin, Ottawa; Emile Renaud, de 107, rue St-Laurent, Hull; Gérard Poirier, de 59, rue Carlton, Cornwall; A.-E. BROSSEAU, de 8527, 112e avenue, Edmonton, Alberta; toujours de gauche à droite: les cadets A.-E. LAUZIERE, de Willow-Bunch, Saskatchewan; CLEMENT LAVOIE, de Dunrea, Manitoba; Paul-L. Côté, Cooville, Ont.; R.-V. Martin, de 432, rue Water, Cornwall; A.-L. ORIEUX, de St-Boniface, Man.; Jacques Lapointe, de 146, avenue King Edward, Ottawa; MARCEL-JACQUES CHEVALIER, de St-Brieux, Sask.; J.-P. Picard, de 164, rue Du Pont, Hull; Jean-Paul Leduc, de Plantagenet, Ont.; Maurice Laperrière, de 300, rue Nelson, Ottawa; J.-Aimé Huot, d'Alexandria, Ont.; François-Richer Laflèche, d'Ottawa; Paul Clavelle, de 181, rue St-André, Ottawa; Bernard Pelletier, de 106, chemin Dufferin, Ottawa; Gordon Poirier, de 147, 5e avenue, Ottawa. Tous sont devenus sous-lieutenants de l'armée active canadienne.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 AOUT 1942 — NUMERO 16



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE! — PRINCE ALBERT, Sask.

Une foule considérable s'est rendue à Otterburne pour le pèlerinage

Le dimanche 2 août avait lieu à la Maison St-Joseph d'Otterburne le 14e pèlerinage annuel diocésain en l'honneur de Saint Joseph. Favorisée par une température splendide, une foule considérable se rendit à Otterburne pour honorer le grand Thaumaturge.

De 7 heures à 10 heures les pèlerins se succédèrent sans interruption au confessionnal et à la table de communion. Les RR.PP F. Lemire, A. Plamondon, G.-E. Cartier, O.M.I., et J. Sabourin, S.J., prêtèrent main-forte au personnel de la Maison St-Joseph pour entendre les confessions et distribuer la sainte communion. Les messes furent célébrées continuellement jusqu'à l'office de 10 h. 30.

La messe

La messe solennelle eut lieu en plein air. La foule était si considérable que l'espace devint presque trop restreint pour la contenir. Le célébrant fut le R.P. M. Caron, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, assisté des RR.PP. G.-E. Cartier, du Collège de Gravelbourg, Sask., et A. Plamondon, de l'Ecole Indienne de Fort Alexandre, Man.

Bienvenue

Après l'Evangile, le R.P. F. Cousineau, C.S.V., souhaita la bienvenue aux pèlerins, et les félicita d'être venus en si grand nombre honorer St-Joseph. Il les exhorta à offrir leur pèlerinage en hommage de piété filiale à notre Saint Père le Pape Pie XII, qui célébrait récemment son jubilé d'argent épiscopal. Il montra les relations toutes particulières qui existent entre St-Joseph et Sa Sainteté. Le Saint Père, parce que chef visible de l'Eglise, reçoit de St-Joseph une assistance spéciale, puisque celui-ci est patron de l'Eglise universelle. Ce n'est donc pas sans raison que ce pèlerinage fut organisé en l'honneur de St-Joseph, afin de prier pour N.S. Père le Pape.

Sermon

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr W. Jubinville, P.D.V.G. Le prédicateur avait choisi comme texte de son instruction le verset suivant tiré des Psaumes: "Dieu l'a établi maître de sa maison". Comme introduction, il parla brièvement des pèlerinages, de leur signification et de leur raison d'être. Il s'appliqua à montrer la grande puissance de St-Joseph, en expliquant les sources et l'étendue de son pouvoir. Si St-Joseph, dit-il, exerce une aussi grande puissance auprès de Dieu, c'est en raison des services qu'il a rendus à Jésus et à Marie, des faveurs qu'il a reçues et des vertus qu'il a pratiquées. Le pouvoir de St-Joseph est très étendu. On le considère à juste titre comme le patron des causes temporelles, des familles, et de la vie intérieure. Mgr Jubinville exhorta les pèlerins à demeurer sous le patronage de St-Joseph durant leur vie, afin qu'il soit leur protecteur à l'heure de leur mort.

(Suite à la quatrième page)

AU COLLEGE

Le 15 août

Selon la coutume, samedi prochain le 15 août, fête de l'Assomption, tous les élèves, anciens et actuels, sont invités à faire la sainte communion au Collège et à y prendre le déjeuner. La messe est à 7 h. 30.

Bénédiction d'une croix à N.-D. de Lourdes

Dimanche prochain aura lieu à Notre-Dame de Lourdes, la bénédiction d'un monument sur l'emplacement de la maison de M. Charles Lafrenière, où fut célébrée la première messe par les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, à leur arrivée dans la paroisse de Lourdes.

Le samedi 15 août, une journée de retraite avec sermon le matin et le soir, suivi des confessions, préparera la paroisse à cet événement important.

Le 16, S. Exc. Mgr G. Cabana, célébrera une messe pontificale. Un prédicateur parlera sur "la Ste Vierge et la paroisse" en général, et la paroisse de N.-D. de Lourdes en particulier.

Dans l'après-midi, à 3 heures, S. Exc. Mgr l'archevêque-coadjuteur bénira la croix érigée à l'endroit où, pour la première fois, la messe fut célébrée dans la paroisse de N.-D. de Lourdes. A cette occasion, Mgr Cabana parlera sur "la Croix, fondement de la paroisse". Le R.P. A. Champagne, curé, donnera l'historique de la paroisse.

A midi et le soir à 6 h., un repas sera servi pour les prêtres et les invités.

Les troupes coloniales françaises se battent pour la liberté



Sous le commandement du Général de Larminat et du Général Koenig, une brigade française combattante réunit la Légion Etrangère, les troupes coloniales françaises et d'autres unités. Voici un poste de mitrailleuses en avant des lignes, actionnées par des nègres français, dont la réputation de bravoure est justement acquise.

Le moral des troupes canadiennes outre-mer est meilleur

OTTAWA—"Le moral des troupes canadiennes outre-mer est meilleur que lors de ma dernière visite, il y a près de deux ans", déclare le col. honoraire S. Exc. Mgr C.-L. Nelligan, aumônier catholique en chef de l'armée canadienne, revenu au Canada après une visite de trois mois outre-mer.

"Cette amélioration du moral est due à trois facteurs: l'influence des aumôniers au point de vue spirituel et matériel, le bon travail des directeurs des services auxiliaires, qui fournissent toutes les facilités de divertissement et de récréation, et la variété du programme d'entraînement militaire dressé par les officiers supérieurs outre-mer".

Par le fait qu'il se rend pleinement compte de la nécessité de maintenir le moral, le peuple canadien y apporte un appui plus pratique et plus efficace, de l'avis de S. Exc. Mgr Nelligan.

"Il n'est pas exagéré de dire que quelques-uns des hommes n'ont pas souffert de la séparation de leurs amis, mais on se rend compte aussi combien sont appréciés une lettre, un paquet de cigarettes ou un cadeau, qui prouvent que les parents et les amis n'ont pas oublié leurs gars.

"Les collectivités et les paroisses, de même que les associations diverses, feraient bien de rester en communication avec leurs anciens membres, de cette façon, en leur faisant parvenir des douceurs ou en leur prodiguant le réconfort qui atténuera les difficultés et les dangers de la vie militaire.

"Les lettres envoyées aux hommes par leurs parents et leurs amis, dit-il, encore, contribueront davantage au maintien du moral si elles traitent de choses gaies et d'une manière gaie, plutôt qu'en les inquiétant avec des problèmes et des difficultés qu'ils ne peuvent d'ailleurs aider à résoudre."

Jour de prière le 3 septembre

LONDRES — Le Roi a décrété que le troisième anniversaire de la déclaration de la guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, le jeudi 3 septembre prochain, sera jour national de prière.

Keown s'oppose à des élections maintenant

SASKATOON — M. H. E. Keown, chef du parti conservateur de la Saskatchewan, a déclaré, à Saskatoon, que les membres du parti conservateur de cette province étaient en faveur d'une trêve politique pour la durée de la guerre. Il a ajouté que son parti demande en outre que l'on prolonge le mandat des députés qui siègent actuellement à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

M. Keown portait la parole à une assemblée tenue ici en vue de choisir un candidat conservateur. "On n'a pas besoin de tenir une élection, a-t-il dit. En demandant à la population de participer à une élection, on n'aide pas à l'effort de guerre." Il a ajouté que le parti de la C.C.F. ne devrait pas obliger le gouvernement du premier ministre W. J. Patterson à tenir une élection.

LE PREMIER CHAR D'ORGE VIENT DE LETELLIER

Le premier char d'orge nouveau qui a été expédié de l'ouest du Canada cette année, a été chargé à Letellier, Man., sur la ligne de chemin de fer du Canadien National. Du grade 3 C.W., et pesant 47 livres au boisseau, il a été envoyé aux élévateurs du "Manitoba Pool", à Port Arthur, pour MM. Barnabé, Hoffman et Jubinville.

L'âge limite des aumôniers fixé à 45 ans

Le quartier général de la Défense nationale a annoncé qu'on ne nommerait pas, à l'avenir, d'aumôniers âgés de plus de 46 ans, pour service dans l'armée canadienne outre-mer.

La limite d'âge des aumôniers a été l'un des problèmes étudiés par le colonel honoraire, Mgr C. L. Nelligan, aumônier en chef (catholique) et par le colonel honoraire G. A. Wells, aumônier en chef (protestant), ainsi que par les autorités du quartier général des forces canadiennes en Angleterre, lors de la récente visite des deux aumôniers en chefs aux troupes outre-mer.

On a aussi décidé que les jeunes aumôniers âgés de 26 ans seraient acceptés dans le service des aumôniers s'ils ont trois ans d'expérience comme prêtres ou ministres.

Le clergé proteste contre les traitements infligés aux Juifs

BERNE, Suisse—Les membres en vue du clergé catholique de France, avec l'appui du Pape, ont fait un appel sérieux au gouvernement de Vichy, lui demandant d'apporter du soulagement dans la condition des Juifs et d'en rabattre sur son programme antisémitique, annonçait-on la semaine dernière. Il y a indice, cependant, dans les milieux étrangers dignes de foi, que les déportations vers l'est, au moins des Juifs étrangers, va se continuer.

On dit que le nonce papal lui-même a vu le chef d'Etat Pétain, et qu'une délégation du clergé français avait fait appel à Pierre Laval et à Fernand de Brinon, émissaire de Vichy à Paris.

Le nonce a exprimé les regrets du Souverain Pontife en face des mesures sévères en vertu desquelles les Juifs sont déportés, pour accomplir, croit-on, des travaux allemands.

On rapporte que Pétain a cherché à obtenir des autorités d'occupation allemandes l'assurance que seuls les Juifs non français seraient déportés, comme ce fut la coutume jusqu'ici.

Les observateurs étrangers croient que cette politique sera probablement poursuivie et que les arrestations de Juifs français seront évitées d'une manière générale.

De Brinon, qui discuta la question avec les membres du clergé, leur a cependant signifié clairement, dit-on, que le programme antisémitique faisait partie de la politique actuelle du gouvernement et devait aller de l'avant.

Dans une déclaration faite la semaine dernière, à Paris, de Brinon laissa entendre que les arrestations actuelles de Juifs à Paris et à Lyon se rattachaient aux préparatifs en vue de l'établissement d'un second front, qu'il qualifia d'une des principales questions qui intéressaient la France.

Les représentations du clergé catholique sont les plus sérieuses faites depuis plusieurs mois. Le clergé a fait connaître son opposition à la politique antisémitique du gouvernement, au moment où on la fit connaître, et il a protesté plusieurs fois depuis.

LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES SERA OBSERVE LE 12 OCTOBRE

OTTAWA.—Une proclamation dans la "Gazette du Canada", annonce que l'on observera le jour d'action de grâces dans tout le Canada, le lundi, 12 octobre prochain.

Nouveaux sous-lieutenants

Le cadet Jules-Armand Comeault, Letellier, Man., qui a reçu son brevet d'officier (sous-lieutenant), de l'Armée active canadienne, à l'école des officiers de Brockville, ces jours derniers.

Le cadet Albert Ouellette, 218, rue Berry, Norwood, Man., qui a reçu son brevet d'officier (sous-lieutenant), de l'Armée active canadienne, à l'école des officiers de Brockville, ces jours derniers.

Le travail des mères de famille aux usines

BUFFALO, N.-Y.—Son Excellence Mgr John-A. Duffy, évêque de Buffalo, dans une déclaration sur la situation lamentable que crée le travail des mères dans l'industrie de guerre, écrit que "Nous avons perdu la guerre si nous perdons le foyer".

"Le travail des mères de famille crée un problème social qui met en péril l'intégrité du foyer familial. Ce problème semble facilement résolu lorsque les autorités se chargent du soin des enfants pendant que les mères sont au travail. Mais une telle solution est fausse, elle ne résoud pas le véritable problème qui est celui de l'intégrité du foyer et non seulement celui du soin des enfants.

"La protection et le maintien du foyer est l'essence même du problème, le reste n'est que questions secondaires. Il faut que les mères de famille retournent au foyer et que pas une d'elles ne soit appelée au travail avant que toutes les femmes célibataires et les épouses sans enfant l'aient été.

L'évêque ajoute que "c'est la seule solution". "Le pays doit penser à ses foyers avant tout—c'est à dire à l'unité de la société. Malgré la victoire militaire, nous aurons perdu la guerre, si le foyer américain est détruit".

Idée ingénieuse d'un franco-américain

TOURNAPULL, Géorgie.—La construction de véritables "cuirassés de terre", vient d'être suggérée aux autorités américaines par le grand ingénieur R.-G. Létourneau, fabricant des énormes machines de motoculture et d'excavation.

Les machines "Tournapull" fabriquées sans aucune concurrence par M. Létourneau ont donné au village son nom. 90 tonnes de terre sont ramassées d'un coup et transportées à 20 milles à l'heure par ces machines.

"La construction de chars d'assaut de 150 à 200 tonnes, armés pour volatiser ce que l'ennemi a de plus puissant, et assez rapides pour se retirer en cas d'échec, n'est pas impossible. Mes machines peuvent porter 90 tonnes de blindage et de canons et on peut pousser leurs moteurs jusqu'à 60 milles à l'heure. Je prétends que ces machines pourraient porter un canon de 155 mm. et ceci n'est pas seulement de la publicité".

OTTAWA.—Environ 11,000,000 de Canadiens recevront, au plus tard le 7 septembre prochain, leur nouveau livret de rationnement avec coupons couvrant une période de six mois. Chaque consommateur aura un numéro individuel de série.

Plan pour aider à la récolte dans les deux pays

OTTAWA.—Le service national sélectif et les bureaux de chômage américains collaborent à l'exécution d'un plan qui a pour but d'utiliser le mieux possible la machinerie agricole et la main-d'oeuvre près de la frontière internationale. On tient à ce que le matériel et les hommes, au Canada ou aux Etats-Unis, ne chôment pas alors qu'il y a du travail pour eux dans l'un ou l'autre des deux pays.

Le plan a été annoncé, au mois d'avril, par le premier ministre, le très hon. M. Mackenzie King, comme l'une des mesures adoptées pour augmenter les récoltes essentielles à la guerre. Les arrangements sont maintenant conclus.

Tel que décrit par le Service sélectif national, la procédure à suivre pour un cultivateur, dont la récolte est à point, est de se mettre en communication avec le plus proche bureau du Service sélectif, généralement administré en collaboration avec les bureaux de la Commission d'assurance-chômage, s'il ne peut obtenir la main-d'oeuvre nécessaire au Canada. Puis le Service sélectif se mettra en relations avec les bureaux de chômage situés près de la frontière. Si des hommes et des machines sont inutilisés aux Etats-Unis, des permis spéciaux seront émis pour que la machinerie, son propriétaire et quatre ouvriers puissent entrer au pays pour environ 29 jours.

Aucun ouvrier n'aura la permission de traverser la frontière, si ce n'est avec la machinerie. On ne doit pas chercher de cette façon à s'embaucher. Suivant la même procédure, la machinerie canadienne pourra traverser la frontière.

L'ECOLE DES GARCONS A ST-PIERRE, MAN.

Les Clercs de St-Viateur prendront la direction de l'école des garçons de St-Pierre Jolys sous peu. Le directeur de la nouvelle maison, le Rév. Frère Léo Charlebois, est arrivé mardi matin à Winnipeg. Il sera aidé des frères Henri Gagnon et Etienne Bohémier.

Le Frère Charlebois est né à Lafontaine, Ont.; jusqu'à sa nouvelle obédience, il était directeur de l'école Ste-Bernadette de Hull.

Nos parachutistes s'entraîneront à Camp Shilo

OTTAWA—Le premier bataillon de parachutistes canadien sera organisé et entraîné au camp militaire de Shilo, au Manitoba.

C'est ce qu'a annoncé, lundi, à une conférence de presse, le brigadier E.-G. Weeks, chef adjoint de l'état-major général.

Comme seuls les soldats complètement entraînés déjà peuvent être lancés dans les formations de parachutistes, on prévoit que la première unité canadienne de parachutistes sera complètement entraînée et prête à l'action, dans cinq ou six mois.

Le major H.-D. Proctor, 31 ans, d'Ottawa, a été désigné comme commandant des "para-troupes" et dirigera un groupe de six officiers avec commissions et de 20 sous-officiers sans commission qui seront rassemblés à Ottawa d'où ils seront dirigés à Fort-Benning, Georgie, afin d'y suivre l'entraînement nécessaire au centre de parachutistes de l'armée des Etats-Unis. Ces officiers reviendront au Canada en octobre afin d'agir comme instructeurs et officiers de l'unité qui sera alors en voie d'organisation.

UN FILS DE LYAUTEY GRIEVEMENT BLESSE

PARIS.—L'agence officielle allemande apprend, par un de ses correspondants au Maroc, qu'un des fils du maréchal Lyautey a été grièvement blessé le 11 juillet, dans un accident d'autocar qui s'est produit entre Mogador et Agadir. Sa femme a été tuée.

Il est important de maintenir nos relations avec la France

OTTAWA—Les gouvernements américain et canadien sont d'avis que ce serait une erreur de rompre nos relations diplomatiques avec la France à l'heure actuelle.

C'est ce que le premier ministre King a déclaré, récemment, aux Communes, en disant que tous les peuples libres "désirent encourager autant que possible le peuple français qui est sous le joug de l'oppresseur et lui donner l'assurance qu'ils feront tout ce qui est possible lorsque le moment de la libération sera venu.

Cette question de nos relations avec Vichy a été abordée pendant que la Chambre étudiait les crédits du département des affaires extérieures.

M. J. Coldwell, leader C.C.F., a demandé quelles mesures avaient été prises à cet égard, disant que les consuls dont les bureaux ont été fermés sont encore au Canada. "Je crois, dit-il, que nous devrions fermer la légation et renvoyer le représentant de Vichy en France, particulièrement à cause de l'attitude de Pierre Laval qui est maintenant chef du gouvernement français."

Le premier ministre King a répondu que cette question avait été longuement étudiée avec le gouvernement américain et le gouvernement britannique.

"Quoique je ne sois pas en mesure de donner les raisons, dit M. King, je puis dire que le gouvernement des Etats-Unis et notre gouvernement sont d'avis qu'il serait une erreur de retirer notre chargé d'affaires en France à l'heure actuelle".

M. King dit que la situation a été étudiée à fond et que s'il y avait raison de craindre pour l'un des trois pays intéressés, "il ne serait pas question pour un moment de maintenir notre représentant en France."

"On parle du fait que Vichy est encore représenté au Canada, dit encore le premier ministre. Mais le retrait du ministre français signifierait le retrait de notre chargé d'affaires en France. Considérant tous les aspects de la situation, je crois que nos intérêts seront mieux servis si nous conservons ces relations."

M. King dit que les nations libres veulent encourager la France et que la rupture des relations diplomatiques entre le Canada et la France aurait un mauvais effet à ce point de vue.

Le premier ministre dit que deux des consuls français sont encore à la légation française d'Ottawa, mais qu'ils attendent le moment de partir.

(Suite à la douzième page)

La même injustice subsiste à l'égard des écoles catholiques d'Ottawa

OTTAWA—La Commission des écoles séparées d'Ottawa est incapable de rembourser ses obligations et même de payer l'intérêt sur sa dette qui s'élève à environ $1,750,000. Elle a décidé de demander à la Commission des Affaires municipales d'Ontario de se charger d'administrer ses affaires.

La Commission des écoles séparées d'Ottawa a toujours fait honneur à ses obligations jusqu'ici, malgré les difficultés financières qu'elle a toujours éprouvées à cause de la mauvaise répartition des taxes. La situation actuelle est attribuée aux lois scolaires par M. E.-V. McCarthy, président de la Commission. Il déclarait récemment:

"La commission scolaire aurait pu faire face à ses obligations si nous avions reçu notre juste part des taxes scolaires; il n'aurait pas été nécessaire alors d'en venir à la décision que nous avons prise. Voyez, le Château Laurier, par exemple, qui est une utilité publique. Bien que le contribuable des écoles séparées fait aussi sa part pour le maintien de ce vaste hôtel, il n'en est pas moins vrai que le Château, comme utilité publique, doit verser, d'après la loi, ses taxes aux écoles publiques."

Les taxes des compagnies d'utilité publiques et des corporations doivent être versées aux écoles publiques (neutres) d'après la loi ontarienne. Ces compagnies ne peuvent donner aux écoles catholiques que la proportion de taxes correspondant au nombre officiel (prouvé) d'actionnaires catholiques; dans la plupart des cas, elles sont incapables d'établir cette preuve. En plus de l'impossibilité, parfois absolue d'ailleurs, d'arriver à des résultats satisfaisants, il en coûterait beaucoup aux compagnies de faire ces recherches. Il s'ensuit que la taxe des écoles catholiques est deux fois plus élevée que celle des écoles publiques.

"Il semble que la province de Québec est plus tolérante que l'Ontario, dit M. McCarthy, dans la répartition des taxes des corporations et des utilités publiques. Dans Québec, les taxes des compagnies sont divisées au prorata des groupes. La population d'Ontario serait plus tolérante si elle pouvait constater l'injustice des lois vis-à-vis des écoles catholiques."

Le général de Gaulle soumis en tout au Comité National

NEW-YORK (S.I.F.L.)—Les affaires législatives, administratives et exécutives de la France combattante s'effectuent à Londres en tenant strictement compte de la Constitution républicaine de la France, déclare officiellement le professeur René Cassin, ministre de la justice et de l'éducation dans le Conseil national de la France combattante.

Le général Charles de Gaulle, créateur et directeur du mouvement qui porte son nom, n'accomplit rien qui ne soit d'abord soumis aux délibérations du Comité national. Tout ce qui a trait à la politique, fait remarquer le professeur Cassin, est d'abord confié à un comité spécial approprié puis discuté par le Comité national.

Le gouvernement de la France combattante se tient en rapport politique constant, par câblogrammes, avec les gouverneurs de l'empire français et en contact ininterrompu avec les organisations militantes de la résistance dans la France métropolitaine.

Le professeur Cassin estime que le prestige grandement augmenté dont jouit le gouvernement de la France combattante est attribuable aux trois causes suivantes: "D'abord, l'aide accordée aux Commandos par la population de St-Nazaire et qui constitua une preuve non équivoque de la résistance française en France même contre les nazis et Vichy; ensuite, Bir Hakeim (où les Français combattants ont soutenu la lutte durant plusieurs jours contre des armées numériquement supérieures) qui montra au monde entier, et surtout aux Nazis, que la France combattante combattait véritablement; enfin, le rôle peu enviable que tiennent Laval et ses partisans".

Le Métropolite Benjamin est un imposteur

La plupart des journaux canadiens ont fait grand état des déclarations du "Métropolite Benjamin, chef de l'Eglise Orthodoxe russe pour l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud", en visite au Canada il y a quelques semaines. "Il est faux, a-t-il dit, entre autres choses, que le gouvernement soviétique soit opposé, en principe ou en pratique, à la religion".

Or, le "Canadian Register" du 25 juillet, établit que ce personnage n'est qu'un imposteur, qu'il n'a été admis à parler dans aucune des églises russes au Canada, et que le véritable Métropolite est Théophile, bien connu de tous. Que les amis de la Russie aient recours à de telles impostures, ce n'est pas à leur honneur. Et loin d'aider à refaire sa réputation ils vont contribuer par là à la compromettre davantage.

Venez nombreux prier la Très Sainte Vierge

N'oubliez pas le Pèlerinage à SAINT-MALO, Man., le dimanche 16 août

Voir programme en page 5.